L'Art à l'École

Par CH.-M. COUYBA, sénateur
Président de la Société nationale L'ART A L'ÉCOLE
et les Membres du Comité



Bibliothèque Larousse

L'Art à l'École

Par MM. COUYBA, Sénateur, Président de la Société nationale de l'Art à l'École; Léon RIOTOR, secrétaire; FRANTZ-JOURDAIN; Roger MARX; André MELLERIO; Georges MOREAU; Gaston QUÉNIOUX; Auguste CHAPUIS, membres du Comité.



70 GRAVURES



Bibliothèque Larousse

Paris - Rue Montparnasse, 17

TABLE DES MATIÈRES





PUVIS DE CHAVANNES. INTER ARTES ET NATURAM. — MUSÉE DE ROUEN.

L'Art à l'École

INTRODUCTION

Malgré les efforts notoires de nos artistes, on se plaint que le peuple de France n'ait point le sens esthétique suffisamment développé, que l'harmonie des lignes, des sons et des couleurs soit inconnue ou méconnue de beaucoup de nos jeunes gens, enfin que nous laissions vaciller notre réputation et discuter notre ancienne suprématie dans le domaine de l'art et du goût. Et cependant, on dit qu'à nos portes, une petite nation, la Belgique, est en train, si l'on n'y prend garde, de nous distancer dans cette voie. Pour quelles raisons? C'est ce que nous avons voulu rechercher et préciser. Il n'y avait qu'un moyen : aller en Belgique, à la source même de cette renaissance, aux écoles du peuple. Donc, avec Léon Riotor, qui connaît la Flandre comme un « vieux Flamand », nous partîmes pour Anvers.

Sur le quai de la gare monumentale, deux hommes nous attendaient : l'échevin de l'instruction publique, M. Desguin, et l'inspecteur en chef de l'enseignement communal, M. Van Hoof. Et nous voilà filant avec eux vers les écoles, le long des quais, par les avenues de cette ville flamande où l'art, favorisé par le commerce, éclate de toutes parts.

Rue Bervoets, un Kindertuinen, un « jardin d'enfants », ce que nous appelons en France une garderie. Ils sont là trois cents bambins et fillettes, de trois à six ans, hauts comme des bottes, assis à des tables proprettes et minuscules, s'ingéniant à des travaux de patience artistiques, d'après les dessins de leurs maîtresses au tableau. Avec des bois découpés, il construisent des portiques, des maisonnettes. Nous passons à la salle de jeux. Sur le parquet, des carrés et des cercles sont tracés à la craie. Au rythme du piano, deux cortèges, les petites filles avec des cerceaux enrubannés, les petits garçons avec des bâtonnets, viennent se ranger face à face, sur les lignes blanches. En place pour le quadrille et le menuet ! Pas une parole ! La musique seule ordonne les mouvements : saluts, révérences, enchaînements, vivantes combinaisons de figures géométriques ; un vrai jeu de grâces ! Éducation artistique des yeux, de l'oreille et du corps ! C'est tout simplement exquis.

Voici les écoles primaires de garçons : une communale des quartiers populaires ! Encore des jardins et des fleurs, des pigeons et des pierrots, des volières et des classes ! Aux murs, des images : la féerie des ports et des paysages flamands, les grandes époques de l'his-

toire belge, peintes à fresque par des artistes du pays, anciens élèves de cette maison. A l'École primaire supérieure, la décoration des salles revêt un caractère plus nettement professionnel. C'est l'histoire murale des métiers : la culture et l'industrie du lin, la ferronnerie, la dinanderie. Le dessin est ici à la base de tout. Voilà, sur les tables, les objets réels en plâtre, en bois, en fer, en cuivre, qui inspirèrent le pinceau des décorateurs et qui s'offrent à la copie attentive des écoliers avec cette inscription : « Ces objets sont placés sous la protection des élèves. » Ce cours de dessin, fait uniquement *d'après nature,* est vraiment suggestif. C'est, pour ces jeunes artisans, la probité de l'art. C'en sera demain le respect.

A l'École primaire supérieure de jeunes filles, la caractéristique, c'est le culte du foyer. Les voici, toutes gracieuses, de douze à seize ans, enjolivant les fenêtres de graminées, de feuillages collés entre deux vitres. Au cours de dessin, elles « stylisent » comme nos meilleurs décorateurs. A l'atelier, elles soutachent les rideaux, brodent les tapis, s'exercent à la pyrogravure, à la cuiroplastie, à ces *Travaux manuels de la femme* qu'une suite de fresques représentent sur les murs, entre la *Science* et la *Poésie.* Au rez-de-chaussée, l'économie domestique : la cuisine avec des menus copieux à six sous par tête, la chambre ouvrière, où ces jeunes filles apprennent ce dont parfois les nôtres rougissent : le ménage, la literie, l'hygiène, les soins à donner aux nouveau-nés, aux malades, aux blessés. Ingénieuse et délicate tendresse, comme tout cela justifie la maxime inscrite au mur : « Le foyer agréable maintient la famille heureuse ! » Heureux pays, où l'Art au foyer

succède si naturellement à l'Art à l'école ! Qu'avons-nous attendu en France pour en faire autant ?

Ce que nous avons attendu, nous, les prétendus révolutionnaires — si routiniers ! — c'est l'impulsion de ce grand manitou qu'on appelle l'État. Tandis que l'Angleterre suivait Heywood Sumner offrant sur les murs de l'école un idéal aux yeux des enfants, tandis que les sections provinciales de Hollande, d'Allemagne et de Suisse embellissaient leurs logis scolaires, et multipliaient leurs fêtes musicales et civiques, la France restait sourde à l'appel de Viollet-le-Duc, et l'État mesurait ses crédits aux efforts épars des artistes et des amis des arts qui rêvaient l'éducation du peuple par l'image et par la beauté.

Il n'est que temps de réagir, de grouper les initiatives, de stimuler les bonnes volontés. La Société nationale de l'*Art à l'École* a été créée à Paris, en 1907, au retour de notre voyage en Flandre, par un groupe d'éducateurs, d'artistes et d'écrivains. Elle a aujourd'hui ses sections en province. Pour organiser en France l'*Éducation de la Démocratie*, les fondateurs de l'*Art à l'École*, dont le programme est développé dans les pages qui suivent, font appel à tous ceux qui ont souci de l'avenir de notre race, du prestige de notre art, de la suprématie de notre goût.

Entre l'école maussade et l'école buissonnière, il y a place pour l'école harmonieuse et fleurie.

Ch.-M. Couyba,
Sénateur, Agrégé de l'Université,
Président de *l'Art à l'École*.



COMPOSITION DE HENRI RIVIÈRE. — TABLEAU INTUITIF LA FORME (FRAGMENT).

Histoire de l'Art à l'école.

UNE DES PRÉOCCUPATIONS DE L'ENSEIGNEMENT MODERNE. — LE « MIRACLE GREC ». — DU DÉCOR DE L'ÉCOLE.

La formation du goût est une des préoccupations de l'enseignement moderne. Il semble logique que bien lire, écrire, compter ne suffise plus à une race qui vit beaucoup d'intellectualité, dont l'art industriel maintient la suprématie dans le monde. Quand le sens esthétique s'universalise à tel point, ne vaut-il pas mieux l'incorporer à l'instruction générale qu'en faire l'apanage de classes ou corps de métier ? Ne vaut-il pas mieux inculquer à l'enfance ce sens critique qui s'amalgamera aux connaissances générales et ne l'abandonnera plus dans le cours des ans, sans qu'elle se croie tenue de grossir les rangs des faux artistes ? Mieux instruite, elle sera meilleur juge, et des autres et d'elle-même.

« Tout le petit luxe criard, inharmonieux et bête dont s'encombre l'existence bourgeoise... ces architectures, ces ornementations mobilières, ces prétentieux articles de basse mode, qui gâtent la civilisation de nos capitales, dit M. Camille de Sainte-Croix, tout cela est issu d'une incom-

préhension initiale, d'une ignorance entretenue dans les castes modestes par une pédagogie sans esprit. » Oui, le futur artisan a besoin d'imprégner sa mémoire de belles choses, dès le jeune âge. Ses souvenirs guideront sa main, plus tard, à travers ses propres conceptions.

C'est à l'école que l'action peut s'exercer d'abord. Le but n'est pas de former des peintres ou des ornemanistes, mais de préparer de bons ouvriers et des hommes de goût. Pour cela on ne saurait compter sur la leçon du maître dont la culture artistique a été oubliée, mais sur la lente leçon des choses. Il faut, en somme, que l'école crée l'atmosphère esthétique.

On ne peut provoquer le génie, mais il est possible d'inculquer à l'enfant l'« amour du beau », de l'amener à préférer ce qui est beau à ce qui ne l'est pas, à distinguer une chose belle d'une autre qui l'est moins. Que sera *l'art à l'école ?* Une éducation de l'œil et de la pensée, non pas technique, mais philosophique. Placez sous les yeux de l'enfant des formes et des couleurs simples, harmonieuses, l'art deviendra une action permanente mêlée à l'action pédagogique.

Bien des essais ont été tentés, des bons vouloirs se sont manifestés, plus ou moins adroits, mais isolés. Il faut qu'en enveloppant l'esprit de l'écolier, l'art le suggestionne; qu'il le sente désormais son guide et son chef dans la vie. « Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on remarque la puissance de suggestion qui se dégage des belles œuvres, dit Le Goffic. Le *miracle grec*, ce phénomène, resté unique jusqu'ici, d'un peuple tout pénétré d'intelligence, brillant de vie et de jeunesse, ne se comprendrait pas sans les leçons immortelles que l'art grec répandait autour de lui... »

« La valeur éducative de l'art est incontestable, ajoute Sentupéry. Il ouvre l'intelligence, élève l'âme, cela n'est pas douteux. La vue des belles choses éveille des idées saines, pacifiques, pures, et non des idées de violence, de haine ou de grossièreté vulgaire. »

Les maîtres modernes croient que cette formation peut s'opérer par l'image. Celle-ci aura pour but d'ennoblir les cages enfantines, d'égayer les panneaux qu'elle garnira, de réjouir les yeux. Elle devra être placée aux endroits les plus favorables, de manière à frapper l'imagination.

Voici dans quels termes M. Roger Marx désirait jadis l'aspect d'une classe : « Les murailles doivent perdre leur couleur de prison, *s'illustrer,* offrir au regard la caresse des couleurs, à l'esprit le repos d'une sympathique rêverie. Cette décoration, quelle sera-t-elle ? De tapisserie il ne saurait être question, et tout projet se trouve de lui-même écarté dont l'exécution entraîne une dépense si peu que ce soit considérable... Ce qu'il faut pour orner l'école, c'est l'imagerie murale, c'est la vaste chromolithographie à couleurs harmonieuses et vives, à sujet d'emblée intelligible... Ces vastes placards auraient toute la signification ornementale, toute la saine influence suggestive des fresques, et mobiles ainsi que des cartes, ils pourraient être changés à certains intervalles, se varier à l'infini...»

M. Gaston Quénioux voit la décoration scolaire d'une façon identique, émet une fois de plus ce désir, qu'on retrouve partout, d'une tonalité claire et gaie, d'une frise peinte au pochoir en deux ou trois tons, de cadres harmonieux contenant des gravures.

Ce ne sont pas des tableaux d'enseignement qu'il faut. Cependant le personnel, après s'être pénétré du sentiment qui s'en dégage, pourra fournir quelques explications très sobres, aider à comprendre le sujet. *Il devra d'abord s'initier lui-même, cultiver son goût, se débarrasser des préjugés...* De là à l'exacte compréhension de l'imagerie scolaire, il y a vraiment peu de chemin.

Ces exercices, des plus sommaires, devront avoir pour but non pas de meubler la mémoire de l'élève, mais seulement de l'amener à sentir. *Pour le reste, il suffit de laisser l'œuvre elle-même parler à ses oreilles, s'agiter à ses yeux...*

PREMIÈRES TENTATIVES. — CONGRÈS DE 1904. — NOUVELLES ESTAMPES MURALES.

L'idée n'est pas neuve ; Victor Duruy, alors ministre de l'Instruction publique du second Empire, écrivait en 1870 : « Notre instruction populaire ne manque ni d'hommes habiles, ni de méthodes éprouvées. Mais pour l'enfant nous n'usons pas assez de l'agent le plus actif, l'enseignement par les yeux. J'aurais voulu que les murailles de nos soixante-dix mille écoles fussent couvertes, du haut en bas, d'images... De l'école elles seraient passées dans la chaumière... »

Hélas! il ne fut plus question d'images, à l'époque. Ce vœu, repris sous une forme analogue par une revue en novembre 1874, émut à peine l'opinion publique.

Cependant Jules Ferry s'en souvient. En 1877 il crée la Commission de la décoration des écoles, où l'on rencontre Albin Zévort, Pécaut, Gréard, Eugène Müntz, Charles Bigot, Eugène Guillaume. Elle s'assemble et discute. Trop de théories, pas assez d'actes. Une deuxième commission naît de la première : celle de l'imagerie scolaire, présidée par Ferdinand Buisson, alors directeur de l'enseignement primaire, et dont le rapporteur fut, pendant huit ans, M. Henry Havard, aujourd'hui inspecteur général des beaux-arts. A cette époque les budgets, plus élastiques, permirent de notables subventions pour aider aux travaux. La sollicitude de ministres éclairés : Ferry, Paul Bert, Goblet, permit de curieuses expositions, la création de séries types, des concours bien dotés. Rien ne put malheureusement sauver ces commissions de l'indifférence radicale du corps enseignant.

En 1879, Viollet-le-Duc, dans un rapport à la Ville de Paris, arrive encore à la rescousse : « On se plaint que des images malsaines et barbares soient livrées à nos enfants : c'est à nous de leur montrer des œuvres de valeur... Qu'à

la place de ces productions déplorables ils aient devant les yeux des œuvres de talent, traitées suivant les procédés primitifs. »

La voix du tout-puissant architecte eut-elle quelque effet? En 1881, une exposition d'imagerie scolaire, sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, réunit au palais du Trocadéro divers projets intéressants. Certains furent primés, aucun ne fut exécuté.

Il semble que, si nul n'ignorait l'effet durable des premières contemplations, les guides philosophiques d'alors maintenaient à dessein les horreurs qui souillaient les murailles. La pensée libre viendrait toujours assez tôt! Que les fleurs étaient rares dans ces immondices! Que sont devenus les jolis paysages de Ciceri, dont plusieurs moisissaient encore dans les classes il y a trente ans, les seuls qui eussent trouvé grâce!

Bientôt on s'apercevait que l'étranger nous distançait. Ses pancartes murales révélaient un souci d'art malgré la modicité des prix. Il importait de réagir. La critique entreprit une campagne vigoureuse, parvint en partie à galvaniser l'indifférence. Ce fut alors, dès qu'on voulut passer de la théorie à la pratique, l'hostilité des bureaux, la mainmise de gros éditeurs qui ne songeaient qu'à la réalisation de gains profitables, même au détriment de notre éducation nationale.

La tentative fut d'autant plus méritoire. En 1896, sous les auspices de M. Roger Marx, la maison Larousse produisit une série d'Étienne Moreau-Nélaton, *le Vin*, *le Bois*, *le Blé*, *le Troupeau*, complétée depuis. En 1898, Charles Verneau publia les quatre estampes en couleurs d'Hélène Dufau, sur des préceptes de morale (1). Enfin l'imprimeur d'art Eugène

(1) *Aidons-nous mutuellement. — Aimez vos parents. — Mieux fait courage que force. — Pas de moisson sans culture* (Librairie Larousse et librairie Ollendorff).

Verneau commença les lithographies, si belles de simplicité colorée, de Henri Rivière, *les Aspects de la nature*, où la composition rivalise avec l'exécution. Le 16 novembre 1898, M. Gibier fondait à Paris une Société pour la décoration républicaine des mairies et des écoles, approuvée par arrêté du 18 avril 1901. C'était d'un art plutôt restreint. Le 24 septembre 1899, le ministre de l'Instruction publique, M. Georges Leygues, encourageait le mouvement par une circulaire à son personnel : «... Il ne faut pas seulement que les écoles soient bien installées et bien tenues, il convient qu'elles aient une physionomie gaie et souriante... Je désire que ces maisons d'amitié et de solidarité aient une décoration qui leur soit appropriée... Il importe, en outre, de développer de bonne heure chez les enfants le sentiment du beau... »

En 1900, l'Association générale de la presse de l'enseignement, réunie en congrès à Paris, s'intéresse à la réalisation de cette grande pensée, devenue enfin pensée d'État. Elle juge la question de la plus haute importance, assez pour être étudiée isolément en un congrès spécial, avec une exposition.

Ce congrès s'ouvrit le mercredi 22 juin 1904, au Cercle de la librairie, sous la présidence d'honneur du ministre, représenté par MM. Bayet et Gasquet, directeurs des enseignements supérieur et primaire, et la présidence effective de M. Paul Beurdeley, maire du VIIIe arrondissement. Après un échange de vues d'un vif intérêt, des controverses pédagogiques passionnantes, qui se prolongèrent deux jours, diverses questions furent proposées à l'examen de l'assemblée. Elles se résument dans ces brèves conclusions :

I. — *La décoration et l'imagerie scolaires doivent tenir compte de l'état de développement intellectuel de l'enfant et être appropriées à son âge et à ses facultés.*

II. — *L'éducation par l'image doit tendre dès le début au développement chez l'enfant des facultés d'observation et du sentiment.*



AIDONS-NOUS MUTUELLEMENT.

IMAGE MURALE EN COULEURS, PAR Mlle DUFAU.

III. — *Le maître cherchera moins à intervenir directement pour imposer son goût à l'enfant que pour éveiller chez lui la faculté d'observer, de comparer, de sentir.*

L'exposition renfermait des tableaux muraux, des images-récompenses, bons points, cartes illustrées; des vues sur verre pour projections ; une galerie rétrospective de l'image populaire (collection de M. Beurdeley); une galerie rétrospective du livre scolaire illustré, depuis le XVIe siècle (collection Georges Moreau) jusqu'au XXe (collection Fournier). On avait groupé les différents agents d'influence et de propagande que les efforts de notre temps ont déjà beaucoup améliorés, développés et multipliés : le livre d'abord, l'instrument scolaire par excellence, qu'on a voulu illustré, parlant aux yeux en même temps qu'à l'intelligence; le cahier, dont la couverture devient un symbole familier; le bon point, la carte-témoignage, que sais-je encore ?

Les efforts individuels se multiplient. En 1903, M. Raoul Mortier, professeur à l'École professionnelle de Vierzon, tente d'organiser une Société des amis du beau, dont les buts principaux sont d'orner les écoles et les mairies, de récompenser les maîtres et les élèves qui auront fait preuve de goût. En 1905, M. Horace Thivet, protagoniste de l'École de la paix, présente à M. Durkheim, l'éminent professeur de pédagogie à la Faculté des lettres de Paris, un plan nouveau de l'art à l'école, où on peut puiser. Cette même année, le gouvernement me confie la mission d'aller en Belgique étudier l'imagerie scolaire, et M. A. de Monzie, commissaire de l'instruction publique à l'exposition de Liége, a la bonne fortune d'augmenter nos trop rudimentaires collections. Il commande à divers artistes une suite d'estampes en couleurs, dont les maquettes seront exposées à Liége.

Les sujets s'inspirent de la famille et du terroir, des labeurs humains, des saisons, de la nature. Dans une cam-

pagne défeuillée de la banlieue parisienne, J.-F. Raffaëlli conduit un père et son enfant ; sur une grève sableuse, léchée par la mer, une femme ploie sous un ballot de varech : composition de M. Dabadie... M. André Dauchez, deux fois présent, à côté d'une marine bleue où cinglent de fins voiliers, a parcouru les mêmes solitudes, où de pauvres gens râtellent et brûlent les algues rejetées par le flot. Ici, plus de joie : c'est le dimanche pour M. Lucien Simon, et, tout proche le village, les gas bretons lancent la boule sur les quilles.

Joyeux aussi, M. Hanicotte met en fête la plage de Volendam, bordée de maisons multicolores. Avec une incontestable habileté scénique, il fait virer une ronde au milieu de femmes assises, d'enfants jouant aux châteaux de sable, de pêcheurs rentrant leurs filets. C'est un amusant coin de Hollande. M. René Ménard, dans une sanguine sobre, montre une mère allaitant, les hommes hissant des blocs pour une construction. M. Georges d'Espagnat, en des tons de tapisserie qu'il affectionne, mène deux fillettes à la cueillette des pommes, tandis que M. E. Wéry assoit ses « enfants sages » sous un oranger, au bord de la Méditerranée.

L'écolière lisant de M. Henri Martin est connue ; M. Jules Adler traite une scène familière, la *Sortie de l'école*, avec les cartables et les petits paniers, sous les yeux des parents attentifs. Enfin, avec M. Ernest Laurent, nous voici au bon logis, où la maman, près d'une table chargée de gâteaux, de fleurs et de jouets, soigne un nourrisson et conseille à la fillette pensive appuyée contre ses genoux : *Aimez bien votre maman, car personne ne vous aimera mieux qu'elle...*

C'est parfait, M. Gasquet sera content, car il préfère l'œuvre simple et coloriée. N'a-t-il pas dit, au congrès de 1904, que la reproduction photographique est une erreur ? Mais quand les reproduira-t-on pour le public, ces maquettes dont la technique est telle que l'imprimeur y songe

en vain (1)? Si les auteurs ne s'en mêlent pour lui rendre possible sa tâche, nous sommes voués longtemps encore aux planches photographiques.



PROMENADE EN FRANCE. — EFFORTS PARTICULIERS. — DÉVELOPPONS LE DESSIN D'APRÈS NATURE. — LES « AMIS DES FLEURS ». — GROUPEMENTS DIVERS.

M. Coste-Labaume, de Lyon, trouve que notre jeunesse française n'aura pas à se plaindre des sollicitudes que lui témoignent ses éducateurs, depuis plus d'un quart de siècle : « Aux vieilles écoles sombres, humides, mal aménagées et d'une propreté douteuse, ont succédé de vastes locaux, ayant parfois une allure monumentale, où l'air et la lumière circulent à souhait. » Cela est vrai en partie dans certaines régions et le deviendra plus encore. Mais l'adolescent, dans la plus splendide école, songe aux fleurs, aux paysages dont il entrevoit le ciel bleu par les fenêtres, au nuage qui passe. C'est la prison quand même dont il faut égayer les murs. Les maîtres l'ont tenté en sollicitant les pouvoirs publics, en prenant des images où ils ont pu.

Ils en obtinrent, tant qu'il y eut des fonds, sous Ferry, sous Paul Bert. Depuis, les facilités financières ont baissé. Que voulez-vous que fasse M. Gasquet, malgré sa bonne volonté, avec les 3 000 francs de crédit qui lui sont alloués pour la décoration des écoles ? Vous avez bien lu, 3000 fr. pour la France entière ! C'est moins que la Société de l'Art à l'École a dépensé en six mois pour déclarer son existence.

Certes M. Gasquet suivit avec intérêt l'initiative prise par

(1) Deux seulement sont éditées : *les Petits Hollandais*, de Hanicotte, et la *Sortie de l'école*, d'Adler. Il serait nécessaire, pour la facilité de remplacement dans les cadres, que ces images soient de même format.

la critique. Il fut frappé comme elle de la médiocrité, de l'insuffisance de l'imagerie dont il disposait, surtout de son impropriété à s'adapter aux sens de l'enfant, à éveiller en lui le goût des belles choses. Il se déclara convaincu de la nécessité de trouver la formule d'un art qui, à la simplicité des lignes et du contour, à la notation exacte des couleurs, joindrait la beauté. « Des essais non négligeables, écrit-il, ont été tentés dans cette voie, non sans succès. Nous les avons secondés de notre mieux. *Nous continuerons à le faire dans l'avenir...* »

En conclusion à cette assurance, M. Langlois, directeur du Musée pédagogique, organise une salle d'art à l'école. On retrouvera dans cette exposition permanente les essais les plus divers, surtout, espérons-le, ceux propres à développer le sentiment de la beauté simple.

Quelles sont les pensées exprimées, çà et là, au hasard de la promenade? Des peintres travaillent à la frise florale pour murs scolaires : M. Barberis dans une classe du XVe arrondissement, M. Victor Lhuer pour une maison d'édition. M. Paul Berthon tente de l'estampe populaire et en donne quelques centaines à différentes œuvres, M. Louis Dumoulin rêve de cent sujets botaniques, ethnographiques, qu'il rapporte de ses voyages à travers le monde ; M. Paul Descelles groupe sur des cartes-récompenses certains sujets familiers, M. Harenger esquisse des lithographies de la rue.

Mlle Gahéry, créant l'Union familiale à Paris, met en pratique, dans un local exigu, toute la théorie du jardin d'enfants et l'application complète de la méthode Frœbel.

Mais ce fameux « jardin d'enfants », que j'ai visité avec tant de joie à l'étranger, existe chez nous ! Paul Besques en revint enthousiasmé : « Il est, 53, rue Claude-Bernard, en plein quartier Latin, au fond d'un jardin, une maisonnette en bois, à deux pièces : on dirait une bergerie de Nuremberg ; sur les murs aux tons clairs, des gravures de Rivière, des dessins d'enfants, incorrects, mais plaisants par leurs

vives couleurs ; puis des fleurs, beaucoup de fleurs, des jacinthes et des crocus, des arbrisseaux aux bourgeons d'un vert tendre ; enfin, dans un grand bocal, des poissons rouges, et dans une cage des tourterelles apprivoisées. L'établissement, dirigé par Mlles C. Monod et M. Babut, a pour programme : Observation de plantes et d'animaux, — jardinage, dessin, modelage, — chants, jeux, histoires, récits, — mouvements gymnastiques avec accompagnement musical.

Mme Salomon, au milieu de ses fillettes de la rue des Pyrénées, a décoré de façon simpliste mais excellente sa classe ménagère. Avenue Rapp, c'est Mlle H. Augé qui égaye au jour le jour le mobilier de son cours et l'imagerie qui y circule. M. L. Huillier, instituteur à Paris, a eu, dès ses débuts, l'idée d'embellir la classe triste et noire. « Les bambins collaborèrent vite à l'œuvre du beau : en été la salle s'orna de guirlandes de feuillage, de fleurs ; des gravures, renouvelées, jetaient leur note gaie. » Maintenant dans un quartier commerçant et aisé, il a la première classe et a réussi à constituer une collection de 400 tableaux environ qu'il emploie dans ses leçons. M. Charles Riel a dessiné au pastel ou peint à l'huile des scènes qui ornent sa classe, 40, rue Manin. Il affectionne plus particulièrement les travaux agricoles, les semailles, la moisson, la vacherie, le charbonnage.

A Gros-Rouvre-en-Yveline, près Paris, M. Pierre Lelong a fondé, en 1904, le Salon au village. Peintres, graveurs, architectes, sculpteurs, recrutés dans le pays, occupent, durant les vacances de septembre, la modeste école du lieu et expliquent les choses familières qu'ils exposent : sites locaux, métiers du cru. Des musiciens se font entendre, des conférenciers parlent. Quelques-unes des œuvres restent chaque année dans l'école. M. Charles Moreau-Vauthier, lui, offre aux écoles et aux mairies de la région de Fontainebleau des toiles qu'il arrache à ses amis les peintres. Son titre : l'Art au village.

A Nancy, l'École lorraine d'art décoratif, présidée par M. Victor Prouvé, prépare un effort considérable. A Bordeaux, M. Ernest Achap, de la Ligue protectrice de la mutualité scolaire, a fait exécuter une affiche murale. A Toulouse, M. Marcel Braunschvig, professeur au lycée, résume dans un livre, *l'Art et l'enfant*, tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, et c'est à lui que nous aurons sans cesse recours. A Blois, M. G. Maurice, professeur au lycée, termine une étude sur *l'Art*, *l'école et le peuple*. M. Henry Gillot, professeur agrégé au lycée d'Oran, établit la Société oranaise d'enseignement par l'aspect.

A Lyon, M. Fleury Gromollard, du lycée Ampère, un des plus ardents protagonistes de l'art à l'école, « convaincu de cette nécessité d'entourer l'enfant de belles choses », a depuis trois années orné sa classe de septième avec l'aide de ses élèves. Il a réuni des sujets simples, accessibles aux petits : chroniques de la vie nationale, rustiques, de l'existence enfantine. Il y a joint des monuments, des paysages, quelques portraits. Une moitié constitue la décoration fixe, placée dans des cadres et des sous-verres. La deuxième, destinée à « illustrer l'enseignement », est mobile, en passe-partout. M. Gromollard a tout construit lui-même.

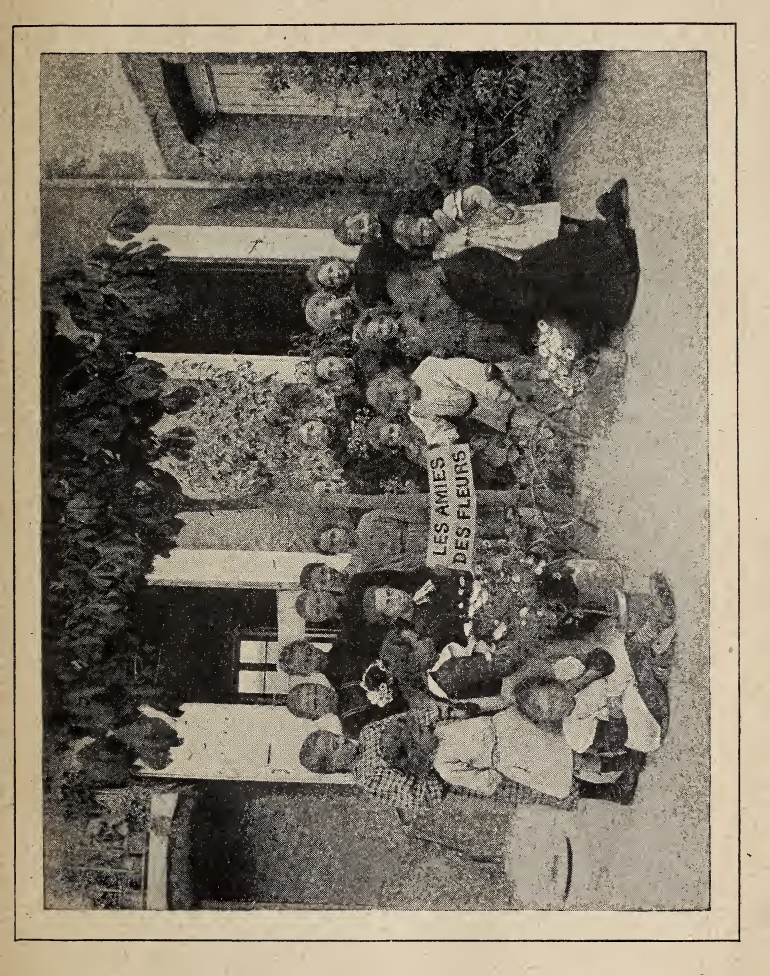
M. Ardaillon, dans son rectorat de Besançon, provoque un vif mouvement d'émulation. M. Béchet, directeur de l'école normale de Laon, a garni couloirs et vestibules d'estampes en couleurs. M. Victor Champier, directeur de l'école nationale des arts industriels de Roubaix, n'a pas cessé de poursuivre le programme de l'art à l'école. Il a eu la chance, dit-il, de le réaliser *pleinement*. Il a littéralement rempli l'immense local, c'est-à-dire trois ou quatre grands bâtiments, de multiples objets d'art, photographies, gravures, sculptures même, cadres de médailles, de nature à créer une atmosphère particulièrement favorable à l'imagination de ses élèves.

Ici, M. Paul Steck, inspecteur de l'enseignement du des-

sin, exprime pour la culture du goût, au comité des inspecteurs, une suite de vœux à suivre et à développer. On les retrouvera pour la plupart dans les desiderata de la Société de l'Art à l'École, mais M. Steck préconise surtout l'extension de l'étude du dessin. M. Gaston Quénioux continue ses cours pour un dessin « plus vivant », expose les résultats obtenus — cette exposition de dessins d'enfants était délicieuse — décore deux classes de l'École alsacienne. Mme Lacombe de Presles s'écrie : « Il n'est donc pas exagéré de dire que l'enfant possède en lui toutes les facultés d'un dessinateur ; qu'une direction intelligente, une sollicitude éclairée oriente ces facultés dès le plus jeune âge, et, sans effort, tout naturellement, l'enfant saura s'exprimer par l'image, comme il le fait par la parole et par l'écriture. » Mme Simonin, elle aussi, a réalisé une méthode de dessin d'après nature qui indique une profonde connaissance du cerveau de l'enfant. Depuis, la Section bordelaise de l'art à l'école, à la suite d'un rapport de M. Th. Chaussard, où celui-ci dit : « Un enfant cherche toujours à imiter ce qu'il voit, et s'intéresse davantage à un objet lorsqu'il le reproduit, » charge son président, M. Guilhot, et son secrétaire général, M. Franc Malzac, d'organiser des cours gratuits de dessin dans les écoles primaires et maternelles.

L'inspecteur primaire de Péronne, M. Bélille, a organisé dans sa circonscription une bibliothèque pédagogique, « en vue des moyens à employer pour éveiller et développer le sentiment du beau chez les enfants des classes primaires ». Il adressa une note de service circulaire où, commentant la théorie de l'éducation esthétique, il faisait appel aux municipalités pour un subside modique, dans le but d'acquérir les collections illustrées à l'usage des écoles. Presque toutes les communes répondirent favorablement, et M. Bélille réunit 500 francs pour acheter des estampes.

Un autre inspecteur primaire, M. J. Roux, de Tournon, a créé en Ardèche et dans les monts du Vivarais des socié-



LES AMIES DES FLEURS.

tés scolaires des Amis des fleurs. C'est la joie des élèves. La circonscription compte 240 écoles, 315 classes publiques. On y rencontre maintenant des plantes vertes, des fleurs et des bouquets en toute saison. Un grand nombre possèdent des massifs, des bordures, un coin particulier à jardiner. Actuellement, M. Roux essaye l'ornementation de plusieurs classes de Tournon par un groupe d'artistes originaires du cru.

A La Roche-sur-Yon, M. Simon a eu aussi l'idée de la Société « la Fleur », mais il s'agit surtout de dessin.

Maints directeurs n'ont pas hésité à historier leurs cartons scolaires, à instaurer des bons points en couleurs. M. Frandon, principal du collège d'Uzès, distribue de véritables souvenirs photographiques. « Les élèves, écrit-il, sont très satisfaits de ces récompenses. »

Les instituteurs primaires ne le cèdent en rien. Nous avons vu ceux de Paris. Voyez Portois, à Cambrai ; E. Le Barz, à Saint-Renan, qui, dans son village breton, s'échappe de la routine enveloppante ; Martin, à Angoulême, dont l'effort est merveilleux. Il lut dans un ouvrage de M. Vessiot, en 1886, que « comprendre dispense d'apprendre », remarqua l'attention de ses élèves sur certaines images. Il prit l'habitude de les montrer au moment de son cours, fut conduit à les multiplier. Les élèves cherchèrent eux-mêmes. Les gravures furent collées sur des feuilles libres, de format uniforme, composèrent des collections.

A chaque leçon, M. Martin autorise un certain nombre d'auditeurs à aller observer les images en silence. Puis il les interroge. L'installation est simple. Une corde tendue à hauteur des yeux ; les images y sont fixées par des épingles de blanchisseuse, quatre élèves y vont à la fois : dès que l'un revient, le suivant le remplace. Parfois il use de ce dispositif : Une tige à charnière est fixée au mur ; à cette tige pend un passe-partout double verre, deux gravures y sont intercalées ; deux groupes d'enfants peuvent les contempler sur

les deux faces si cela est nécessaire. Puis il associe la nature à l'art. L'école est moderne, la classe est éclairée par quatre larges fenêtres de vingt-quatre carreaux en trois travées, sans compter l'imposte avec vasistas. La travée centrale seule peut s'ouvrir, les autres sont fixes. Sur l'appui, taillé en glacis à l'intérieur, il a fixé des planchettes horizontales, soit huit en tout. Sur chaque planchette fleurissent en pots huit plantes en toute saison : géranium, fuchsia, acanthe, etc.

Hélas ! il faut bien l'avouer, c'est l'initiative individuelle qui a fait le peu qui est fait, et M. Gaston Rabaud, professeur au lycée Charlemagne, un de ceux qui ornent leur classe et l'esprit de leurs disciples, rappelle que celle-ci « n'est jamais encouragée : les maîtres qui en font preuve se tiennent très heureux s'ils ne rencontrent qu'indifférence de la part de leurs chefs » ! Un instituteur de Toulouse, M. Dardignac, raconte : « J'ai voulu faire quelque chose pour la décoration artistique des salles de classe. J'ai fourni un rapport. Approuvé, j'ai créé le musée d'art circulant interscolaire, ayant pour but d'assurer la décoration mobile des écoles. Pratiquement je me suis heurté au mauvais vouloir de mes collègues et j'ai dû, faute de ressources, laisser rapidement s'éteindre, le cœur plein de tristesse, l'œuvre péniblement lancée. » M. A. Ceautier est architecte de la ville d'Auxerre. On lui demande de poser des tableaux d'honneur dans une école. Il les trouve tellement ignobles qu'il refuse. Le lendemain les tableaux sont posés quand même ! Et je ne veux pas couvrir de honte un malheureux inspecteur primaire, en narrant qu'il se fâcha tout rouge parce qu'un directeur avait fait nettoyer les tables de ses classes !

A Paris on compte de nombreuses sociétés : pour le Développement de la culture artistique, fondée par MM. Chéramy et Jacques Teutsch; pour l'Étude de l'enfant, président M. Alfred Binet; un cercle populaire des Amis de l'enseignement laïque, créé en juin 1890 par M. Charles Gibier, et d'autres. Voici maintenant la Société nationale de l'Art à

l'École. Le nombre des associations et des personnalités qui s'occupent de l'enfance et de ce qui peut améliorer son esprit est considérable. Qu'ils coordonnent leurs idées, qu'ils unissent leurs efforts, qu'ils composent une nouvelle ligue plus particulièrement attachée à l'art, à l'hygiène et au goût, qu'ils agissent. Il est temps. N'est-ce pas hier qu'un critique impartial, instruit, à n'en pas douter, s'écriait douloureusement en constatant le quasi néant de notre agitation : « Nous avons conscience que la suprématie artistique, au moins en ce qui touche les arts industriels, menace d'échapper à notre pays ! »



NÉCESSITÉ DE RECOURIR AUX INITIATIVES PRIVÉES. — COLLABORATION INDISPENSABLE DES ARCHITECTES. — CRÉATION DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'ART A L'ÉCOLE.

Déjà, au congrès de 1904, M. Bayet disait : « Il faut surtout faire appel au dévouement de nos instituteurs, à leur zèle, à leur coquetterie pour l'école. » M. Beurdeley ajoutait : « Il y a lieu d'établir une collaboration volontaire entre les hommes d'éducation et les artistes. » Et M. Gasquet, en constatant que 3000 francs ne suffisent pas à la direction de l'enseignement primaire, nous a tracé notre devoir : il faut recourir à l'initiative privée, à l'union des efforts individuels.

A ce même congrès M. Langlois s'exprime ainsi : « Il serait intéressant de fonder une société qui se préoccuperait d'introduire l'art à l'école. Votre exposition n'aura qu'un temps. Une société assurerait la permanence de son œuvre. »

Au retour de Louvain, en 1905, où j'avais assisté à l'éclosion de la Société « l'Art à l'école et au foyer », j'écrivais moi-même : « Ce que des commissions n'ont pas su tenter,

ce que des individualités ne peuvent arracher aux pouvoirs publics, un groupement peut l'obtenir. Il est inadmissible qu'en France on ne puisse rivaliser avec ce qui existe à l'étranger, en Suède, en Angleterre, en Allemagne, où l'Association des instituteurs pour l'éducation artistique, de Hambourg, est devenue une véritable puissance. » Et M. Roger Marx, citant en 1906 ce qui se passe en Suède, ajoutait : « On voudrait qu'une société pareille vînt à se créer à Paris. »

Le 14 février 1907, le groupement tant réclamé naquit, sous le nom de Société nationale de l'Art à l'École, provoquant un mouvement d'opinion considérable. Son programme est celui qu'on attendait : l'école attrayante et ornée, des images et des fleurs. La cage joyeuse pour rendre joyeux l'oiseau, l'école fleurie substituée à l'école buissonnière. D'abord le gros de murs, la maçonnerie. Il faut la bonne volonté de MM. les architectes. Accepteront-ils l'alliance? Les plans de M. Félix Narjoux pour les constructions scolaires ne suffisent plus. Il faut beaucoup d'air, beaucoup de lumière, beaucoup de place. Mlle S. Brès affirme qu'il est indispensable que les architectes collaborent avec le personnel de l'enseignement. « C'est la condition même de l'adaptation parfaite des locaux à leur usage... Je sais bien que les architectes ne sont pas complètement ignorants des besoins scolaires. Cependant — du bâtiment plus que personne en un sens — en un autre ils n'en sont nullement, et mille faits ou détails importants au point de vue éducatif et hygiénique leur échappent... » Et M. Paul Vitry précise le désir artistique : « Pas de fac-similé, de trompe-l'œil, de faux tableaux, de fausses baguettes dorées... Enfin, si de la maison d'école même, non par la profusion des ornements, ni par le luxe extérieur, mais par la justesse des proportions, l'adaptation logique des matériaux, par la gaieté générale, on arrivait à faire une véritable œuvre d'art, ne serait-ce pas la meilleure leçon d'esthétique? »

Maintenant, le détail intérieur. Les oculistes proscrivent le blanc uniforme, le lait de chaux friable. Les pédagogues réclament des peintures claires, lavables. Au congrès de l'Art public, en 1905, à Liége, quelle unanimité sur la question traitée par un Français, M. D. Bareilhes, inspecteur primaire, mort depuis à Toulouse !

Et puis l'imagerie ? La société nouvelle a trié dans les stocks existants. Que d'ordures produites au nom de l'enfance ! Le choix est maigre. Par la suite elle ouvrira un concours pour la création dans chaque province d'estampes propres à décorer les classes.

Les sujets préférés appelleront un paysage caractéristique de la région, une composition sur un des métiers locaux, et devront être traités avec la simplicité qui convient à l'enfance. La petite image manuelle ne sera pas oubliée. Ah ! les jolis bons points aquarellés à obtenir de Henri Rivière, de Bernard Boutet de Monvel, de Benjamin Rabier, d'Augustin Hanicotte ! Il faudra ensuite l'appoint des élèves eux-mêmes à ces décorations. On apprendra aux jeunes filles, outre la science et le dessin, à embellir leur école pour qu'elles sachent plus tard embellir leur maison.

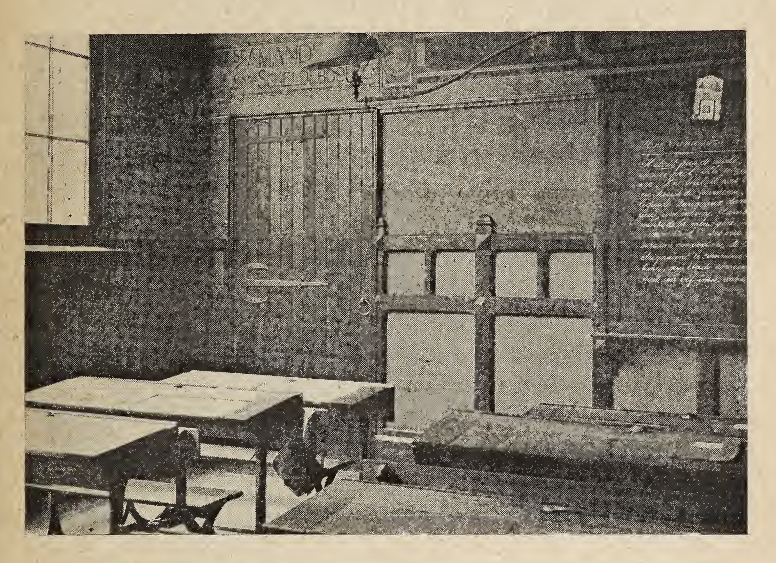
Il faut que les familles s'en préoccupent ; il faut, ainsi l'a dit M. Couyba à la Sorbonne, que « les classes soient des conservatoires et des petits musées, grâce aux contributions volontaires des municipalités, des groupements d'anciens élèves et de leurs parents, devenus les bienfaiteurs de l'école qui fut leur bienfaitrice.

« Sans aller jusqu'à peindre à fresque les murs de nos écoles communales, comme Anvers, ni éditer des séries de planches en couleurs des artistes locaux, comme Bruxelles, pourquoi nos grandes cités, et Paris la première, ne feraient-elles pas ce que firent d'abord Bruxelles et Anvers : prélever chaque année une portion, si infime soit-elle, sur le crédit pour achat d'œuvres d'art, et l'employer à la décoration intérieure d'une école ? Les toiles s'entassent parfois dans

les greniers des villes, les plâtres et les marbres encombrent les squares trop exigus, et les écoles où se forme la nation de demain demeurent çà et là maussades et désolées. »

Les villes et les communes ne peuvent refuser leur appui.

Ne s'agit-il pas d'améliorer ce qui leur appartient en leur évitant de la peine ? Le même raisonnement s'applique à



Anvers. — Ecole primaire communale, décorée de fresques à la mi-hauteur supérieure.

l'État, et l'administration des beaux-arts peut prêter partie de ses achats à l'Instruction publique. Chaque filiale du groupement central, chaque section peut se tracer un programme d'action spécial, dont l'exécution se poursuivra au fur et à mesure des ressources.

« Sort étrange des idées ! s'écrie M. Victor Margueritte. Celle-ci était, il y a cinquante ans, excellente. Elle n'est point meilleure aujourd'hui. Mais l'heure, le sol, le climat ont changé. Au lieu d'un terrain stérile, un terreau fécond

recueille et va faire fructifier la bonne graine. Niez donc le progrès. Il s'accomplit en dehors de nous, et malgré nous. Il est rare, dans le champ des idées, que celui-là qui a semé moissonne... »

Si, les enfants sèmeront eux-mêmes, et récolteront. Nous n'aurons qu'à leur montrer la nature. Pour des esprits simples, il faut un art simple. Il faut surtout des réalisations progressives, améliorer ce qui existe, peu à peu, sans argent ou presque, puisqu'on n'en a pas pour cela. Voilà le grand mot. Et notre ligue essayera vraiment de faire mieux que d'inculquer à l'enfance la peur du gendarme. Sans dédaigner cette *image animée*, ce guignol du tableau noir, cette *intuition par l'aspect*, ces *projections lumineuses*, qui sont le grand arcane de la pédagogie, elle s'occupera du décor général, de ce cadre où vivent les jeunes âmes, où elles apprennent à comprendre ; elle implantera dans ces cerveaux puérils la joie des images qui demeurent et de celles qu'on emporte.

EXEMPLES DE L'ÉTRANGER. — LES INSTITUTEURS DE HAMBOURG. — JARDINS AMÉRICAINS. — L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL BELGE. — LES ÉCOLES D'ANVERS. — « L'ART A L'ÉCOLE ET AU FOYER ». — ÇA ET LA.

On a constaté que le mouvement de l'art à l'école avait pris naissance en Allemagne. C'est exact. L'imagerie scolaire y est variée, soucieuse de l'art, à des prix abordables. Des hommes de talent, nombreux, s'y sont consacrés. L'initiative privée s'y manifeste par les soins d'une société puissante qui s'est créée à Hambourg voici plus de dix ans : l'Association des instituteurs pour l'éducation artistique. Elle comprend neuf sections : 1° arts plastiques ; 2° littérature ; 3° musique ; 4° gymnastique ; 5° travaux manuels ;

6° formation des maîtres; 7° études de l'enfance; 8° théâtre; 9° photographie.

De fréquentes brochures expliquent et propagent les théories et les travaux de chacune de ces sections. Des



LE TISSAGE.

ANVERS. — Un des dix panneaux de *la Culture et l'industrie du lin dans les Flandres*, décoration d'une école primaire communale.

concerts populaires sont donnés dans les écoles. On y joue du Weber, du Wagner, du Rossini. Les orgues y mugissent. Une semaine avant, le programme est envoyé aux instituteurs qui jouent ou font jouer les thèmes principaux, esquissent la biographie du compositeur. Les anciens élèves ont droit aux cartes d'entrée moyennant 0 fr. 10. L'année dernière il a été donné sept concerts; chacun a rassemblé plus de deux mille auditeurs, comportant quatorze mille

cent cartes. La société a en outre un organe mensuel illustré, *Der Saemann*. C'est une des meilleures revues éditées par Teubner, de Leipzig.

M. Marcel Braunschvig nous apprend que les conseils municipaux de Leipzig, de Dresde, ont attribué des sommes importantes à l'embellissement des écoles. A Altona, en 1902, 500 marks furent votés dans un but semblable. Sept classes de la seizième école populaire de Charlottenbourg et, à Berlin, l'école fiscale « Augusta », ainsi que le séminaire des maîtres qui y est adjoint, ont été ornés. Le duc de Saxe-Meiningen a octroyé à l'école de Lanscha deux cent vingt-huit gravures encadrées. Une circulaire du gouvernement d'Anhalt appelle l'attention sur la nécessité de l'éducation artistique pour la décoration des classes.

Parallèlement aux associations des maîtres, il existe dans certaines villes allemandes des associations de parents, sous ce titre général : « l'Art dans la vie de l'enfant. » La plus florissante est celle de Berlin, qui a publié en 1902 un manuel d'éducation artistique à l'usage des parents et des maîtres. C'est à Berlin qu'eut lieu, en mars 1901, l'exposition « l'Art dans la vie de l'enfant », qui comprenait trois parties : décoration de l'école et de la maison, livres d'images, dessins d'écoliers.

En 1906, M. Sickinger et le Dr Wolf Becher lancèrent à Charlottenbourg la conception fameuse : « l'École dans la forêt, » qui se propagea rapidement... jusqu'en Écosse ! On cria : La meilleure décoration de l'âme enfantine, c'est la nature !

Il est certain que l'école idéale est sous le ciel, au sein des bois, dans le décor immortel de la terre. Mais s'il est possible de l'introduire à la maison, cette nature, pourquoi ne l'essayerait-on pas ?

D'où la chromolithographie allemande, qui inonde les pays avoisinants. Il en est entré 11 086 kilogrammes en France, en 1905, par la gare de Tourcoing. Il faut lire l'ar-

ticle d'Auguste Marguillier dans la *Chronique des arts* sur l'imagerie scolaire en Allemagne. C'est la première.

Il existe en outre une coquette revue spéciale, *Kind und Kunst*, qui se propose d'habituer l'enfant à observer la beauté dans la nature et dans l'art, apprend la méthodologie de l'enseignement esthétique aux parents et aux maîtres, reproduit des chefs-d'œuvre, des modèles de chambres d'enfants, des dessins puérils, des jouets, etc. La revue *Hochland*, à Kempten, en Bavière, cède, à 2 et 3 centimes, des photographies, et de superbes héliogravures à 10 centimes.

Der Saemann nous apprend que l'art à l'école se propage en Amérique. On a pu en juger par l'exposition de Saint-Louis. Il existe une société qui se charge d'acheter des gravures et de les faire circuler. On en trouve à 0 fr. 05 ou moins. La mine est inépuisable, avec les collections Perry, Brown et *Cosmos-Pictures*.

Par exemple, les « jardins d'enfants », en Amérique, sont rudimentaires et diffèrent sensiblement de ceux que nous avons admirés en Allemagne, en Belgique, et que nous commençons à voir en France. M. Georges Benoît-Lévy nous raconte dans le *Tour du Monde* : « La municipalité de New-York avait acheté au bord de l'Hudson, dans un quartier populeux, 3 hectares de terrain qui servaient de décharge publique. Mme Parsons lui dit : « Prêtez-moi ce « terrain, je vous le rendrai embelli. » Puis elle invita les familles pauvres à envoyer leurs enfants. Elle installa une vaste tente avec un tableau noir. Les enfants furent divisés en groupes de vingt-cinq, numérotés, le terrain partagé en vingt-cinq tranches. On expliqua l'usage des outils, des graines. En moins d'une heure et demie vingt-cinq carrés étaient semés et, de ce jour, les petits jardiniers vécurent passionnés pour savoir ce qu'il adviendrait de leurs graines. » Cet exemple a été suivi dans d'autres villes, notamment à Philadelphie, où une association se forma et se mit

d'accord avec la municipalité pour aménager des jardins d'enfants. Le comité d'éducation publique de Philadelphie vota 16000 francs, sous la direction de miss H. C. Bennett et de M. R. F. Powell. On n'est pas plus américain.

Sautons l'Atlantique. Depuis 1883, une Association d'art pour l'école orne les classes de Londres, grâce aux œuvres spécialement composées par une seconde Association dite « de Fitzroy ». Cette dernière, présidée par M. Heywood Sumner, renferme des artistes réels : Selwyn Image, Christophe W. Wall, Louis Davis. Les estampes qu'elle publie s'inspirent des sujets rustiques, sinon des Livres saints. L'exposition de la Libre esthétique de Bruxelles en 1894 en contenait une série. La facture en est simple, en tons plats avec des contours accusés. Mais les sujets ont été trouvés trop idéalistes par d'aucuns. Cette année même (1907), un Londonien, M. Harrold Johnson, a passé cinq semaines chez nous, enquêtant sur l'enseignement de la morale laïque. Il s'est intéressé tout particulièrement à la question de l'art à l'école, convaincu qu'il faut créer une atmosphère pour que le nouvel enseignement philosophique porte ses fruits. De retour à Londres, il a créé la Ligue de l'instruction morale qui répond à celle de l'Art à l'École chez nous.

Le musée artistique de Manchester prête aux écoles des collections encadrées. Nombre de cités importantes ont décoré les murs des classes à leurs frais. Et une lettre reçue de l'Inde anglaise par M. L. Mallinger l'assurait que le bulletin de *l'Art à l'école et au foyer* était lu là-bas avec intérêt...

Pour la décoration intérieure, l'enseignement communal belge est en avance sur le nôtre. Il a réussi à transformer les établissements scolaires en logis d'art et de beauté. Partout, de la grande ville à l'humble bourgade, municipalités et maîtres ont rivalisé de claires peintures et d'attrayantes imageries. A Bruxelles, le labeur est incessant. Naguère encore une commission a été instituée pour l'élaboration de vingt planches artistiques à suspendre aux murailles,

commandées à des artistes du cru. Les deux premières sont parues. Cette collection, composée de sites et de métiers flamands, s'annonce comme un véritable monument national, dont le mérite artistique ne le cédera en rien à l'utilité géographique. Il existe une Société de l'éducation familiale qui a hautement manifesté ses préférences aux congrès de Liége en 1905 et de Milan en 1906. Et lors de la dernière discussion à la Chambre belge du budget des sciences et arts, le 24 juillet 1907, M. Jules Destrée, membre militant de l'Art à l'école et au foyer, y a triomphalement fait applaudir ses théories.



SAINT GEORGES ET LE DRAGON. CHROMOLITHOGRAPHIE MURALE DE M. HEYWOOD SUMNER.

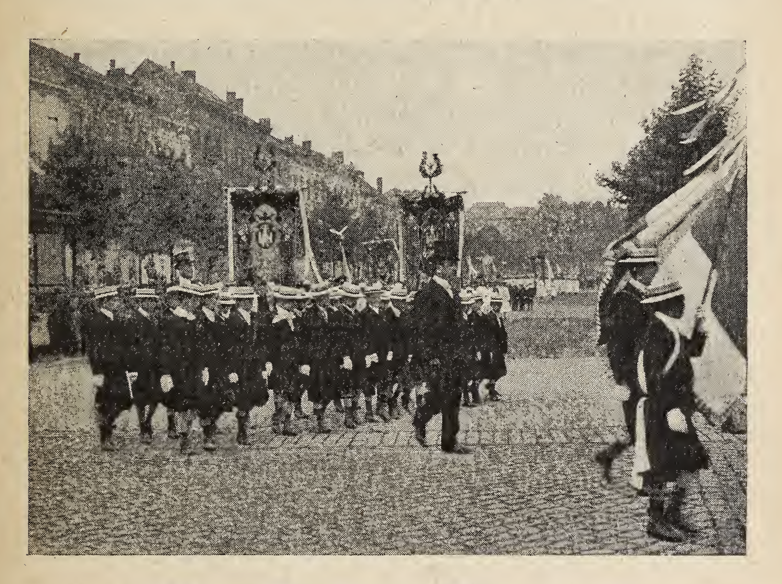
La Belgique est d'ailleurs le pays de l'art à l'école par définition. J'ai dit ailleurs que l'éducation esthétique populaire était désormais inscrite au programme des six années d'études primaires. L'arrangement et l'ornementation des classes en constituent les éléments principaux. L'enseignement par l'aspect, les projections

lumineuses, l'image animée viennent s'y joindre en un bouquet complet. Dès le « jardin d'enfants », qui correspond en partie à notre école gardienne, de trois à six ans, le jeune être apprend les formes, les lignes et les couleurs par le *pliage* des papiers, la cadence et la mesure, par les *jeux musicaux*. Peu à peu, aux côtés de l'esprit qui s'éveille, autour de lui, le pédagogue brabançon augmente l'ambiance intellectuelle, améliore les pancartes murales, confie aux minuscules mains des récompenses de choix, des témoignages plus parfaits de satisfaction. Il lui apprend à *penser beau*.

J'ai visité vingt-cinq villes et leurs écoles (mission de 1905). Partout l'effort m'a semblé manifeste. Envahie, écrasée par la production étrangère, surtout celle de Leipzig, Carlsruhe et Berlin, l'imagerie locale tentait de réagir, de s'échapper. Certains maîtres forgeaient l'œuvre de toutes pièces, avec l'aide des petits talents présents, utilisant les objets les plus modiques, combinant les affiches, les cartes postales, les chromos de boîtes à bonbons, même des cartes à jouer (Liége, Namur, Huy); d'autres, appuyés sur des municipalités fortunées, où l'argent n'est jamais refusé quand il s'agit de l'enfance, demandaient à des artistes du cru des séries nouvelles, indigènes, éditées par de notables imprimeurs d'art du pays (Bruxelles, Liége); d'autres enfin obtenaient des résultats qui peuvent passer pour plus considérables encore : la décoration murale par des fresques peintes, frises, encadrements, dessus de portes, à thèmes historiques ou ethnographiques (Anvers, Gand), des ornementations entières d'arts appliqués, boiseries, ferronneries, ciments géométraux dans les cours, carrelages mosaïqués, statuettes, préceptes dans les vestibules (Anvers).

C'est en 1897 que l'administration élue de cette grande cité prit la résolution de faire orner chaque année une classe par un élève de son Académie des beaux-arts. Il est alloué à celui-ci une somme de 3 000 francs prise sur le crédit des achats annuels. Il exécute son travail, sous la direction des

professeurs, sur un sujet déterminé. Depuis lors, dix commandes ont été enregistrées. Cinq sont achevées et placées. On y trouve trois peintures d'histoire : *les Premiers Belges*, *la Conquête des Gaules*, et *Époque de Charlemagne;* une de documentation pittoresque, en six panneaux, les *Ouvrages manuels de la femme* aux différentes époques (école de filles),



ANVERS. — Fête nationale de l'Enfance, le 21 juillet.
Défilé des écoles de garçons.

et deux allégories, *Science, Poésie;* enfin une suite de dix toiles séduisantes de couleur locale : *la Culture et l'Industrie du lin dans les Flandres.*

Les cinq autres commandes, qui seront placées dans le courant de 1908, figurent *les Gloires nationales belges*, *la Civilisation*, *les Industries belges*, *les Artisans à travers les âges*, *les Sept Œuvres de charité* (le monde des enfants et des animaux). Cette dernière pensée, d'associer l'enfance à ses frères inférieurs, est cultivée avec soin. Dans toutes les

cours, tous les préaux, les élèves entretiennent une colonie ailée, les nids s'étagent le long des murs, choyés, sauvegardés. Rue Bervoets, j'ai vu cinquante fillettes, hautes comme des bottes, émietter le pain des pigeons et des moineaux, et leur causant!

Les jeunes filles de l'école moyenne (douze à quinze ans) décorent elles-mêmes leur logis par application, entre double vitre, de fleurs et de graminées cueillies au cours des promenades dominicales. A côté des exercices de ménage qu'elles seront appelées à pratiquer dans l'existence journalière, elles apprennent à embellir leur intérieur, garnir les fenêtres, les portes, les cheminées, disposer les étoffes d'ameublement, composer des arrangements.

J'ajoute qu'à Anvers, une fête nationale, où défilent dix mille enfants, a lieu chaque année le 21 juillet. Un jeune poète est chargé d'écrire une cantate, un de ses camarades la met en musique, pour être chantée par cette multitude naïve. Tout cela est de l'art, de l'art simple et candide, comme il en faut pour reposer des cerveaux à peine ouverts aux compréhensions de l'existence. Plus tard, on pourra leur commenter les chefs-d'œuvre des maîtres : ils seront préparés.

Comme la littérature, l'art à l'école est une force agissante de la nation. Le gouvernement belge s'en est aperçu. Maintenant, il tente de suivre, dans les athénées plus spécialement à sa charge, les utiles tentatives réalisées par les communes dans leurs établissements primaires. Mais celles-ci marchent plus vite encore. Circulaires, brochures, ordres de service vont partout, propageant l'initiative, la stimulant, la dirigeant. Les distributions d'imageries sont multiples, les visites de musées, les promenades aux monuments se renouvellent souvent. Rien n'est plus profitable au développement du goût, à la fixation d'une pensée qui hésite encore et trébuche à la recherche du beau.

L'initiative particulière achève l'épanouissement de ce

parterre. Des assemblées professorales se passionnent pour ces questions. Du congrès de Louvain, en 1905, naquit la Société de l'art à l'école et au foyer, à l'exemple de celle des instituteurs de Hambourg. Elle comptait le mois d'après cinq cents adhérents, à la fin de 1906 treize cents, appartenant aux positions et aux fonctions sociales les plus différentes.



ANVERS. — Fête nationale de l'Enfance, le 21 juillet.
Défilé des écoles de filles.

Elle distribue des planches en couleurs et des lithographies, publie un bulletin mensuel, dont chaque numéro contient un commentaire esthétique, analyse les livres et les travaux sur la matière, renseigne, morigène, éduque les instituteurs.

M. L. Mallinger, qui travaille à un catalogue complet, analytique et descriptif de l'art à l'école, lequel sera édité par l'Institut international de bibliographie et d'iconographie de Bruxelles, a écrit cette phrase réconfortante : « Pour

deux à trois francs, il y a moyen de garnir artistement toute une salle d'école. » On pourrait d'ailleurs faire contribuer les enfants à cette décoration, en leur demandant un ou deux sous par an.

Hors Belgique, le directeur général de l'enseignement du grand-duché de Luxembourg va inaugurer à l'Athénée des leçons d'esthétique et d'histoire de l'art. En Hollande, voici déjà deux ans et demi que s'est établie, à La Haye, la Société néerlandaise pour le développement de l'élément esthétique dans l'enseignement. Elle a publié divers opuscules sur le but de l'association et sur l'enseignement du chant dans les écoles. Puis quelques numéros d'un bulletin provisoire auquel s'est substituée une revue mensuelle : *Esthétique et enseignement*. C'est une dame, Mme Adrienne G. Dyserinck, qui en est la secrétaire générale.

En Suisse, les écoles sont agréables, ornées de fleurs aux fenêtres, de parterres de verdure, de plantes grimpantes. Quelques-unes sont d'une architecture curieuse, suggestive, en demeurant simple. C'est bien la maison riante et accueillante de l'enfance que réclamait M. Édouard Petit au congrès de 1904. Lisez *les Constructions scolaires en Suisse*, par Henry Baudin (édit. W. Kündie et fils), plus d'un plan vous séduira. Allez jusqu'à Chêne-Bourg, banlieue de Genève, et regardez l'école qu'y a construite à peu de frais M. Marc Camoletti. Et concluez.

En Espagne, on s'inquiète, on commence. M. Ventenac, directeur des écoles françaises de Madrid, y implante l'art, distribue avec sagacité les images que la Société de l'Art à l'École lui envoie.

En Italie, que se passe-t-il dans les écoles de certaines régions, villes ou bourgades de la *patrie de l'art?* On n'en parle guère, mais peut-être serons-nous mieux renseignés cette année, au retour de la mission que va confier la Société de l'Art à l'École, au nom du gouvernement français, à un de ses membres, M. H. Cousturier, ancien professeur de l'Université.

La Bulgarie fournit un contingent d'adhérents. M. Palacheff, professeur de dessin à Sofia, initiateur du mouvement en faveur de l'éducation artistique, a commencé la publication d'une série de cartes-vues ornées de peintures célèbres, commentées brièvement. Il est également l'auteur d'un livre : *Tableaux du jeune âge.*

Au Nord, la Suède nous montre des exemples. Il y a longtemps que l'art à l'école a tenté les initiatives particulières. Deux sociétés ont, grâce au concours d'artistes désintéressés et de mécènes généreux, pu se manifester utilement.

L'une à Stockholm, depuis 1897, a fait placer quatre peintures : une fresque de 8 mètres, par Carl Larsson (1901), représentant un chœur d'élèves dans une plaine voisine; un paysage crépusculaire à Tyreso, offert par le prince Eugène, qui en est l'auteur (1903). Ces deux toiles sont disposées dans la cour vitrée intérieure du Lycée latin. Dans une école primaire communale on peut voir les deux autres, décorant l'escalier, *Chevaux en liberté* et *Vaches au pâturage*, par Nils Krenger (offerts par Mlle Eva Bonnier). Cette donatrice a aussi fait cadeau de sculptures et de céramiques. Cette première société est inspirée par un écrivain d'art, Carl G. Laurin.

L'autre, à Goeteborg, a pu, grâce aux munificences d'un riche habitant, M. Pontus Furstenberg, faire peindre par Carl Larsson les trois étages d'un escalier. Une frise, dans cette école de filles, représente un cortège d'enfants portant des fleurs. *Dehors souffle le vent d'été*, ainsi est intitulée cette page poétique de Larsson (1903).

En Finlande, un professeur de Suomi, M. R. af Ursin, a ouvert un concours entre les architectes pour un plan d'école campagnarde. Après une enquête parmi nous, il a créé à son retour (février 1907), à Turku (Abo), une société qui distribue des images et des photographies, à l'exemple d'une sœur aînée qui existait depuis avril 1906 à Helsingfors.

Quant à la Russie, si cruellement déchirée, elle cherche, elle commence : M. Tscharnolussky, chargé de l'Annuaire de l'Instruction publique, regarde, étudie..... On peut affirmer que des sables algériens aux neiges scandinaves cette émouvante théorie de l'art à l'école agite le monde de la pensée.

Léon Riotor,
Secrétaire général de *L'Art à l'École*.





La Maison d'école et le Mobilier scolaire.

Contrairement à une théorie acceptée sans examen et étayée par l'autorité inexplicable des formules toutes faites, l'enfant adore s'instruire et entoure d'une respectueuse affection les maîtres chargés de lui apprendre ce qu'il ignore. Sa curiosité dévorante le pousse, d'instinct, à questionner, à écouter, à regarder, à déchiffrer les problèmes multiples de la vie, à toucher de la main ce monde inconnu dont le mystère l'attire et le fascine. Si l'élève prend en haine l'école et le professeur, c'est presque toujours parce que l'école et le professeur se trompent lourdement; si l'étude devient un supplice, c'est parce que l'éducateur ignore le premier mot de son métier; si la classe prend l'aspect d'une prison, c'est parce que le local où l'on cadenasse le petit étudiant est sinistre.

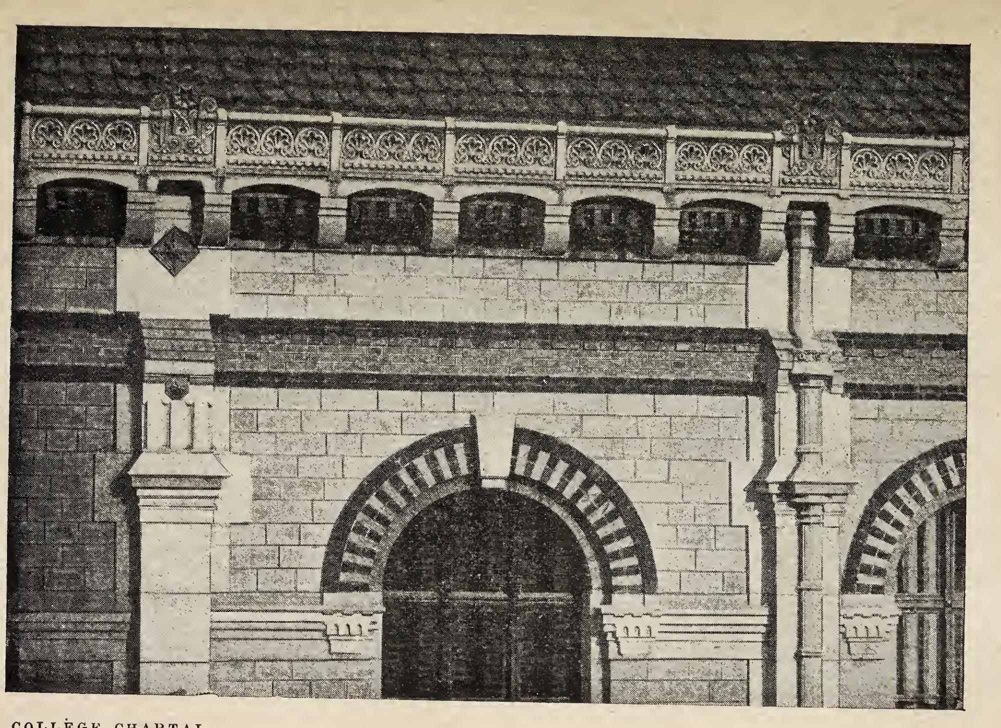
Jules Vallès et Robert Caze ont décrit, avec une sorte d'horreur tragique, ces antres crasseux, sombres, humides et lugubres appelés collèges il n'y a pas encore fort longtemps, et où s'étiolaient, comme des oiseaux en cage, des êtres assoiffés de tendresse, de soleil et de liberté. Certes, les choses se sont modifiées dans le régime universitaire; les bastilles d'antan ont, en grand nombre, disparu, et on ne saurait trop rendre hommage à un artiste trop peu connu tel que Train qui, le premier, osa rompre avec la routine et attira sur sa tête les foudres académiques en construisant

le collège Chaptal, aux façades polychromes, aux baies largement ouvertes, aux cours ensoleillées, à l'accueil aimable et gai. Oui, une salutaire évolution se fait sentir dans l'architecture scolaire, mais nous sommes encore loin des installations anglaises, sortes de cottages noyés dans la verdure où l'on s'occupe autant du corps que de l'esprit et où le football, la natation, la gymnastique et la marche réagissent contre la claustration imposée par le travail cérébral.

Mens sana in corpore sano est une formule excellente, celle-là, et éternellement vraie. Il est certain qu'un enfant bien portant à qui l'on accorde la dose rationnelle de sommeil, de repos, de mouvement et de jeu à laquelle son âge lui donne droit se trouvera dans des conditions infiniment meilleures pour suivre une leçon et s'y attacher qu'un pauvre diable anémié par le manque d'air et de lumière, déprimé par une réclusion anormale, sevré d'exercice, réveillé trop tôt, terrorisé par des visages malveillants ou maussades, et broyé par une discipline uniforme pour tous les tempéraments, discipline qui le rend hypocrite, menteur et sournois.

Comme la plante qui se tourne toujours vers le soleil, la jeunesse cherche la joie. Laissant de côté la pédagogie, et ne m'occupant que de l'extériorité du cadre dans lequel se confine l'existence de l'écolier, je crois donc qu'il serait extrêmement simple de rendre tellement agréables et attirants les locaux scolaires que l'enfant prendrait en affection son *studio*, s'y plairait, y séjournerait sans ennui et ne s'apercevrait pas de la fuite des heures, ordinairement si lente pour ces turbulences toujours en activité.

Le hasard, qui fait parfois très bien les choses, a mis justement sous mes yeux une école qui résume toute ma théorie et prouve que mes désirs sont faciles à réaliser. Un jeune architecte, M. Sautereau, a élevé à Jussac, dans la Haute-Vienne, une petite bâtisse absolument délicieuse que j'ai tenu à faire reproduire ici. Ah! comme ce modeste constructeur, autrement plus artiste que la plupart de nos



COLLÈGE CHAPTAL
A PARIS, DÉTAIL.

TRAIN,
ARCHITECTE.

insupportables et pédants grands prix de Rome, a compris le caractère naïf, aimable, nullement doctrinal que doit présenter la maison des enfants ! Nous voici donc délivrés du fronton et de l'entablement classiques qui coûtent fort cher, ne signifient rien et dotent notre architecture scolaire de l'aspect gauche et emprunté que gardent les paysans sous la redingote endimanchée. Il est à souhaiter que l'école de Jussac qui, à un concours, n'aurait même pas obtenu une mention, serve de modèle et de type, et que l'intelligente initiative de M. Sautereau soit comprise et suivie.

Il faut que, dès l'entrée, l'école se montre accueillante et cordiale, car les jeunes imaginations subissent les impressions avec une inconcevable rapidité. Que les architectes, dans la circonstance, oublient leurs études antiques et leur science boursouflée ; qu'ils nous fassent grâce des symboles mythologiques dont ils encombrent, bien illogiquement d'ailleurs, nos monuments. Pour une fois, nous mettrons de côté le casque de Minerve et la lyre d'Apollon qui exigent des explications compliquées et des rapprochements péniblement embrouillés pour des simples. Afin de se faire comprendre des petits, il est sage d'emprunter le langage des petits. L'école est leur maison, qu'ils s'y sentent à l'aise et chez eux. Pas de sculptures, pas de mouluration, pas de fatras prétentieux et intimidant. Par raison d'hygiène et d'économie, l'inutile corniche sera implacablement supprimée et remplacée par des arrondis que nous retrouverons à l'intersection de tous les murs, passés, sans exception, au ripolin.

Afin de résister aux chocs inévitables d'une foule turbulente arrivant et sortant aux mêmes heures, le vestibule sera revêtu, à hauteur d'homme, d'un soubassement de grès flammé que l'imprévu du feu pare des fulgurances les plus variées. Un ton jaune ou orange ensoleillera les murs décorés d'une frise haute exécutée au pochoir, avec la flore comme principe général d'ornementation. La nature est la source

ÉCOLE DE JUSSAC, HAMEAU DE LA COMMUNE DE COGNAC (HAUTE-VIENNE).

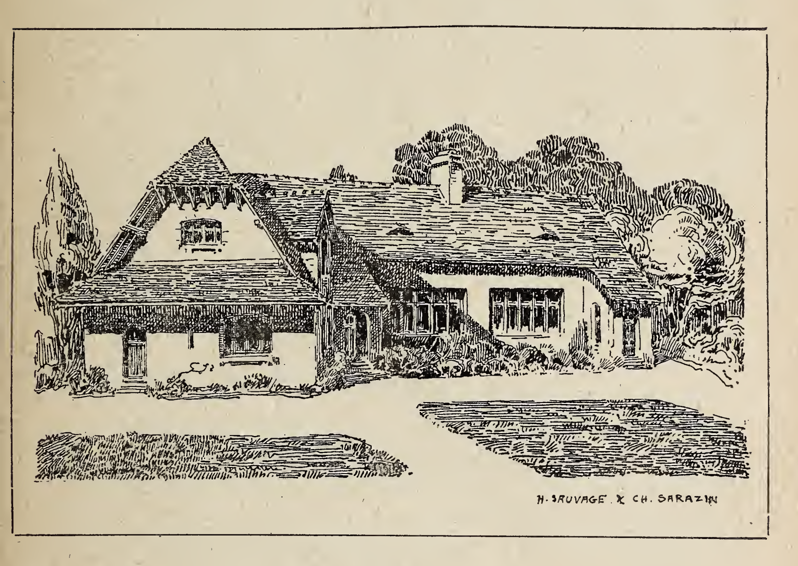
SAUTEREAU, ARCHITECTE.

inépuisable et féconde où doit éternellement s'abreuver l'imagination humaine ; abandonnons l'humiliante et dévirilisante manie du recopiage des styles disparus, étudions la nature avec nos yeux propres et, pour la reproduire, n'empruntons la vision ni de l'antiquité, ni du moyen âge, ni de la Renaissance, ni du XVIII[e] siècle. C'est la flore de nos campagnes et de nos jardins que nous devons placer sous les yeux des enfants; c'est celle, à Paris, qu'ils voient constamment dans la voiture poussée à bras par les rues, aux balcons de leurs parents et dans les squares où ils jouent. Que la fleur, non plus peinte, mais réelle et vivante, leur serve de jouet et de distraction dans la cour où, dans un parterre réservé à cet effet, ils auront le loisir de cultiver, de soigner et d'aimer les plantes mises à leur disposition. Les clôtures de cette cour. seront recouvertes de treillage où courront les gracieuses arabesques de plantes grimpantes et de lierre éternellement verts.

Le préau, au ton chaud, s'agrémentera d'une frise reproduisant les passe-temps de l'enfance en glorifiant les travaux des hommes, aux champs et à la ville, dans le laboratoire et dans l'usine, et, surtout, bannissant rigoureusement les sujets sombres, répugnants, violents ou sanglants, capables de troubler ces âmes candides et de fausser ces consciences droites. L'humanité compte assez de héros bienfaisants pour ne pas évoquer le souvenir de ceux qui se sont immortalisés par l'égorgement de leurs semblables.

Dans les classes régnera la même impression de fraîcheur et de gaieté, légèrement mitigée de recueillement et de sérénité. La tonalité générale se tiendra dans des valeurs plus éteintes, bleu gris ou vert olive très clair, à moins que, suivant les principes si ingénieux appliqués par MM. Sauvage et Sarazin dans la charmante salle exposée au Salon d'automne de 1907, on emploie, pour les revêtements supérieurs, de la toile vernissée ou mate coupée par lés et fixée au mur par des baguettes permettant un changement économique et ra-

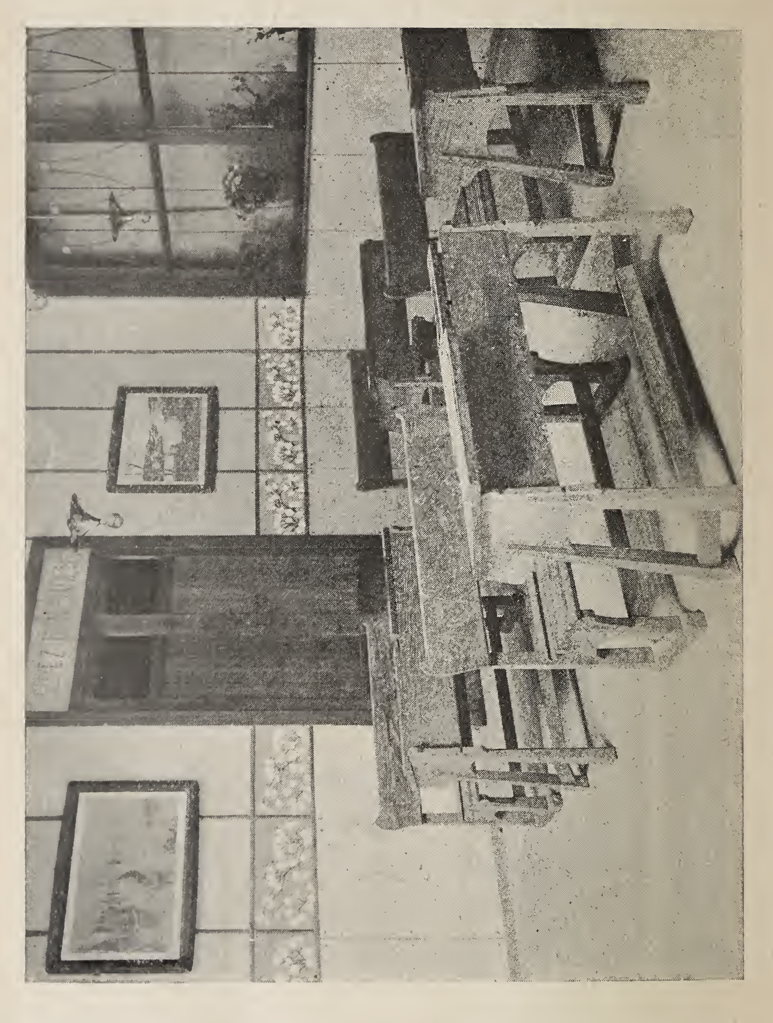
pide ; le soubassement sera composé de plaques de porphyrolithe tenues par des vis aux quatre angles et surmontées d'une frise de faïence en céramique fleurie. Quant aux fenêtres, largement ouvertes à la lumière, mais disposées de



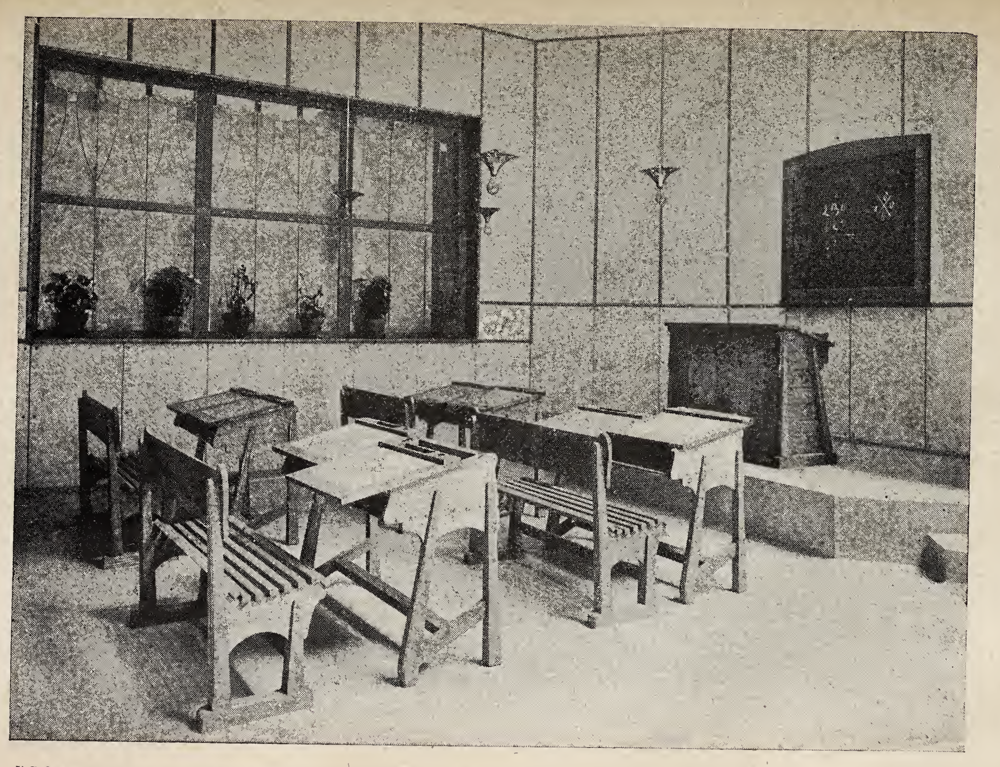
ÉCOLE DE VILLAGE POUR GARÇONS ET FILLES AVEC LOGEMENT DE L'INSTITUTEUR.

façon à satisfaire les préceptes des oculistes les plus soigneux, elles seront ornées, d'une façon discrète, de motifs en verres américains, et sur l'allège une planchette recevra des pots de fleurs ni rares ni coûteuses, telles que des bruyères, des géraniums, des marguerites, des giroflées, des chrysanthèmes, dont la grâce et l'éclat animeront la pièce un peu grave et pareront d'un sourire la sévérité de l'étude.

Les meubles, en chêne clair, abandonneront leur vêtement de deuil d'antan. Ils se montreront aimables, commodes, confortables et pratiques; pleins de condescendance pour les mouvements brusques, les membres graciles et les peaux



TYPE DE CLASSE ENFANTINE,
SALON D'AUTOMNE, PARIS.



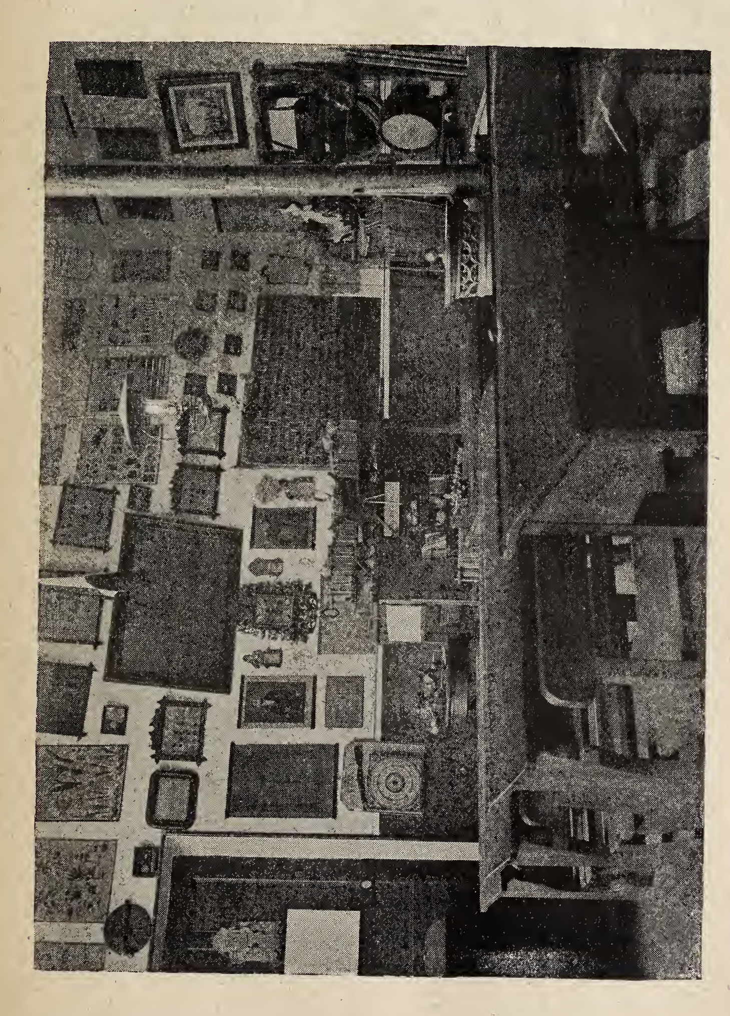
PROJET DE MM. SAUVAGE
ET SARAZIN, ARCHITECTES.

fines, tables et bancs rogneront leurs angles saillants et leurs arêtes vives, afin d'éviter les coups et les écorchures. Par un mécanisme ingénieux et simple, le pupitre prendra l'inclinaison permettant à l'écolier d'écrire sans se briser les reins et sans s'ankyloser le cou, et il sera revêtu, à l'emplacement des mains, d'un produit lavable bravant les averses d'encre les plus diluviennes.

Sur le sol, enfin, pas de parquet aux joints poussiéreux, aux fibres poreuses servant de repaires aux microbes assassins, mais une surface légèrement élastique et chaude aux pieds, composée de poudre de bois, telle que le xylolithe ou le doloment, auxquels il est loisible de donner une tonalité harmonieuse et claire.

Ce décor, simple en somme, et d'une exécution fort abordable sans grands frais, sera complété par des estampes en couleurs et par une ornementation mobile dont je laisse la description au critique érudit, à l'artiste au goût impeccable qu'est mon ami Roger Marx. Cette partie si importante de la tâche que s'est imposée la Société de l'Art à l'École exige autant de tact que de sûreté dans le jugement. La moindre erreur amènerait en effet des résultats diamétralement opposés à ceux que nous cherchons. Les écoles actuelles sont encombrées, pour la plupart, de moulages, de plâtres, de tableaux, de gravures dont l'entassement fatigue la vision de l'enfant, qui cherche en vain un coin où reposer ses yeux. Cet inextricable chaos, ce fouillis hétéroclite le fatigue et l'ennuie ; quelques belles estampes frappant son imagination ou la reproduction de chefs-d'œuvre meublant sa mémoire atteindraient un tout autre but, en jetant en lui le germe du culte de la beauté et en ouvrant son intelligence à la compréhension des arts.

Rappelons-nous que la laideur, comme presque toutes les maladies, est contagieuse; entourons donc jalousement l'homme de demain de tout ce qui peut élever son cœur et affiner son cerveau. Gardons-nous certes de tomber dans



EXEMPLE D'UNE
CLASSE ENCOMBRÉE.

le lamentable travers qui consisterait à tenter de transformer tout le monde en artistes, mais travaillons à mettre les plus humbles à même de jouir non seulement d'une manifestation intellectuelle, mais même du somptueux et consolant spectacle de la nature que tant de gens ne savent pas voir, et n'oublions jamais, comme l'a si noblement écrit Octave Mirbeau, que le peuple, cet éternel déshérité, a droit à la Beauté.

Frantz JOURDAIN,
Président du Salon d'automne.





FRISE AU POCHOIR,
PAR M. N. QUÉNIOUX.

ÉCOLE ALSACIENNE,
PARIS.

La Décoration intérieure.

L'ANCIEN système d'éducation, basé sur la terreur et la répression, devait nécessairement répugner à une époque soucieuse d'adoucir la condition humaine. Si l'intelligence de l'univers et l'éveil de l'esprit imposent à l'être humain, dès l'entrée dans la vie, un laborieux effort, la pitié moderne, loin d'y demeurer insensible, veut par tous les moyens en atténuer la rigueur. De là est venue la pensée d'inviter l'art à accueillir l'enfance; de là aussi le parti d'assigner à l'art dans l'éducation un rôle toujours plus important. Déjà les ouvrages à gravures ont remplacé la typographie maussade des livres de classe du temps jadis; les marges des cahiers s'illustrent impunément de croquis que le professeur ne réprouve plus comme attentatoires à la dignité des études : le dessin y continue la leçon du texte et, en la faisant visible au regard, il seconde l'action et le jeu de la mémoire. Pourtant, malgré les résultats acquis, que de progrès encore à réaliser! L'école doit perdre l'aspect sévère et morne qui l'assimile à un lieu de souffrance, de châtiment et de réclusion. C'est affaire à l'État et aux municipalités de réformer la conception de l'architecte et de

favoriser des inventions mieux adaptées à l'idée aujourd'hui répandue d'un asile tutélaire où, pour le bien et le profit de tous, la vérité progressivement se révèle. Personne n'ignore les voies préconisées pour cette révélation et comment les doctrines éducatives entendent substituer à la morgue farouche d'une discipline altière l'intimité d'un commerce franc et cordial. Il sied que le milieu s'accorde avec les vues nouvelles d'un enseignement paternellement distribué et qu'il cesse d'inspirer à l'enfant la tristesse ou la crainte. On n'évoquera pas en vain le souvenir de certaines écoles suisses coquettement bâties au cœur du village, tapissées de verdure et encloses dans un jardinet fleuri : tout y est pour prévenir l'enfant et lui présager la continuation de la douceur familiale. Mûris par l'expérience de la liberté et depuis plus longtemps conscients du bienfait de l'instruction, nos voisins ont donné à cet égard les plus significatifs et les plus salutaires exemples.

Toutefois l'architecture des bâtiments ne pourra se varier qu'à la longue, au fur et à mesure des constructions à édifier dans l'avenir. Il n'en va pas de même des salles d'école, de classe ou d'études, actuellement existantes et dont l'embellissement requiert le simple concours de quelques bons vouloirs. Le principe une fois posé, l'application se subordonnera, comme de juste, aux exigences et aux ressources spéciales à chaque cas; elle ne laissera pas d'être aisée si, quel que soit le degré de l'enseignement — primaire, secondaire ou supérieur — on s'est persuadé de l'avantage trouvé à orner ce second foyer.

Décoration mobile. — Nous lui accorderons la première place parce que son action est la plus efficace et qu'elle ne réclame aucun délai. Il y a mieux : constituée de certaine façon, elle n'imposera pas de dépense. Comment? Voici. Il n'est si pauvre école dont l'aspect ne puisse être modifié par la présence de fleurs ou de branches harmonieusement dis-

posées; des bouquets cueillis dans la campagne jetteront leurs éclats diaprés; des guirlandes dérouleront leurs festons le long des parois; à l'automne, des feuillages de pourpre ou d'or aideront à attendre la fin de la saison mauvaise. Rien ne semble moins compliqué et rien n'est de plus grande conséquence. Quel heureux moyen d'aviver l'amour de la



ÉCOLE ALSACIENNE, A PARIS. DÉCORATION MOBILE ET FIXE : FLEURS A LA FENÊTRE. ESTAMPES ENCADRÉES SOUS VERRE; FRISE AU POCHOIR.

nature, de répandre la connaissance de la flore locale et, si la récolte se fait de compagnie dans les champs, dans les bois, la précieuse occasion de rapprochement que l'effort accompli en commun par l'éducateur et par ses disciples afin de rendre plus attrayant le lieu de leurs quotidiennes rencontres !

En dehors des richesses libéralement offertes par la nature, il arrivera que le maître ou quelque élève possèdent par devers eux des éléments de décoration utilisables (pho-

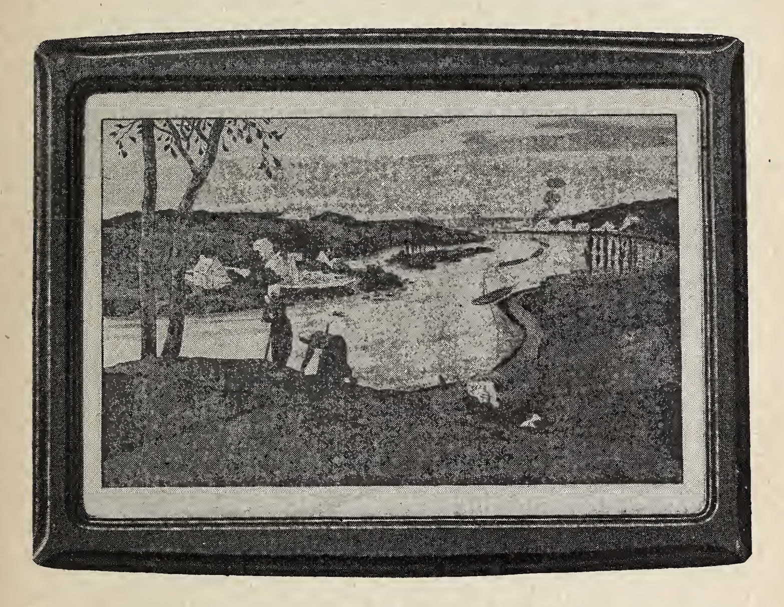
tographies, gravures, objets même); un prêt gracieux en disposera, à titre temporaire, au bénéfice de la communauté et voilà encore de quoi exalter à souhait le sentiment de la solidarité. Dans l'une et l'autre occurrence le résultat est atteint sans recours à l'aide extérieure; et il en sera ainsi partout où l'ambition légitime du progrès social saura mettre en éveil les initiatives.

Remarquez que parmi ces parures spontanées (dont la composition offre déjà en soi un excellent exercice pour le goût), la première n'est contradictoire avec aucune autre. Pour peu que l'on sache éviter la surcharge, l'école gagnera à être simultanément ornée par la nature et par l'art, — la nature initiant à l'art, l'art complétant l'intelligence de la nature.

En matière d'éducation, l'expérience interdit de rien abandonner au hasard, à l'imprévu; tous les coups portent. Envisageons sous quelle forme et dans quelle mesure il sied de faire place à l'art? Le bienfait de son intervention n'a d'autre origine et d'autre limite que la conception éclairée du but et que l'adaptation judicieuse des moyens à la fin. Telle reproduction de monument, de chef-d'œuvre, n'est pas accessible au premier âge. Un esprit cultivé est seul apte à goûter la *Prière sur l'Acropole* et à comprendre la majesté du Parthénon. « Dans le développement naturel des facultés de l'esprit, constate Ravaisson, la raison est tardive, l'imagination précoce. » C'est donc la sensibilité de l'enfant qu'il convient d'intéresser; on n'est jamais mieux assuré d'y parvenir qu'à l'aide du dessin et de la couleur qui exercent sur l'esprit, par l'entremise des yeux, l'attrait d'une véritable fascination.

On arrive de la sorte, par déduction, à convoiter pour l'école une décoration polychrome dont le caractère soit logiquement approprié à l'enfance; la nature et la vie sociale semblent appelées à en fournir de préférence l'inspiration : un site, un paysage, des sujets empruntés à la flore, à la

faune, des scènes retraçant l'existence domestique, la pratique des métiers, le plaisir du jeu, des fêtes, sont autant de thèmes communément intelligibles; le conte, la légende, l'histoire, la chanson populaire pourront aussi être évoqués, mais avec discrétion, tant il y faut un discernement averti.



DÉCORATION MOBILE. — ESTAMPE DE H. RIVIÈRE, DANS UN CADRE PASSE-PARTOUT, DE GALLEREY.

Si l'ordre du sujet importe, l'interprétation qu'il reçoit ne demeure guère moins essentielle. Ici encore la règle absolue est de se placer à la portée de l'enfant. Toute complication dans l'expression graphique enlève la chance d'être compris. Soyons simple et clair pour parler aux simples. C'est pourquoi la nécessité d'une technique *simplifiée* s'impose : des traits accusés sertissant des teintes plates rendront d'emblée intelligible au regard ce que l'artiste a entendu représenter. Et qu'on n'estime pas le respect à ces lois de convenance

préjudiciable aux purs intérêts de l'art. Songez à tout ce que les graveurs préhistoriques, les peintres de vases grecs et, plus près de nous, les Japonais, Ingres et Rodin, ont fait tenir de beauté dans la cernée d'un contour (1). D'autre part, l'harmonie voulue, préméditée des tons possède une puissance d'émotion telle qu'aucun langage ne se flatte de toucher l'âme et de la troubler de façon aussi directe et aussi certaine.

A raisonner de la sorte ne semble-t-il pas qu'on définisse les règles de l'art populaire, et en particulier du plus populaire des arts modernes : l'affiche ? Aussi bien, à défaut de peintures ou de tapisseries, d'un prix de revient élevé, d'une conservation difficile, ce sont bien les fresques imprimées, les chromolithographies murales qui sont destinées à constituer pour l'école le mode de décoration par excellence. Elles offrent tout d'abord l'avantage de pouvoir se déplacer, se changer sans peine; par là même elles se trouvent satisfaire pleinement le vœu exprimé au congrès de 1904, à savoir : « que la décoration mobile est préférable avec alternance et interruption, afin que l'œil de l'enfant se repose, que son attention renaisse, que son désir s'éveille et que son émotion se renouvelle. »

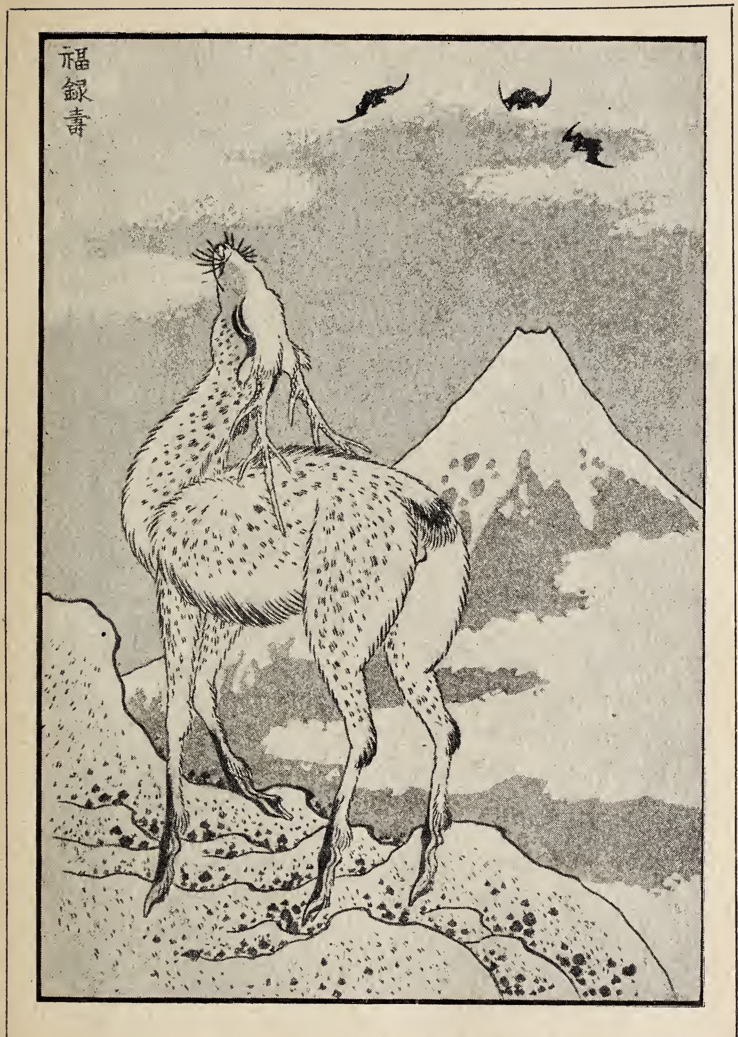
Nous avons indiqué quel ordre de sujets et quel mode d'exécution paraissaient recommandables. Une fois l'estampe choisie, il y aura lieu de la présenter dans des conditions propres à garantir sa conservation. On pourra :

1° Tendre l'estampe sur un châssis;

2° La coller sur toile, puis assujettir à l'extrémité inférieure un bois rond autour duquel l'estampe s'enroulera comme une carte géographique ou un kakémono japonais;

3° La mettre sous verre; dans ce dernier cas, qu'il s'agisse d'un simple passe-partout ou qu'une bordure de bois entoure le verre, on évitera de coller l'estampe; le matériel d'encadrement deviendra ainsi utilisable à plusieurs fins, et il

(1) Voir l'estampe ci-contre.



FAC-SIMILÉ D'UNE BELLE ESTAMPE JAPONAISE, PAR HOKOUSAÏ, TIRÉE DES CENT VUES DE FOUJÏ.

sera loisible de remplacer après un certain temps l'estampe d'abord exposée par une autre de dimensions identiques.

L'image noire ou monochrome offre des chances de séduction autrement restreintes : elle est d'un aspect austère qui répond moins bien à la destination ornementale ; souvent le détail s'en distingue avec peine à distance ; en somme on serait mal venu de la préconiser pour les classes du premier âge et mieux vaut ne l'utiliser qu'à l'intention de l'adolescence. Le cas d'estampes originales, en un seul ton, recommandable par l'invention appropriée, par la convenance murale et la facture logique, ne laisse pas d'être exceptionnel ; ce serait un art spécial à créer ; quant aux images monochromes (gravures, épreuves photographiques ou dérivées de la photographie) qui reproduisent les monuments de l'art ou les spectacles de la nature, leur emploi ne va pas sans réclamer quelques précautions préalables.

Placer les élèves dans une atmosphère de beauté ; rappeler les sites pittoresques ou grandioses de la région, les chefs-d'œuvre épars dans les localités voisines ; apprendre à les bien connaître et partant à les mieux estimer ; mettre à profit l'intérêt qui s'attache à l'immédiat pour s'élever ensuite graduellement du particulier au général ; voilà, à coup sûr, autant d'initiatives méritoires, et un très louable processus d'éducation. Reste à savoir, demande-t-on : 1° si la majorité des adolescents possède en soi de quoi parvenir d'emblée à saisir, à sentir les beautés de la nature ou de l'art ; 2° si ces images ne prendront pas un caractère mixte, semi-didactique, semi-décoratif, et si l'on ne réalise pas de la sorte une confusion entre le matériel d'enseignement et le matériel de décoration ? à quoi les pédagogues objectent que ce qui est appelé à instruire ne saurait servir à orner.

Sans nier la part de vérité contenue dans ces remarques, répondons que dès qu'une éducation mieux entendue l'aura mis en état de répandre la bonne parole, le maître suffira

à dégager le sens de ces images ; d'un autre côté, leur portée esthétique ne saurait s'abolir par le fait qu'elles documentent, illustrent, et secondent l'étude du monde visible ou l'évocation des civilisations passées. Mais il y aura intérêt plus que jamais à ce que l'alternance soit très fréquente, à ce que l'exposition n'ait lieu qu'après explication préalable de chaque sujet — la curiosité de l'esprit exigeant d'être satisfaite pour permettre à la vue de goûter sans trouble ce qu'elle perçoit.

Décoration fixe. — C'est depuis longtemps une habitude pour l'État d'inviter les peintres et les sculpteurs à rehausser le luxe des universités, des facultés, des grandes écoles, et l'histoire de l'art français au XIXe siècle se trouverait singulièrement appauvrie si l'on s'avisait d'en omettre les décorations de la Sorbonne ou de l'École de pharmacie. Dans la répartition des commandes, les établissements d'enseignement secondaire ou primaire, de beaucoup plus nombreux, n'ont été que rarement compris. Quelle excuse plausible donner à cette défaveur, si ce n'est que le caractère de permanence court moins risque d'entraîner la lassitude lorsque la décoration cesse de s'imposer au regard chaque jour, pendant de longues heures, obligatoirement. Néanmoins, malgré la préférence marquée pour la décoration mobile, il ne s'ensuit nullement qu'il faille réprouver ou proscrire les peintures ou sculptures murales de sujets et de techniques appropriés à l'âge des élèves ; bien mieux, sous les mêmes réserves de composition et d'exécution, ce mode de décoration est jugé, non pas seulement admissible, mais recommandable dès qu'il s'agit des préaux, des parloirs, des vestibules et des escaliers où l'enfant ne fait que passer.

A. *Décoration plane.* — Tenons pour acquise cette vérité : de l'aspect des murs dépend en grande partie la physionomie, rébarbative ou avenante, de la salle d'école et de classe. On éveillera l'idée de la sérénité, de la joie par les

tons lumineux, l'emploi de peintures *lavables* autorisant le choix des couleurs les plus claires. Selon les ressources, sur ce fond déjà riant, pourront être tracés au pochoir des frises, des ornements courants ; souhaitons que le caractère en soit simple, que le motif, lisible au premier regard, s'emprunte familièrement à la flore, à la faune, aux sites du pays. Vienne la salle à être ornée de compositions utilisant la figure humaine, on ne répétera jamais assez que le bienfait de cette illustration se mesurera au souci moral et technique que l'artiste aura témoigné de la convenance et de la destination.

A défaut de peintures, certains ont proposé de tendre les murs de cuirs, de papiers lavables, de toiles imprimées ou ornées à la main ; on a également parlé d'émaux, de lambris marquetés, de plafonds retraçant l'image de la voûte céleste, etc. ; quel que soit le parti adopté, les règles de décor précédemment formulées restent en vigueur. Je note encore qu'un revêtement céramique de coloration tendre semble devoir satisfaire à la fois les aspirations de l'esthétique et les besoins de l'hygiène.

B. *Décoration en relief.* — De même que le décor peint, le décor modelé emprunte des formes variées. La plus humble, mais non la moins intéressante, consiste à appliquer sur le mortier gris du mur une ornementation florale, au pochoir, en ciment de couleur. Le moulage pourra, lui aussi, concourir à l'embellissement des salles, soit que des bas-reliefs se trouvent apposés sur la paroi, soit qu'une frise se développe, dans la hauteur (1). Pour cette imagerie modelée, les mêmes considérations qui ont prévalu pour l'imagerie plane détermineront un choix judicieux des motifs et des sujets.

ROGER MARX,
Inspecteur général au Ministère des Beaux-Arts.

---

(1) Des précautions très simples peuvent protéger ces moulages contre le danger de l'encrassement et des souillures.



WALTHER GASPARI. — IMAGES EN COULEURS DISTRIBUÉES AUX JARDINS D'ENFANTS DE BRUXELLES.

L'Imagerie scolaire.

L'IMAGERIE scolaire comprend le *Bon point* et le *Témoignage de satisfaction.*

Le premier se donnera facilement, ainsi pour une ou plusieurs réponses justes, un devoir bien fait. Le second, plus important, récompensera un nombre élevé de bons points, ou bien encore, par exemple, un ensemble de notes satisfaisantes au bout de la semaine ou du mois.

Cette imagerie, si modeste en apparence, peut et doit jouer, sous le rapport artistique, un rôle efficace.

La fréquence du Bon point le rend semblable à la goutte d'eau qui, à la longue et insensiblement, creuse une trace profonde. En outre, il apparaît accessible à tous : quel enfant, en effet, pendant la période scolaire, n'en aura point mérité sa part, si minime soit-elle ?

Enfin — et nous reviendrons sur cette considération importante — devenant possession de l'enfant, il est emporté par lui au logis de famille.

La valeur, à tous égards éducatrice, de la petite imagerie scolaire fut reconnue et signalée au *Congrès de l'Art à*

l'École (22 et 23 juin 1904). Pédagogues et artistes lui consacrèrent de sérieuses discussions.

CE QUE DOIVENT ÊTRE LE BON POINT ET LE TÉMOIGNAGE DE SATISFACTION.

Le Bon point, sous le rapport pratique, doit être de petites dimensions, maniable facilement, et de prix peu coûteux.

Mais, quels que soient le format, le mode de reproduction, le sujet choisi, il importe d'y retrouver toujours un souci de goût artistique.

C'est là une condition de haut intérêt, trop longtemps négligée. On ne pensait point qu'il fallût tant s'efforcer à propos d'un objet infime, et à qui l'on n'attribuait qu'une valeur toute symbolique de *satisfecit.*

Or cette petite image si frêle est celle que l'enfant possède à sa disposition. Il peut l'observer de près, la voir et la revoir à son loisir. Elle lui est précieuse déjà par son importance morale. Il faut qu'il la conserve encore pour l'attrait qu'il y trouve.

On demeure étonné de ce qu'étaient, de ce que sont encore bien souvent les bons points : un simple carton de mauvaise qualité, avec désignation imprimée en vilaine typographie. Ou bien s'offre un sujet quelconque, sans intérêt et mal reproduit (1).

Cependant un autre écueil, pire peut-être que le précédent, est à éviter. Récemment, l'attention des pédagogues

(1) Le *Musée pédagogique de l'État* (41, rue Gay-Lussac) et celui de la *Ville de Paris* (47, rue Montmartre) réunissent seulement, pour la commodité des instituteurs et institutrices, les renseignements et échantillons relatifs aux modèles scolaires en cours chez les éditeurs.

Il serait à souhaiter que ces établissements, munis et dotés plus convenablement, pussent arriver dans l'avenir à mieux répondre à leur titre, en constituant de véritables documentations bien classées, tant au point de vue actuel que rétrospectif.

ayant été sollicitée, ainsi que nous l'avons dit, certains d'entre eux ont manifesté un zèle des plus louables en principe, malheureusement peu éclairé. Ils ont distribué des vignettes d'aspect inharmonique, ou présentant des sujets douceâtres, du goût le plus déplorable. Ainsi la prétention



LES MOIS, PAR EUGÈNE GRASSET. — MARS.

remplaçait la nullité, constituant un véritable poison artistique, d'autant plus nuisible qu'on le croit meilleur.

Quelques-uns des bons points les plus intéressants, créés depuis un certain nombre d'années, émanent de la publicité commerciale. Là, comme pour l'affiche, pour le prospectus, un esprit de lucre avide mais adroit s'est servi de l'art, non pour l'art en lui-même, mais à cause des béné-

fices matériels qui en résultaient extrinsèquement. On s'est appliqué à donner au moindre bout de carton ou de papier une valeur de sujet et un charme d'aspect qui les fissent conserver après avoir forcé l'attention. J'ai sous les yeux telles réclames destinées à servir de récompenses scolaires, lesquelles sont amusantes et proprement exécutées. En outre, ces images dues à des artistes de nom connu étaient, du fait même de leur but de publicité, distribuées... *gratis.*

Tout en constatant les résultats ainsi obtenus, nous ne pensons pas que la direction d'un semblable mouvement doive être abandonnée à ces entreprises commerciales. Il faut avoir des visées plus élevées, plus variées également, en n'étant pas limité et gêné par la nécessité finale de louer dithyrambiquement tel produit nutritif ou autre...

Le Bon point sera une petite vignette d'aspect clair, offrant des sujets plaisant à l'enfance : conceptions d'artistes modernes ou reproductions des chefs-d'œuvre de l'art. On pourra représenter encore des sites pittoresques, des monuments, des métiers, des costumes, voire même des scènes familières. Cela toujours sous une forme accessible à de jeunes intelligences. Ne l'oublions pas, l'enfant ne manque jamais de s'intéresser à l'enfant. Donc, sans le borner uniquement à lui-même, ce qui serait trop restreindre le champ de ses pensées et de son imagination, faisons une large part à sa petite personne, à ses jeux, à sa vie propre. A l'occasion, quand le sujet le comportera, un nom, une date, une indication précise donneront brièvement les renseignements susceptibles d'augmenter la compréhension, en ayant soin de ne point charger l'image ni la mémoire. Non seulement on saura éviter toutes représentations d'une moralité douteuse et équivoque, mais proscrire encore impitoyablement celles empreintes de niaiserie ou d'un mauvais goût d'afféterie.

Depuis plusieurs années une mode, devenue quasi-universelle, peut procurer, si elle est intelligemment et artisti-

quement utilisée, les meilleurs et les plus pratiques résultats. Nous voulons parler de la *carte postale*.

Nombre de maisons industrielles sont capables de fournir, à l'heure actuelle, de bonnes reproductions, et à des prix modiques. En revanche, ce qui manque souvent, c'est un



LES MOIS, PAR EUGÈNE GRASSET. — MAI.

choix éclairé, où s'ajoute un sentiment d'art. Cette double condition, si nécessaire au point de vue scolaire qui nous occupe, devra demeurer le souci constant des éducateurs. Nous savons pertinemment combien la *Société nationale de l'Art à l'École* y attache d'importance, tant dans la désignation qu'elle opère parmi les cartes postales existantes qu'à l'égard des créations dont elle a commencé de prendre l'initiative.

Les collections d'ensemble nous paraissent susceptibles souvent de conséquences fécondes. L'enfant en réunira les éléments, au fur et à mesure de ses succès scolaires, dans des albums commodes et à bon marché comme il en existe déjà (1). Ce sera un motif d'émulation en plus. On redoublera d'ardeur et de travail pour parfaire la collection commencée. Enfin, une fois terminée, elle formera un tout davantage précieux et instructif, qu'on gardera soigneusement et qu'on pourra consulter avec fruit.

Peut-être même la carte postale serait-elle très heureusement employée pour conserver le souvenir d'une salle d'école bien ornée, d'une promenade collective, d'une fête intime. L'enfant se retrouverait là avec ses camarades et ses maîtres dans le décor des événements où tous ensemble auraient pris leur part commune de travail ou de plaisir...

Les observations que nous avons faites au sujet du Bon point peuvent s'appliquer au Témoignage de satisfaction, en y ajoutant quelques remarques particulières.

Le Témoignage de satisfaction, destiné à récompenser des efforts plus abondants ou un résultat plus marquant, sera donné moins souvent. Il paraîtra davantage important et précieux.

Dans nombre de cas ses dimensions dépasseront celles du simple Bon point. Sans prétendre à jouer le rôle d'une véritable estampe murale, il sera susceptible parfois d'être mis sous verre, avec un simple passe-partout que l'enfant peut facilement confectionner lui-même. D'autant mieux semblera-t-il digne de servir d'ornementation permanente, que son prix, bien que restant modeste, sera cependant un peu plus élevé. A côté de bonnes reproductions, nous ver-

(1) A cet égard nous recommanderons instamment d'éviter les albums aux feuillets intérieurs fioriturés, aux couvertures tapageuses. Nous devons conseiller au contraire la plus grande simplicité : le mieux serait l'absence complète d'ornement, les marges nues laissant au sujet toute sa valeur esthétique.

rions ici avec plaisir l'emploi de modes originaux de gravure : la lithographie en noir ou en couleurs, l'eau-forte ou



JEU DES PETITS POLISSONS DE PARIS : LE COUPE-TÊTE. — FAC-SIMILÉ D'UNE GRAVURE DE AUG. DE SAINT-AUBIN (XVIIIe SIÈCLE).

le bois. Entre le rare et curieux tirage des grands amateurs et la diffusion innombrable qui souvent gâche et avilit, il y a

place pour l'estampe faite avec soin, et de prix abordable. Ainsi le témoignage de satisfaction aurait-il toute valeur d'art, même dans son faire matériel (1).

L'ART AU FOYER PAR L'ART A L'ÉCOLE (2).

Mais il est une fonction encore, commencée par le Bon point, continuée et étendue par le Témoignage de satisfaction, sur laquelle nous voulons appeler l'attention.

C'est par l'art à l'école, tout spécialement grâce aux spécimens que l'enfant emporte avec lui, que l'art pénétrera au foyer familial.

Or, c'est là une mission capitale, à notre avis. Toutes les bonnes volontés qui se sont occupées de la difficile question de l'éducation populaire se sont rendu compte que les manifestations plastiques (3), si elles sont judicieusement choisies et appropriées, peuvent être un adjuvant précieux.

Sous le rapport spécial que nous traitons ici, on constatera que, par le Bon point et le Témoignage de satisfaction, l'enfant forme graduellement son goût. Il s'habituera également au désir et même à l'initiative de l'ornementation autour de lui, dont il prendra l'idée et la conscience plus en grand par l'aspect de son école harmonieusement décorée. Mais encore tous les membres de la famille s'attacheront à ces frêles feuilles volantes, trophées de petites victoires

(1) Au-dessus du *Témoignage de satisfaction,* mais dans le même ordre d'idée, se présente le *Diplôme.*

Voir *Henri Bouchot*, l'Art dans la décoration du diplôme (Paris, Laurens, s. d.).

(2) C'est ce qui a été très bien compris en Belgique où, pour répandre les résultats accomplis et en susciter de nouveaux, il existe une Revue importante : *L'Art à l'École et au Foyer* (Héverlé-Louvain).

Un organe similaire serait bien utile en France pour corroborer le mouvement qui se manifeste.

(3) Il faut mentionner encore, et à un haut degré, la musique et l'art dramatique.

studieusement remportées. La curiosité s'éveillera devant ces visions apparues; elle ne se satisfera un peu par la légende explicative que pour s'éveiller à nouveau en voyant combien de détails intéressants manquent, qu'on voudra connaître. Ainsi grâce à cet affinement insensible de l'œil et du goût dans l'ambiance intime, par l'agrandissement intellectuel qui en peut résulter, se formeront des générations capables — c'est un besoin impérieux pour notre pays — de donner une impulsion originale et forte à nos arts décoratifs.

Puis, ne l'oublions pas, malgré des difficultés économiques de début, le mouvement s'accentue en faveur de loisirs plus grands réclamés pour les classes ouvrières, au nom de la physiologie et de la justice morale. Si donc l'homme du peuple ne trouve pas joie et agrément dans son intérieur, comme au dehors la ressource saine des jeux physiques ou la satisfaction de goûts intellectuels, éveillés et cultivés en lui, c'est le cabaret et le café-concert qui l'accapareront plus encore que par le passé. Tout le bénéfice d'une mesure excellente en soi tournera à augmenter une corruption pire que l'abrutissement du travail.



Telles sont les réflexions d'ordres divers que peut suggérer la petite estampe scolaire : *Bon point* et *Témoignage de satisfaction*. Par certains côtés elle touche même, on le voit, pour sa très modeste part, à de graves problèmes sociaux.

Le travail qui s'impose actuellement — celui que la *Société nationale de l'Art à l'École*, notamment, a entrepris avec ardeur — est le suivant :

Tout d'abord il faut connaître et étudier ce qui se fait à l'étranger, où nous avons été devancés. Non point, qu'on nous comprenne bien, pour imiter servilement, mais pour établir un mouvement équivalent.

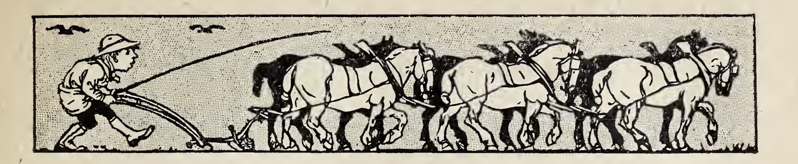
Ensuite une revision — elle est commencée déjà et s'annonce singulièrement pauvre en résultats — permettra de choisir parmi les productions existant présentement celles susceptibles d'être utilisées et recommandées.

Enfin — et c'est la grande besogne à accomplir pour l'ensemble, on peut le dire, des *desiderata* concernant l'art dans nos écoles — il faudra susciter une éclosion. D'une part, les pédagogues et les amis des questions artistiques énonceront de concert les principes d'après lesquels ils conçoivent l'établissement d'œuvres qui devront satisfaire à la triple exigence de l'esthétisme, de l'éducation et de l'appropriation à l'enfance. D'autre part, les éditeurs, tenant compte des aspirations manifestées par ceux-là mêmes qui ont charge de guider leur clientèle scolaire, apporteront à la disposition du nouveau mouvement leur outillage perfectionné et leurs puissants moyens d'action.

Aux artistes finalement incombera la tâche créatrice, aussi belle qu'elle est ardue. Mais nous possédons certes assez de ressources en hommes et en inspiration pour donner à la France, qui en a l'urgent besoin, un Art à l'École approprié à la mentalité de notre race, à ses caractères originaux et à ses goûts personnels.

André Mellerio,
Critique d'art.





LA DÉCORATION DU LIVRE : EN-TÊTE DE PAGE, PAR WALTER CRANE, TIRÉ DE « THE BABY'S OPERA ».

Le Livre et le Cahier scolaires.

On ne saurait trop le répéter : l'un des moyens les plus sûrs de former le goût de la jeunesse et par suite celui du grand public de demain, c'est de répandre à profusion des exemples de beauté, c'est de constituer à l'école, à la maison, une ambiance pure et sereine, où rien de laid n'afflige les regards de l'enfant et ne corrompe ses sens délicats.

Efforçons-nous donc de créer de la beauté en tout et partout, même dans les objets usuels les plus humbles. Et puisqu'il s'agit ici de l'art à l'école, après avoir rendu les abords de l'édifice accueillants et aimables, après avoir assaini et embelli les classes et le mobilier, épuré l'imagerie, demandons que le livre et le cahier scolaires, sur lesquels le regard de l'enfant se pose sans cesse, dépouillent leur aspect maussade, pour devenir de petits chefs-d'œuvre d'harmonie et de bon goût.

Le livre scolaire. — De tout temps on a composé des ouvrages d'enseignement. Mais l'humble livre scolaire ne date guère que de la création des écoles primaires (1793). Auparavant les ouvrages de ce genre, souvent remarquables

au point de vue typographique, n'étaient point destinés aux enfants du peuple.

Dans la première moitié du XIXe siècle et même sous le second Empire le livre de classe se présentait sous un aspect vraiment rébarbatif : impressions grossières sur papier grossier dans un cartonnage de couleurs crues, titres compliqués, hétérogènes, composés de caractères de toutes provenances; texte compact, pages monotones, sans aucun ornement typographique et presque toujours sans gravures.

Jetons maintenant les yeux sur le livre actuel : et nous constaterons que depuis la réforme scolaire de Jules Ferry il s'est profondément modifié à son avantage.

La vertu éducatrice de l'image ayant été proclamée de tous côtés, les éditeurs de livres classiques répondirent à l'envi aux desiderata des maîtres, de sorte qu'aujourd'hui l'image, devenue légion, triomphe dans toutes les publications destinées à la jeunesse.

SIMON DE NANTUA

OU

LE MARCHAND FORAIN

SUIVI DES

ŒUVRES POSTHUMES

DE SIMON DE NANTUA;

PAR LAURENT DE JUSSIEU.

OUVRAGE

Adopté par le Conseil de l'Instruction publique.

NOUVELLE ÉDITION

approuvée

PAR MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE PARIS

A PARIS,

LIBRAIRIE DE LOUIS COLAS,

Rue Dauphine, 26.

1854

EXEMPLE DE TITRE HÉTÉROGÈNE COMPOSÉ DE CARACTÈRES DE DIVERS TYPES

ARITHMETIQVE ENTIERE ET ABREGEE DE PIERRE FORCADEL, LECTEVR DV ROY ES MATHEMATIQVES.



A PARIS.
Chez Charles Perier, rue S.Iean de Beauuais, au Bellerophon.

1565.

EXEMPLE DE TITRE BIEN COMPOSÉ : EMPLOI EXCLUSIF DE CARACTÈRES ELZÉVIRS.

Malheureusement, comme il arrive fréquemment chez nous, auteurs, pédagogues, éditeurs, pris tout à coup d'un beau zèle, dépassèrent vite la juste mesure. La quantité des images nuisit à la qualité, et si la plupart des livres de classe actuels sont copieusement illustrés, il en est peu qui le soient avec discernement et avec goût.

Dans nombre de ces livres les images, jetées au hasard à travers le texte qu'elles devraient éclairer ou embellir, sont de la plus navrante médiocrité, encombrent les pages au lieu de les orner, et laissent à désirer au triple point de vue de la convenance, de la facture et de la correction. Au lieu d'être éducatives, elles faussent la vision et le goût de l'enfant, et vont ainsi à l'encontre du but de l'éducateur.

On est arrivé de la sorte à ce résultat singulier que des ouvrages d'une valeur pédagogique indéniable, exactement adaptés aux programmes, irréprochables au point de vue de la correction du texte, sont déparés par une illustration déplorable où se remarquent des fautes d'orthographe les plus grossières. Certains de ces livres, signés de professeurs, d'inspecteurs influents, se répandent grâce à ces hauts patronages dans tous les milieux universitaires, multipliant ainsi à foison des exemples de laideur et de vulgarité.

Et cependant, Maîtres de l'enfance, c'est vous qui devrez surtout créer l'atmosphère d'art que nous appelons de tous nos vœux! C'est vous qui dans maintes circonstances aurez à commenter d'émouvantes images, à prononcer les paroles simples et décisives, évocatrices de la beauté!

En attendant que l'École normale prépare les générations nouvelles aptes à remplir ce rôle important, nous pensons que chacun de vous peut dès maintenant affiner sa vision, discerner la beauté et la signaler aux enfants du peuple. Pour y parvenir sûrement il vous suffira de remonter aux sources pures de l'art typographique et de feuilleter les admirables livres illustrés créés à l'origine de l'imprimerie. Certes ces chefs-d'œuvre sont rares. Mais il n'est pas de bibliothèque



A fare di danari soldi

100	₰	8	ß	4	₰
200	₰	16	ß	8	₰
300	₰	25	ß	0	₰
400	₰	33	ß	4	₰
500	₰	41	ß	8	₰
600	₰	50	ß	0	₰
700	₰	58	ß	4	₰
800	₰	66	ß	8	₰
900	₰	75	ß	0	₰
1000	₰	83	ß	4	₰
1100	₰	91	ß	8	₰
1200	₰	5	℔	0	ß

LA LEÇON DU PASSÉ : EXEMPLE DE BORDURES FORMANT ENCADREMENT. ARITHMÉTIQUE. IMPRESSION DE FLORENCE, 1518.

publique, de musée provincial qui n'en possède quelques exemplaires intéressants.

Au hasard de vos recherches dans les greniers d'un vieux logis il peut arriver aussi que vous trouviez quelque bouquin poudreux recouvert de parchemin ou de cuir estampé. Regardez au bas du frontispice ou bien au dernier feuillet du volume : si vous lisez une date de la fin du xve siècle ou du commencement du xvie, feuilletez ce livre avec respect, examinez-le avec attention et essayez de comprendre : c'est peut-être un chef-d'œuvre de la typographie française sorti des presses d'un Vérard, d'un Simon de Colines, d'un Estienne, d'un de Tournes, ou d'un émule de ces grands imprimeurs. En étudiant de tels livres au seul point de vue de l'exécution matérielle, — qualité du papier, lisibilité des caractères et des vignettes, distribution harmonieuse des figures dans le texte, heureuses proportions des lettres, des pages et des marges, netteté de l'impression, — vous prendrez une notion juste, forte, inoubliable de ce qu'est un beau livre et des conditions d'unité dans la variété qu'il doit réunir pour réaliser une œuvre d'art.

Voilà la véritable école où nos contemporains auteurs, dessinateurs, éditeurs, maîtres et élèves doivent fréquenter pour retrouver la tradition du bon goût, du goût français. Ce sera le prélude de la renaissance espérée.

En effet, de l'examen attentif des livres anciens, on peut déduire quelques règles applicables à la réalisation du livre scolaire moderne.

Pour qu'il remplisse son objet, il devra réunir les qualités essentielles suivantes : la clarté du texte et des gravures, la convenance des sujets d'illustration, leur distribution harmonieuse dans les pages.

La clarté résulte du choix judicieux des caractères, de la longueur convenable des lignes, de la dimension et des proportions de la page, de la facture des images et de la place qu'elles occupent dans le texte. C'est ainsi que les



COVSTVMES LOCALES ET PRIVILEGES DE LA VILLE DE SENS.

*

¶ARTICLE PREMIER.



AR Couſtume & vſance confirmée par priuileges des Roys, les manãs & habitans de la ville & commune de Sens peuuẽt tenir fieds & heritages nobles, ſans qu'ils puiſſent eſtre contraincts en vuider leurs mains, ne pour raiſon d'iceulx paier au Roy aucune finance.

·II.

ET peuuent vſer & proceder par voie d'arreſt ſus les biens de leurs debteurs forains demourans dix lieües à l'enuiron dudict Sens, pourueu que leſdicts biens ſoient trouués en ladicte ville ou faulxbourgs d'icele, ſuppoſé que du debt il n'y ait obligation, ſchedule, n'autre recognoiſſance : hors mis

LA LEÇON DU PASSÉ : HARMONIE DES CARACTÈRES ET DES VIGNETTES. TÊTE DE CHAPITRE, LETTRE ORNÉE. PAGE BIEN ÉQUILIBRÉE. IMPRESSION DE SENS, XVIe S.

caractères ronds et larges sont plus lisibles que les caractères étroits et anguleux; les lignes courtes plus lisibles que les lignes longues; un texte interligné, c'est-à-dire formé de lignes espacées, est plus lisible qu'un texte compact. Les caractères typographiques trop fins et les lignes trop longues fatiguent l'œil et développent la myopie scolaire.

Quant à l'illustration, il convient de distinguer, comme l'a fait le premier congrès de l' « Art à l'École », entre l'illustration documentaire et l'illustration originale :

« La première doit être d'une exactitude rigoureuse par rapport au texte auquel elle s'applique; il est nécessaire, de plus, qu'elle soit présentée aux yeux de l'enfant dans une harmonie de disposition qui soit elle-même une leçon de goût. »

« La seconde doit s'inspirer des caractères de sincérité et de simplicité recommandés pour la décoration scolaire. »

Dans le premier cas, pour être lisibles les images seront suffisamment grandes, nettes, simples, débarrassées de tout détail étranger au sujet, et de préférence dessinées *au trait.* On les intercalera dans le texte même qu'il s'agit d'éclairer. De plus, elles seront *parlantes*, c'est-à-dire accompagnées de légendes explicites, complétant la leçon de choses par la leçon de mots.

S'il s'agit de faire comprendre à l'enfant une belle forme, un chef-d'œuvre de la nature ou de l'art, site, animal, plante, monument ou tableau, il sera préférable de recourir à la reproduction directe d'une bonne photographie plutôt qu'à une traduction par le dessin toujours insuffisante et souvent incorrecte.

Dans le second cas, comme il s'agit d'orner le livre, de le rendre plus aimable, plus attrayant, on cherchera une harmonie parfaite entre le texte et l'image, de manière à obtenir des pages bien équilibrées.

Les principaux éléments de la décoration du livre sont les en-têtes de chapitres, les bordures, les initiales ornées, les culs-de-lampe, les compositions insérées dans le texte et les compositions hors texte.

Or i'apperçois venir le Nom ie le ſaluray oſtãt mon chappeau . . . Bon iour Monſieur.



Bon iour mon petit eſcholier vous ne me cognoiſſez pas?

Charles.

Monſieur ie deſirerois vous cognoiſtre pour vous rendre ſeruice.

Le Nom.

Ie ſuis le Nom qui nõme tout, i'appelle ceſtuy ci Le Roy, & celle ici, la Reine & ceci vn Sceptre & n'i à rien au monde qui n'ayt ſon nom.

LA LEÇON DU PASSÉ : LIVRE SCOLAIRE. FIGURES DÉCORATIVES AU TRAIT INTERCALÉES DANS LE TEXTE. IMPRESSION DE LANGRES, XVIe S.

Toutes ces vignettes et figures devront, bien entendu, être appropriées au sujet de l'ouvrage et au format ; mais pour qu'elles se marient bien avec la typographie le procédé d'exécution des gravures n'est pas indifférent.

On peut dire que les dessins *au trait* reproduits en facsimilé, et surtout la gravure sur bois dont la facture linéaire analogue à celle des caractères d'imprimerie donne de franches oppositions de blanc et de noir, sont les modes d'illustration par excellence.

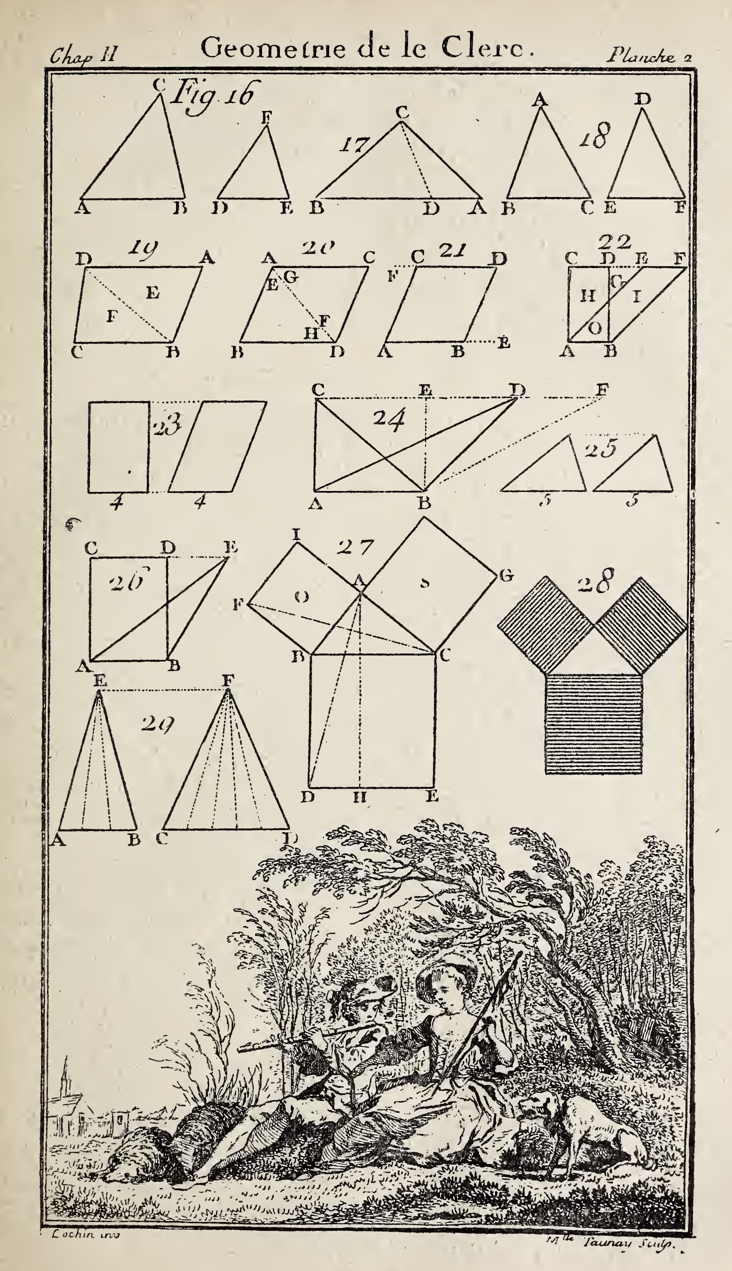
Au contraire, les reproductions directes de photographies ou de dessins au lavis donnent à l'impression des teintes continues, grises, opaques, monotones, qui s'opposent brutalement au texte et font tache dans la page.

Un autre avantage des figures au trait franchement écrites, c'est qu'elles réclament le concours de bons ouvriers d'art, de dessinateurs consciencieux et expérimentés.

On se rappelle ce personnage de Labiche qui, dans sa correspondance, chargeait d'un pâté tous les mots dont il ignorait l'orthographe. Il en est de même du médiocre dessinateur : sous prétexte de mise à l'effet, il embarrasse sa composition de travaux à la plume compliqués et inutiles, véritables trompe-l'œil, destinés à masquer l'insuffisance et l'incorrection de son dessin.

Dans le champ restreint d'une page de livre, il n'y a point de place pour tant de choses. Les vrais artistes savent simplifier, font abstraction des ombres portées, parfois même des ombres propres, et tirent tous leurs effets de la seule magie de linéaments expressifs bien choisis et d'accents mis au bon endroit : pour l'illustrateur comme pour le peintre, « le dessin est la probité de l'art ».

Quant aux sujets d'illustration, ils auront cette fantaisie aimable et souriante qui convient à l'enfance. L'enfant est observateur, imitateur, constructeur ; il aime le mouvement, la vie. Il aime les êtres familiers qui l'entourent : l'homme, les animaux en action. Il aime l'héroïsme et le merveilleux.



LEÇON DU PASSÉ : EXEMPLE DE HORS-TEXTE EN GRAVURE A L'EAU-FORTE. XVIIIe SIÈCLE.

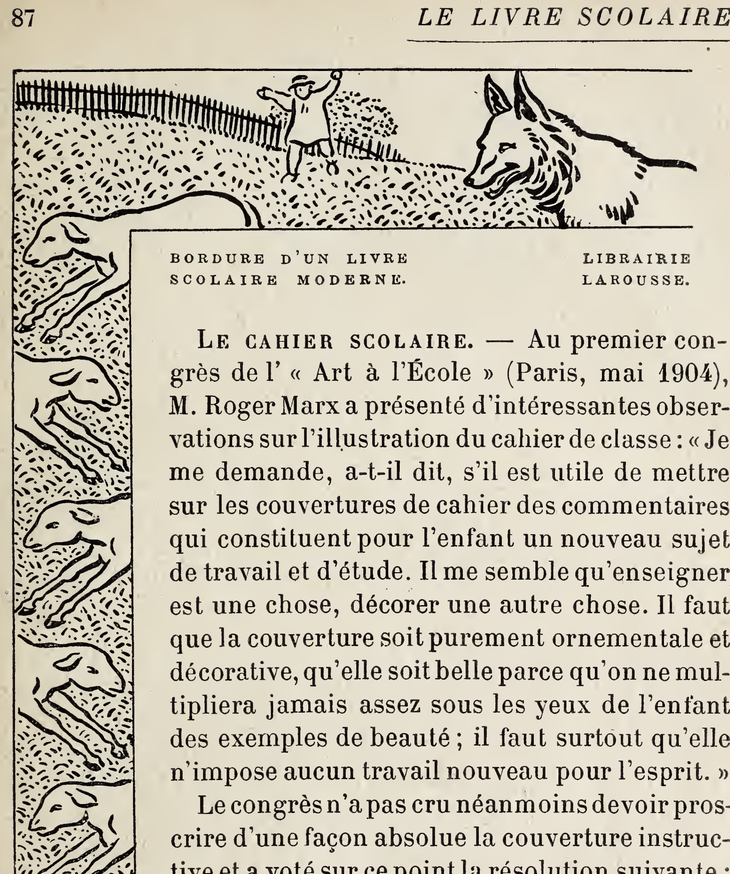
Mais, comme son esprit est essentiellement mobile, il ne s'arrête pas au détail, n'aperçoit pas les nuances et n'est sensible qu'aux contrastes fortement accusés. A l'échelle de sa petite taille tout lui paraît plus grand qu'à nous. C'est à l'éducateur, à l'illustrateur de tenir compte de ces indications afin de lui présenter des interprétations aussi simples, aussi émouvantes, aussi belles que possible des spectacles qu'il préfère.

Le livre achevé, il est nécessaire de le présenter revêtu d'une couverture de bon goût, exactement appropriée au caractère de l'ouvrage.

Qu'il s'agisse d'une reliure ou d'un simple cartonnage, le choix du décor sera conditionné par la nature même de la matière employée, papier, toile, cuir ou parchemin.

Un titre bien conçu synthétise pour ainsi dire l'ouvrage. Il doit donc être sobrement composé, fermement écrit, de manière à signaler le livre à distance, soit par un balancement harmonieux de masses graphiques inégales, soit par de franches oppositions de couleurs. L'écueil, ici comme toujours, c'est la complication des ornements, et, sous prétexte d'*art nouveau*, l'emploi de caractères dits « de fantaisie » bizarres, contournés, illisibles, et souvent, hélas, embroussaillés de lanières prétentieuses qui rappellent les tentacules de la pieuvre ou la signature de Monsieur Prudhomme. Ces arabesques faciles et exécrables, importées de l'étranger, sont mortelles pour le goût français. Il faut les rejeter à tout prix.

Il en est de même de ces couvertures raccrocheuses en papier verni, illustrées d'horrifiques chromos, sous chacune desquelles on offre en pâture aux masses ignorantes « cinq cents pages » de basse littérature imprimées sur papier à chandelle avec des têtes de clous : aussi longtemps que pareilles productions trouveront preneurs, la Société de l'Art à l'École n'aura point rempli sa mission.



BORDURE D'UN LIVRE SCOLAIRE MODERNE. — LIBRAIRIE LAROUSSE.

Le cahier scolaire. — Au premier congrès de l' « Art à l'École » (Paris, mai 1904), M. Roger Marx a présenté d'intéressantes observations sur l'illustration du cahier de classe : « Je me demande, a-t-il dit, s'il est utile de mettre sur les couvertures de cahier des commentaires qui constituent pour l'enfant un nouveau sujet de travail et d'étude. Il me semble qu'enseigner est une chose, décorer une autre chose. Il faut que la couverture soit purement ornementale et décorative, qu'elle soit belle parce qu'on ne multipliera jamais assez sous les yeux de l'enfant des exemples de beauté ; il faut surtout qu'elle n'impose aucun travail nouveau pour l'esprit. »

Le congrès n'a pas cru néanmoins devoir proscrire d'une façon absolue la couverture instructive et a voté sur ce point la résolution suivante :

« La couverture des cahiers peut être indistinctement ornementale et instructive ; lorsqu'elle comporte un sujet d'enseignement, elle doit toujours conserver un caractère artistique. »

Nous ajouterons à ces desiderata quelques réflexions.

Les couvertures de cahier offrent le moyen pratique par excellence de mettre constamment sous les yeux de l'enfant de belles œuvres, de beaux modèles. Il serait très utile de constituer

des séries de cahiers scolaires décorés avec goût et présentant un choix judicieux des œuvres d'art les plus accessibles à la jeunesse. Chacun formerait ainsi, à la longue, un petit musée des plus suggestifs dont l'action serait durable.

La beauté de la couverture inciterait l'enfant au respect de l'image et serait la sauvegarde du cahier. Le désir de conserver intactes des œuvres dont ses maîtres lui auraient signalé la valeur esthétique ferait éclore ou développerait certaines qualités essentielles que l'on obtient difficilement des écoliers : le soin, l'ordre, la propreté.

Pour les jeunes filles, cette collection de cahiers pourrait devenir une anthologie de modèles propres à orner leur mémoire et à former leur goût. Il suffirait pour cela d'y réunir les plus remarquables spécimens de l'art féminin de tous les temps et de tous les pays : objets de toilette et d'ameublement, broderies, dentelles, parures et joyaux, etc.

Après l'école, lorsque l'enfant devenu homme devra faire preuve d'initiative, les leçons de goût données par les beaux livres et les belles images ne seront point perdues.

Qu'il soit employé ou patron, industriel ou commerçant, il aura maintes fois l'occasion de s'occuper de petits travaux d'impression : en-têtes de lettres, factures, étiquettes, marques de fabrique, prospectus, catalogues illustrés, etc.

Ces différents moyens de publicité seront d'autant plus efficaces qu'ils auront plus d'attrait : on ne jette pas au panier un catalogue présenté avec art, et c'est celui qui pare le mieux sa marchandise qui a le plus de chance de l'écouler.

Ainsi, l'art à l'école, préparation naturelle à l'art dans la vie, secondera puissamment l'homme d'action ; et, en développant l'une des facultés maîtresses de notre race, assurera dans le monde la suprématie du goût français.

Georges Moreau,
Fondateur de la *Revue Encyclopédique*,
Directeur de la Bibliothèque Larousse.



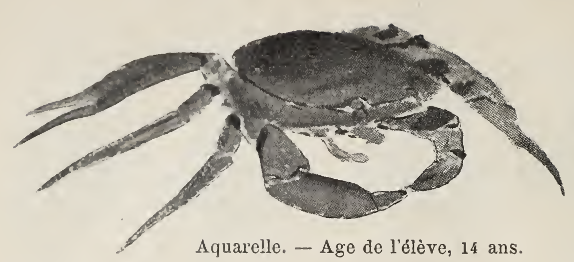
Croquis au pinceau. — Agé de l'élève, 16 ans.

Le Dessin à l'école et l'éducation du goût.

Au risque d'affaiblir ce que d'autres ont éloquemment exposé avant moi, je suis obligé cependant, avant d'entrer dans le vif de mon sujet, sinon de développer, du moins d'esquisser très brièvement le point de vue auquel je me place pour envisager la question.

L'art à l'école est une idée toute moderne. Si Montaigne en a eu le pressentiment quand il voulait le chemin de l'école jonché de fleurs, et si, avec Montaigne, d'autres penseurs épris de la vie ont estimé que l'école devrait être un milieu aimable et attrayant, ceux-ci furent des précurseurs, des rêveurs peu écoutés jusqu'ici.

Au nom d'une morale prétendue supérieure, la grande majorité des pédagogues dédaigna cette conception et professa que tout travail doit être ardu et, par principe, avoir le caractère d'une peine ; à l'école il ne convient pas d'alléger l'effort pour qu'il s'accomplisse joyeusement, puisque l'école doit préparer l'enfant à la lutte pénible que la vie lui imposera demain.


Aquarelle. — Age de l'élève, 14 ans.

Cette idée d'un devoir imposé, rigide et austère ne pouvait laisser aucuneplace à l'art et à ses récréations supérieures. L'on n'y songeait même pas. D'ailleurs on peut encore entendre dire : « Il suffit qu'un homme du peuple sache lire, écrire et compter, il serait inutile ou dangereux de lui en apprendre davantage. »

Cette théorie faisait partie des principes autoritaires et dogmatiques sur lesquels était fondée la société d'hier et sans lesquels elle n'aurait pu maintenir intacte la hiérarchie de ses classes. Bien différents sont les aspirations, les besoins, les exigences de la société moderne.

Certes, nous ne voulons pas tromper l'enfant et lui offrir de la vie une image factice ; il ne doit pas ignorer les obstacles, les difficultés, le labeur ardu et ses âpres satisfactions, mais si les épines sont réelles, les roses n'en existent pas moins. Et si l'enfant doit braver les épines, nous voulons qu'il ose voir les roses et qu'il sache les cueillir.

L'instruction, en rendant les hommes de plus en plus conscients de leurs devoirs, leur enseigne aussi leurs droits à la vie heureuse ; l'éducation des enfants s'élargit et s'augmente de connaissances nouvelles, ce qui était considéré comme inutile ou dangereux est aujour-


Aquarelle. — Age de l'élève, 13 ans.

d'hui estimé nécessaire.

L'évolution sociale appelle impérieusement la transformation des systèmes d'enseignement.

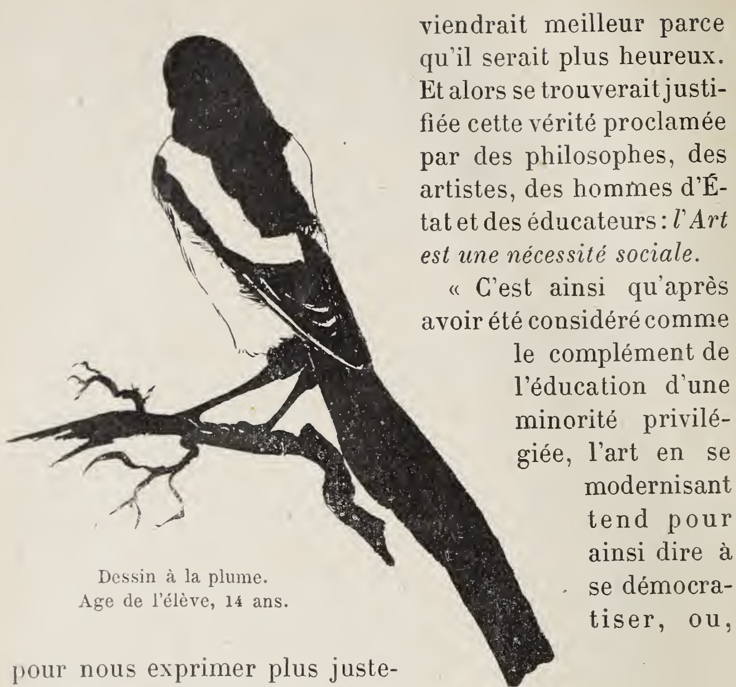
En 1905, traitant cette même question, j'eus l'occasion de dire :

Aquarelle. — Age de l'élève, 12 ans.

« Si, par une éducation bien conçue, tous étaient mis en état de goûter les satisfactions d'ordre supérieur que procurent les beautés naturelles et les chefs-d'œuvre de l'art, si tant de joies ignorées de la plupart étaient révélées à tous, en aimant, en goûtant le beau, l'homme de-



Aquarelle. — Age de l'élève, 11 ans.


Dessin à la plume.
Age de l'élève, 14 ans.

viendrait meilleur parce qu'il serait plus heureux. Et alors se trouverait justifiée cette vérité proclamée par des philosophes, des artistes, des hommes d'État et des éducateurs : *l'Art est une nécessité sociale.*

« C'est ainsi qu'après avoir été considéré comme le complément de l'éducation d'une minorité privilégiée, l'art en se modernisant tend pour ainsi dire à se démocratiser, ou, pour nous exprimer plus justement, des intentions se révèlent, des volontés s'affirment en des tentatives de plus en plus nombreuses, pour sa vulgarisation. »

La Société nationale de l'Art à l'École a fait une de ces tentatives généreuses en groupant toutes les bonnes volontés, et, dans une courte mais substantielle préface à son programme d'action, en conviant l'Art à accueillir l'enfance, elle déclare s'imposer la mission « *de favoriser chez l'individu une juste conscience de la nature et de lui-même, et contribuer ainsi à une éducation civique mieux entendue, plus conforme à l'esprit d'une démocratie en marche vers des destinées meilleures* ».

Ces quelques lignes contiennent tout un vaste programme dont nous nous sommes assigné une partie en essayant de définir la mission qui y serait dévolue à l'enseignement du dessin. Nous ne reviendrons pas ici sur la critique de cet



Dessin aux crayons de couleur. — Age de l'enfant, 6 ans.

enseignement tel qu'il est actuellement pratiqué : il se juge par ses résultats ; chacun peut scruter par lui-même ce que valent les connaissances qu'il a acquises en dessin et en art, à l'école primaire et au lycée. Nous voulons seulement sug-

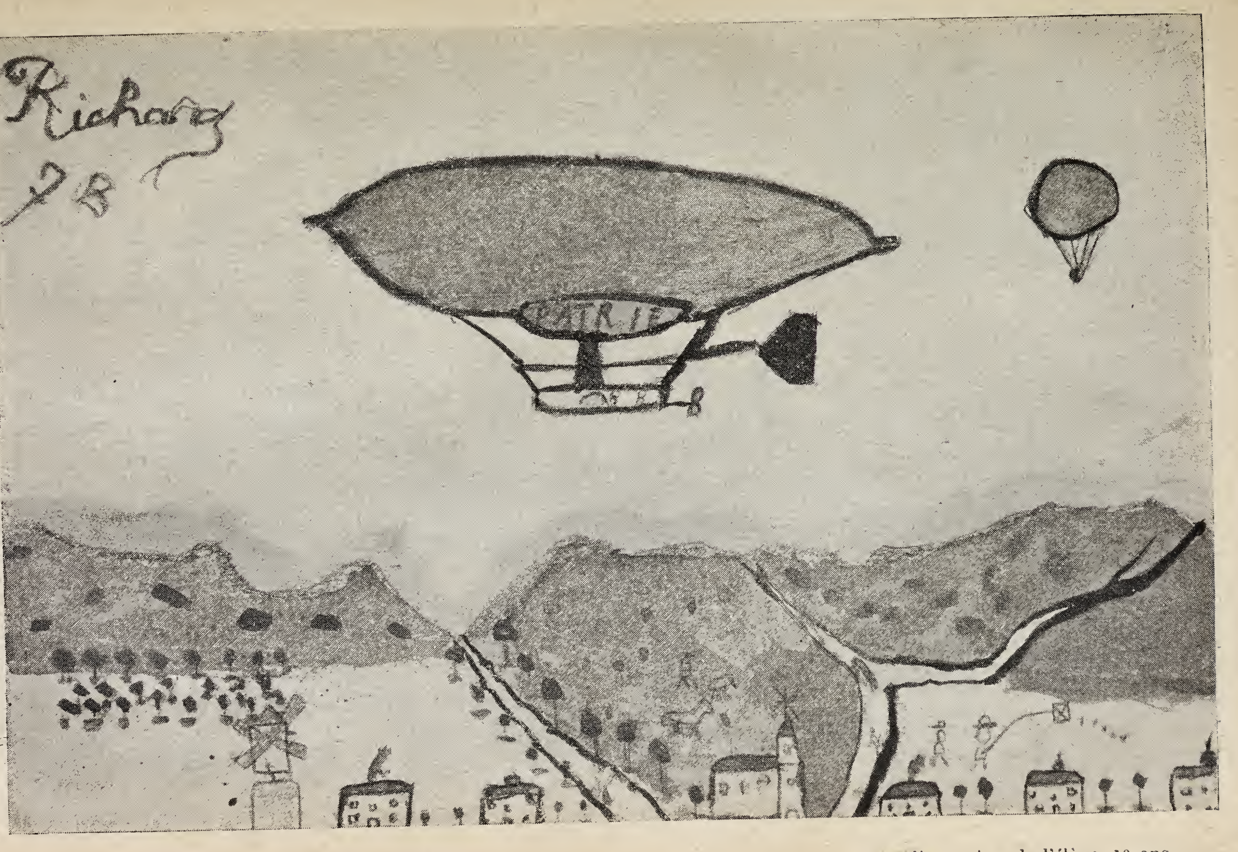


Aquarelle. — Age de l'élève, 11 ans.

gérer ce qu'il devrait être pour s'harmoniser avec l'éducation idéale dont nous avons esquissé les tendances.

Indépendamment de son utilité pratique pour toutes les industries et de son rôle éducatif, nous pensons qu'il ne faut jamais oublier, même à l'école, *que le dessin fait partie de l'art*, et nous considérons son étude comme un des facteurs principaux de la formation du goût. Ceci admis, il faut éviter l'erreur dans laquelle on s'est complu jusqu'ici. Elle consiste à croire qu'il suffit de présenter à l'enfant des choses justes et logiques, ou des choses belles, pour que l'enseignement de ces choses soit assimilable et fructueux. Avant de chercher à inculquer à l'enfant ce que nous autres, hommes mûrs, trouvons juste et beau, nous devons scruter attentivement l'esprit de l'enfant, pour pénétrer ce que l'enfant peut comprendre, ce qu'il pense et aussi ce qu'il aime.

Que les principes qui semblent indispensables à notre raison d'adultes ne lui soient pas d'abord posés comme autant de barrières contre lesquelles sa bonne volonté s'épuisera et ses qualités de verve et d'abondance se briseront.



Aquarelle. — Age de l'élève, 10 ans.

Soyons avec lui aussi peu savants que possible; que notre expérience ne serve qu'à guider ses efforts ingénus vers le mieux, et de peur que notre enseignement reste stérile, réduisons-le, plions-le à la petite taille de l'esprit enfantin. C'est la psychologie qui inspirera notre action.

Le jeune enfant ne considère tout d'abord le dessin que comme un moyen intuitif et naturel d'exprimer ce qu'il imagine ou de représenter ce qu'il voit, mais dans cette traduction sommaire et maladroite (figure page 93), le sentiment personnel se révèle déjà, et c'est ce sentiment que l'éducation doit cultiver pour aider au développement normal de l'individu.

On compare volontiers l'étude du dessin à celle des langues, et l'on dit que dans l'une comme dans l'autre la grammaire est indispensable: La comparaison est juste,



Dessin aquarellé.
Age de l'élève, 14 ans.



Dessin-aquarelle. — Age de l'élève, 13 ans.



Dessin aux crayons de couleur. — Age de l'élève, 8 ans.



Aquarelle. — Age de l'élève, 11 ans.

à condition qu'on parle de la seule langue maternelle et non pas des langues étrangères. Le dessin est une langue naturelle, plus naturelle même que la parole : elle est innée, commune à tous les peuples. Il faut donc l'étudier comme on étudie la langue maternelle, c'est-à-dire le pratiquer d'abord, et ensuite seulement en faire l'analyse grammaticale.

Aussi, pendant la première période de l'enfance, à l'école maternelle, je crois que la meilleure méthode consiste à n'en point avoir et, non seulement à éviter de décourager les tout petits par des critiques et des exigences qu'ils ne sauraient satisfaire, mais au contraire à les encourager de parti pris par des compliments que ne méritent pas toujours leurs barbouillages. En présence d'un dessin d'enfant, ce sont les intentions de l'auteur qu'il faut parvenir à deviner pour les commenter avec lui sans en critiquer sévèrement la représentation graphique. Plus tard, de cinq à huit ans, si la tutelle du maître se fait sentir, elle doit être aussi discrète que possible. Il faut encourager, au lieu de la réprimer, la prédisposition si fréquente des enfants à enluminer de vignettes les marges de leurs cahiers de classe. En canalisant ce besoin de s'exprimer par des images, l'on

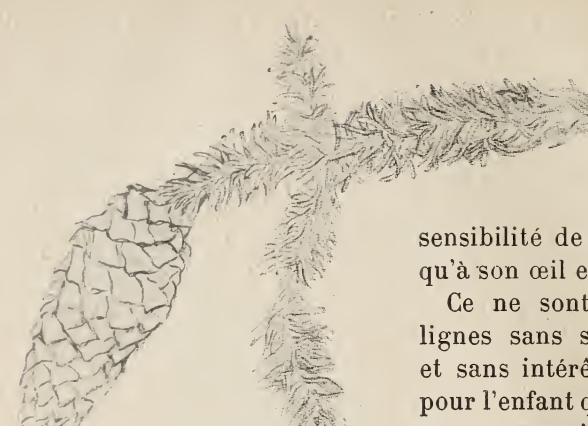
évite ce qu'il a parfois d'intempestif et l'on tient constamment l'imagination des enfants en éveil en leur demandant d'illustrer les histoires, récits et contes, sujets traités dans leurs devoirs scolaires (figures pages 95, 97, 101). De même pour les leçons de choses, où tout ce qui est relatif à la forme et à la couleur doit être exprimé par un dessin, rehaussé de tons s'il est nécessaire (figures pages 90, 103). Tant mieux si ce dessin présente une correction suffisante, cependant nous n'en faisons point la qualité première et essentielle ; l'important est qu'il soit intelligible et descriptif de la leçon qui



Croquis au crayon noir. — Age de l'élève, 15 ans.

l'a motivé. C'est le meilleur moyen pour le maître de s'assurer que l'élève a compris cette leçon.

Les exercices faits pendant la classe consacrée spécialement à l'étude du dessin doivent s'adresser à la pensée et à la



Mine de plomb. — Age de l'élève, 14 ans.

sensibilité de l'élève plus qu'à son œil et à sa main.

Ce ne sont point des lignes sans signification et sans intérêt immédiat pour l'enfant qu'il faut lui proposer, mais des objets dont la représentation satisfasse son instinct et soit pour lui un plaisir : un petit drapeau, une échelle, une cocarde, une roue, un cadran, un ballon, un tambour, etc..., sont des modèles qui l'intéressent et contiennent d'ailleurs toute la géométrie, par surcroît.

Ces exercices habituent progressivement l'œil à évaluer les rapports de grandeurs et de proportions, et la main au tracé suffisamment adroit des lignes. La coloration des dessins, obtenue au moyen de crayons de couleur ou d'aquarelle, permet à l'enfant de manifester son goût.

Ce goût se développe concurremment à l'imagination par de petites compositions qu'il serait sans doute prétentieux de qualifier de décoratives. Sur des schémas très simples qui lui sont fournis, l'élève brode à sa fantaisie par l'adjonction au thème initial de formes et de couleurs qui lui sont personnelles. Les formes, c'est la nature qui lui en suggère l'idée par le souvenir qu'il en a gardé; quant aux couleurs, le goût de chacun décide des harmonies.

Pour le choix des colorations, plus encore que dans l'expression des formes, le caractère de chaque enfant se révèle : telles harmonies qui se retrouvent dans les productions d'un



Aquarelle. — Age de l'élève, 11 ans.

même auteur indiquent chez celui-ci la hardiesse, montrent chez d'autres la timidité, la délicatesse (figures pages 94, 98), l'originalité, ou décèlent la banalité.

Déjà la personnalité s'ébauche dans ces premiers essais et les conseils du maître doivent seulement aider l'élève à

améliorer son œuvre sans en modifier le caractère. Je sais bien que l'on a l'habitude regrettable, au point de vue de l'éducation du goût, de n'accorder qu'une attention distraite et souvent même aucune attention aux productions du jeune âge, et l'on conclut que tout ce que font les enfants se ressemble et que la personnalité en art ne se manifeste qu'au moment où elle est plus ou moins médaillée à l'un ou à l'autre des Salons. Erreur déplorable; car, de cette insuffisance d'observation, un dédain injuste pour les œuvres enfantines, et dans l'enseignement aucun égard pour la personnalité de l'élève; c'est ce que nous voulons éviter.

Quand, par les exercices précédemment indiqués, le goût instinctif des enfants pour le dessin s'est fortifié, tout en s'affinant, leurs moyens d'expression ne leur semblent plus suffisants pour traduire leurs pensées ou leurs impressions. Comment faire? demande alors l'élève. Cette question qu'il n'avait encore point posée devient de plus en plus fréquente. C'est que jusqu'ici il a surtout dessiné de souvenir, son imagination a été prépondérante et la nature n'a été pour lui que l'occasion d'exercer cette imagination.

Cette période où l'imagination domine se prolonge parfois au delà des limites de l'enfance; mais, l'on peut constater que vers l'âge de onze à douze ans et quelquefois plus tôt, elle n'est plus exclusive, l'enfant s'intéresse directement aux choses de la nature et de la vie, la traduction qu'il en fait est plus fidèle et reflète moins le prisme

Aquarelle. — Age de l'élève, 13 ans.

de son imagination. Dans son idéalisme, exclusif jusqu'alors, il introduit du réalisme (figure page 105). C'est donc à rendre l'observation de l'élève aussi sincère que possible que désormais l'éducation doit s'appliquer.

Qu'il s'agisse d'histoire, de géographie, de physique ou de sciences naturelles, les devoirs continuent à être illustrés, mais

Aquarelle.
Age de l'élève, 12 ans.

les élèves sont invités à s'inspirer directement de la nature, chaque fois que le sujet en offre l'occasion.

Dans la classe spéciale de dessin, les études sont aussi variées que la nature elle-même.

Les modèles, à vrai dire, ne sont point ce qu'en art on appelle des sujets nobles



Aquarelle. — Age de l'élève, 13 ans.



Aquarelle. — Age de l'élève, 17 ans.

et, au nom de l'esthétique, l'on protestera sans doute encore, car malgré de longs et constants insuccès, l'on n'a pas cessé de prétendre faire l'éducation du goût en proposant exclusivement à l'admiration des enfants, et dès l'âge de dix à onze ans, les chefs-d'œuvre de l'antiquité !

Partant d'un autre principe, nous n'essayerons point de faire gravir l'Acropole à de si jeunes enfants ; nous leur en montrons cependant le chemin, car nous ne dérogeons point aux traditions qui firent la force des artistes de tous les temps, en cherchant d'abord la beauté dans la nature. D'ailleurs, l'art ne devient pas inférieur parce qu'il s'exerce sur d'humbles objets et les clas-



Mine de plomb. — Age de l'élève, 13 ans.

sifications sont conventionnelles et fragiles.

Pour qui sait voir, tout a son intérêt et sa beauté. Nous osons donc placer devant les yeux de nos élèves un jouet, un coquillage, un insecte, un pot en faïence commune ou tout autre objet susceptible d'intéresser l'enfant, voire même une courge aux formes imprévues et aux couleurs éclatantes (figures pages 90, 91, 92, 96, 100, 102, 106). Et nous sommes assuré que la traduction sincère qu'il en fait est plus fructueuse pour lui et élève son goût plus sûrement que la vue de chefs-d'œuvre d'une beauté inaccessible à sa compréhension. Les dessins produits à l'âge de seize à dix-sept ans prouvent que non seulement le goût de l'élève s'est développé, son sentiment personnel s'est affirmé, mais qu'il a acquis une sûreté de jugement et d'exécution permettant de faire un dessin correct, exact, précis, lorsqu'il est nécessaire (figures pages 99, 104, 108).



Mine de plomb. — Age de l'élève, 11 ans.

Bien qu'il soit permis d'avancer que les résultats intrinsèques d'un semblable enseignement, en tant qu'exécution des dessins, sont évidemment supérieurs à ceux de toute autre méthode ne visant que le côté *métier* du dessin, ce ne sont pas ces résultats immédiats que nous apprécions surtout, mais le sens critique que ces travaux ont contribué à faire acquérir aux élèves.



Dessin-aquarelle. — Age de l'élève, 12 ans.

Le complément indispensable de chaque exercice, c'est la critique générale des dessins. Cette critique est faite en présence de tous et les dessins jugés les meilleurs sont ensuite exposés dans des cadres mobiles disposés à cet effet. La classe présente alors le spectacle d'un petit « vernissage » ; les élèves sont curieux d'examiner et de commenter l'exposition des œuvres de leurs camarades. Les critiques sont parfois très vives et ce ne sont



Aquarelle. — Age de l'élève, 13 ans.

pas les moins habiles qui sont les plus indulgents. L'on fait souvent appel à l'arbitrage du maître pour trancher des conflits d'opinion et, s'il n'y réussit pas toujours, il explique toutefois les motifs de son choix ; il fait ressortir la valeur des dessins exposés, leurs caractères différents ; il les compare, s'il est possible, avec des œuvres de maîtres, pour en faire ressortir les analogies et les dissemblances. Et si ce temps passé en controverses abrège celui de la classe de dessin proprement dite, nul doute qu'il ne soit cependant très profitable à tous les élèves, par l'émulation suscitée et le sens critique que développent de telles comparaisons.

La joie de vivre, la gaieté et l'exubérance naturelle des enfants se manifestent dans leurs dessins et dans les couleurs dont ils sont rehaussés. Les œuvres sont généralement d'un aspect clair produit par des harmonies chantantes ; aussi les cadres mobiles, disposés à bon escient, constituent-ils un des éléments de décoration de la classe les plus goûtés des élèves.

Cette éducation du goût est complétée par des promenades à la campagne, pendant lesquelles le maître, choisissant les sites et les heures,



Croquis aquarellé.
Age de l'élève, 15 ans.

essayera de faire naître dans le cœur de ses élèves l'émotion bienfaisante, la faculté d'admirer un beau ciel d'orage, un soleil couchant, la forme délicate d'une humble plante, ou les colorations éclatantes d'un insecte. Quand l'enfant a découvert la beauté infinie de la nature et qu'il a tenté de l'interpréter ; quand, ayant longtemps cherché à traduire son impression personnelle des choses, il a le pressentiment de « l'accord existant entre l'univers et sa propre nature » ; quand, en un mot, sa personnalité est née à la vie artistique, la visite intelligente des monuments régionaux, des musées peut être faite avec profit. La vue des chefs-d'œuvre ou de bonnes reproductions d'œuvres de maîtres et l'étude qui en est faite est alors fructueuse.

Voilà notre conception de l'étude du dessin et de la place que cette étude devrait avoir dans les humanités. Elle entrerait ainsi dans le cadre de l'éducation générale et contribuerait à la formation de l'esprit, au même titre et avec non moins d'importance que les sciences exactes ou les connaissances littéraires. Le profit qu'on en retirerait serait des plus précieux ; car cette éducation spéciale du goût contribuerait à rendre la vie plus belle, en rendant accessibles à tous les jouissances supérieures de l'art.



Dessin au crayon noir. — Age de l'élève, 16 ans.

Gaston Quénioux,

Professeur de dessin
à l'École nationale des Arts Décoratifs.



PRUD'HON. EN-TÊTE DE PAGE.

L'Art musical à l'école.

La musique occupe parmi les arts une place toute spéciale.

D'essence purement subjective, elle échappe à l'analyse critique de la vue et du toucher, pour s'adresser directement, par le sens de l'ouïe, à cette faculté, immanente à l'homme, qui, dans les profondeurs de son intelligence, constitue ce qu'on appelle le *sens esthétique.*

De l'*Harmonie*, source et principe générateur de toute musique, naît la *Mélodie* — épanouissement et fleur de la pensée musicale créatrice — puis le *Rythme*, qui, en complétant le dessin mélodique auquel il communique le mouvement, précise et détermine la signification du discours par le retour symétrique et périodique des accents forts et faibles de la phrase musicale.

Le langage musical, pour exprimer des idées, provoquer des sensations, faire naître des images, obéit à des lois qui régissent la marche régulière des périodes, des phrases, marquent les sens différents de chacune de leurs parties et, par la ponctuation, au moyen des cadences, indiquent les incidences, les repos suspensifs ou conclusifs, en un mot, toutes les divisions et subdivisions du discours.

La musique présente, en outre, cette particularité d'être une *langue universelle*, accessible à tous, par tous comprise, ou, mieux, sentie, à différents degrés, il est vrai, en raison

même de la subtilité des sensations qu'elle éveille et qui ne sauraient être éveillées par aucune autre langue que celle des sons — c'est-à-dire par *le mouvement des rythmes et des mélodies*, qui représentent *des mouvements de l'âme.*

En effet, comme le dit Helmholtz (1), « le mouvement des sons surpasse tous les mouvements de substances matérielles, par la délicatesse et la facilité avec lesquelles il peut recevoir et reproduire les plus grandes variétés d'expression. Il peint *directement* les mouvements de l'âme, résultat auquel les autres arts ne peuvent atteindre qu'indirectement, en représentant soit les causes qui ont déterminé le mouvement, soit les paroles, les gestes, les attitudes extérieures qui l'ont suivi.

« Ce qu'il y a de plus complet, c'est l'union de la musique aux mots, ceux-ci révélant la cause du mouvement, l'objet auquel il se rapporte, et précisant le sentiment qui lui a donné naissance, tandis que la musique exprime la nature de l'ébranlement communiqué à l'âme par ce sentiment ».

Grâce à son pouvoir souverain, la musique, en provoquant des émotions sensorielles, intellectuelles et affectives, fait vibrer toute la gamme des joies et des douleurs humaines. Elle entraîne les esprits et les cœurs dans les sphères supérieures de la Pensée, de l'Imagination et du Rêve, dans des régions inaccessibles aux sentiments vulgaires : Pays merveilleux, dont les splendeurs consolatrices et réconfortantes exercent une influence salutaire sur l'être pensant et le placent dans les conditions favorables pour recevoir avec fruit les enseignements de la Vérité, du Beau et du Bien.

La valeur éducative et moralisatrice de la musique a été célébrée de tout temps. Et, sans pousser l'exagération jusqu'à partager l'avis de Damon, le maître de Périclès, qui

(1) Théorie physiologique de la musique, page 331.

disait que « pour relâcher ou pour réformer les mœurs d'un peuple il suffisait d'ajouter ou de retrancher une corde à



LUCA DELLA ROBBIA : RONDE D'ENFANTS. TRIBUNE AUX CHANTEURS DE LA CATHÉDRALE DE FLORENCE. — PHOT. BROGI.

la lyre », il est évident que « la puissance d'émotion » qui caractérise la musique permet à l'éducateur qui peut utiliser cette force, faite de charme, d'éveiller, de cultiver et d'affiner le sens esthétique chez ses disciples, et, en développant

leur sensibilité, source de l'enthousiasme, d'assurer leur perfectionnement moral par l'harmonie des facultés de l'âme.

Comment peut-on pratiquer l'*art musical* à l'école ?

L'idéal serait d'avoir, dans chaque école, un maître excellent musicien ; des enfants bien préparés ; des instruments de musique en bon état à la disposition du professeur et des élèves; une bibliothèque renfermant des œuvres de maîtres.

On pourrait ainsi, dans diverses circonstances, organiser, en présence des parents, des séances musicales auxquelles prendraient part tous les enfants de l'école, petits et grands ; les uns chantant, les autres accompagnant, suivant l'âge et les aptitudes de chacun et le degré d'avancement des études.

En réalité, la seule forme sous laquelle on pratique, en général, la musique à l'école est la musique vocale et le chant choral sans accompagnement.

Quelques enfants, faisant exception, cultivent au dehors la musique instrumentale, mais le commun des élèves ne connaît et ne connaîtra jamais d'autre instrument que la voix humaine.

C'est bien là, d'ailleurs, l'instrument par excellence de l'art musical populaire.

Il n'est pas de sentiment que la voix humaine ne puisse exprimer. Et lorsque plusieurs voix se réunissent dans un même élan artistique pour traduire une noble pensée que la musique illumine et exalte, il se dégage de cette voix collective une émotion, un trouble, un enthousiasme dont le pouvoir expressif est décuplé, centuplé, en raison directe du degré d'ébranlement émotionnel qui s'empare de chacun et se communique à tous.

Il semble alors que chaque exécutant, pénétré de la pensée musicale qu'il traduit, s'éprenne de l'idée qui l'a fait naître et s'en déclare le champion.

Le chant en commun produit encore ces autres effets : il impose le sentiment de la solidarité dans l'effort; il fait apprécier la nécessité d'une discipline consentie par tous pour pouvoir assurer une parfaite exécution musicale.

Dans le chœur à l'unisson, chaque choriste est tenu de se faire violence pour rester « dans le rang », car l'ensemble doit laisser l'impression d'une voix unique formée de toutes les voix solidaires.

Dans le chant en parties, chacun prend une responsabilité individuelle pour concourir à l'effet d'ensemble.

C'est donc par la musique vocale et par le chant choral que l'art musical doit pénétrer dans les masses populaires, en passant par l'école, pour y accomplir son œuvre d'éducation artistique et de moralisation.

Cette éducation doit commencer à l'école maternelle et dans les salles d'asile pour se continuer..... toujours.

En cultivant successivement chez l'enfant, puis chez l'adulte, 1° les facultés d'instinct, 2° les facultés de raisonnement, 3° les facultés esthétiques, elle atteindra sûrement le but qu'elle se propose : le développement du Goût, c'est-à-dire le sens du Beau.

Nous ne pouvons pas, ici, faire un cours complet de pédagogie, qui ne serait d'ailleurs pas à sa place, pour indiquer la marche à suivre depuis l'école maternelle jusqu'aux cours d'adultes en passant par les classes supérieures de l'école primaire. Mais, dans l'espoir d'être utile à quelques-uns, nous nous permettons — par parenthèse et à titre d'indication — de formuler les conseils suivants touchant l'enseignement musical à donner aux jeunes enfants. Les maîtres jugeront de l'emploi qu'ils peuvent faire de ces conseils, selon les éléments dont ils disposent, et sauront parfaitement les utiliser au profit du meilleur résultat à atteindre.

L'enfant doit chanter avant de connaître les signes de l'écriture musicale, comme il parle avant de savoir lire.

Son initiation se fera donc à l'aide des chants scolaires qui lui seront appris par audition.

Par le choix judicieux de petits chants très simples dont les paroles rappelleront à l'enfant le souvenir des faits qu'il a journellement sous les yeux, on cultivera sa mémoire et son attention. Si les sujets effleurent le domaine de l'idéal ou de la fantaisie — contes de fées, idéalisation des sentiments affectifs — en éveillant l'imagination de l'enfant on ouvrira son cœur à l'émotion artistique et à la sensibilité. En faisant intervenir de temps à autre — comme élément de distraction — quelques danses et rondes enfantines, on posera les premiers principes du goût esthétique et de l'harmonieuse élégance dans le mouvement, par la grâce des attitudes, réglées sur le rythme musical.

Pour l'étude du chant par audition, au point de vue « pratique », le maître devra, d'abord, expliquer et commenter, en quelques mots, le sujet poétique choisi, pour le mettre à la portée de ses jeunes élèves. Puis, il chantera, seul, le morceau en entier, paroles et musique, en ayant soin de respecter scrupuleusement le texte musical (intonations, valeurs, rythme, expression).

Ensuite, le maître chantera la première phrase, qui sera répétée par les élèves. Cette première phrase étant sue, on passera à la deuxième dans les mêmes conditions, et ainsi de suite jusqu'à la fin. (Ne jamais commencer un chant sans que le ton ait été pris « au diapason » — modeste mais indispensable instrument — pour éviter de chanter trop haut ou trop bas, au détriment de la justesse et de la qualité du son.)

Avant de passer à l'étude des paroles d'un chant scolaire, il peut être profitable de faire apprendre — par audition — les notes du morceau (comme si ces notes étaient simplement des mots) lorsque les enfants paraissent aptes à recevoir cet enseignement.

Il est aussi facile à des enfants de retenir ces noms de

notes avec leur rythme et leur intonation : dŏ, rĕ, mĭ, dŏ, | rē, rĕ, mĭ, | fā, fā, | mī, mĭ || que ces paroles : *J'ai du bon tabac dans ma tabatière*, avec l'air donné par les notes ci-dessus.

Ce serait là le point de départ de l'enseignement du solfège.

Pour que ce travail donne des résultats, il faut que le maître ait préparé, à l'avance, le chant scolaire qu'il se propose de faire travailler, afin d'en pénétrer complètement le sens poétique et musical et d'en tirer une leçon de « goût » pour ses jeunes auditeurs.

Pour stimuler le zèle des enfants bien doués — au profit des autres — choisir quelques-uns d'entre eux pour servir de moniteurs et chanter, seuls, à la place du maître.

Ne jamais tolérer une imperfection *persistante* dans l'étude d'une phrase avant de passer à une autre.

Maintenir la sonorité dans la douceur, sans mollesse, et exiger le parfait unisson des voix.

Dans aucun cas ne laisser chanter les enfants en voix de poitrine au-dessus de

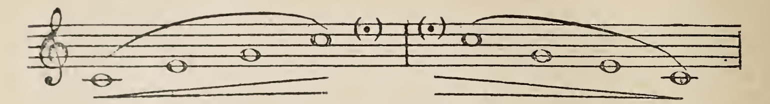
Faire prendre la voix de tête (la petite voix) à partir de

Ne pas insister si, après expérience, le chant à l'étude présente des difficultés qui paraissent rebuter la bonne volonté et l'attention des enfants. Faire chanter un morceau déjà connu ou remettre la leçon à plus tard.

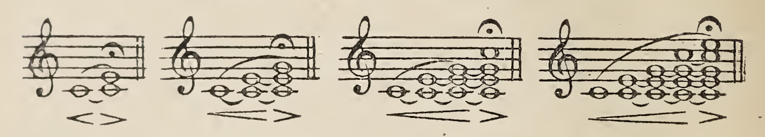
Entretenir la mémoire des enfants en répétant de temps à autre les chants scolaires appris antérieurement, de manière à leur constituer un petit répertoire permanent qu'ils pourront chanter dans leur famille en se faisant plaisir à eux-mêmes.

Lorsque le maître « prendra le ton au diapason », avant de commencer la leçon, il pourra tirer un excellent parti du

simple accord parfait sur lequel repose la tonalité du morceau à l'étude, en faisant chanter cet accord par les élèves, d'abord en dessin mélodique. Exemple en *ut majeur :*



puis, par fragments de 2, 3, 4 ou 5 notes, chacune des notes étant soutenue par de petits groupes d'enfants.



Cet exercice, répété, avant chaque leçon, en dégageant l'harmonie contenue dans l'accord parfait, forme l'oreille des élèves et les amène insensiblement au chant d'ensemble à plusieurs voix, qu'ils devront pratiquer dès qu'ils auront quelques notions de « solfège ».

Le solfège n'est qu'un moyen, mais un moyen indispensable pour asseoir une éducation musicale, même élémentaire, dans des conditions *sérieuses* et *durables*.

Celui qui chante un air sans pouvoir en déchiffrer les notes est exactement dans la situation d'un enfant qui récite une fable sans pouvoir la lire. C'est charmant chez un enfant qui, d'ailleurs, apprendra presque sûrement à lire ensuite; mais comment un homme pourrait-il s'intéresser vraiment à un art qui lui restera toujours fermé — *faute d'une éducation première* — s'il ne peut en jouir que par à peu près, par l'audition, — comme l'enfant de l'école maternelle — et s'il lui faut toujours considérer le plaisir qu'il éprouve non comme une conquête de son intelligence, mais comme la satisfaction passagère d'un instinct mal éclairé?

Il ne s'agit pas du tout d'entreprendre à l'école primaire une éducation technique complète (le temps n'y suffirait pas et, de plus, les natures privilégiées savent parfaitement faire les efforts nécessaires pour donner l'essor à leurs aptitudes), mais seulement d'établir une *base solide* à l'enseignement musical *élémentaire* qui permettra plus tard aux enfants, devenus des hommes ou des femmes, de profiter de l'élan qui leur aura été donné à l'école pour développer et entretenir en eux le goût et le désir du Beau.

Grâce à leurs connaissances acquises, ils pourront satisfaire à leurs aspirations en pratiquant le chant choral mixte et en participant à des manifestations d'art populaire, sur le modèle de celles que l'Orphéon municipal de la ville de Paris organise chaque année et qui réunit jusqu'à 1 500 exécutants, hommes, femmes et enfants.

On oppose volontiers, et non sans raison, le développement du chant choral à l'étranger aux pénibles efforts de l'art choral en France. A quoi tient donc cette infériorité? Uniquement à un défaut de culture musicale *sérieuse* basée sur *le solfège* à l'école.

En France, la musique n'est encore qu'un art « d'agrément ». Dans les pays voisins, c'est une « force nationale ». Pourtant on chante en France; mais d'une manière toute superficielle, peut-on dire, sans chercher autre chose qu'une satisfaction passagère et agréable. On « respire » la musique comme le parfum d'une fleur délicate, mais on ne va pas jusqu'à vouloir pénétrer son secret pour en subir le charme puissant et en découvrir la grandeur.

« Je ne suis pas musicien, mais j'adore la musique! » Voilà un aveu bien français qu'on entend fréquemment.

Eh bien, il faut que le peuple français devienne musicien — comme ses voisins — et qu'il « connaisse » la musique tout en continuant de l' « *adorer* ».

Comment obtenir pratiquement cette culture musicale?

En la rendant obligatoire à l'école normale et à l'école primaire.

Il est absolument nécessaire que l'enseignement officiel de la musique à l'école reçoive une sanction officielle pour en améliorer les résultats.

Comment?

1° En introduisant une épreuve de musique dans le programme de l'examen de sortie de l'école normale ;

2° En comprenant la musique parmi les matières imposées pour l'obtention du certificat d'études primaires.

Ces deux mesures auraient comme effet de placer, enfin, la musique au nombre des matières « *sérieuses* » de l'enseignement, et d'autre part, il est certain que les efforts qui seraient réalisés par les maîtres et les élèves, ayant intérêt à passer convenablement les examens, contribueraient efficacement à leur éducation propre et au développement de l'art musical populaire.

Et puis, il faut aussi que l'on abandonne cette opinion trop répandue que la musique populaire ne vit que par la chanson, qu'elle seule est capable de s'adresser à l'âme du peuple, et qu'elle suffit à son besoin d'expansion lyrique.

Certes, la « chanson » est non seulement utile, mais indispensable.

Sous une forme d'art populaire des plus séduisantes, c'est elle qui nous initie au charme du langage musical. Elle nous prend au berceau et nous quitte à la mort, traversant les générations en semant sur son chemin l'écho des joies et des douleurs humaines. Par sa grâce, son esprit, sa tendresse, elle sourit au travail, elle accompagne gaiement les rythmes de la marche sur la route, elle mélancolise agréablement nos vagues aspirations sentimentales. Mais c'est l'instant qui passe, une impression d'art qui s'efface aussitôt ressentie et dont le pouvoir éducateur est certainement insuffisant.

La chanson doit être le premier bégayement musical de l'enfant et rester la compagne aimable de son adolescence et de sa maturité. Mais elle ne saurait, à elle seule, satisfaire au besoin d'idéal que tout homme porte en soi et qui ne peut trouver son aliment que dans *l'art véritable.* Car celui-ci ne se propose pas seulement de distraire ou d'amuser les hommes, mais surtout de déposer dans leur esprit et dans leur cœur le germe des pensées nobles et hautes d'où naissent, avec les notions de grandeur morale et de perfection artistique, le goût et le besoin du Beau, but suprême et définitif de l'Art.

Il ne faudrait pas se méprendre sur le sentiment qui nous guide lorsque nous demandons que la musique soit *partout* et *toujours* enseignée « sérieusement » à l'école.

Nous n'avons en vue aucune étude aride, aucune contrainte morose, aucun fatras pédagogique et grognon dont le résultat immédiat serait de fatiguer et de rebuter les meilleures volontés.

L'art musical à l'école doit être simple, aimable, séduisant, émouvant.

En dehors du chant proprement dit, l'étude même du solfège doit n'être qu'un « prétexte » musical.

Une gamme, un arpège, un exercice d'intonation ou de rythme, un fragment de leçon quelconque doivent être chantés avec goût, avec un sentiment « *expressif* », d'une voix douce et « *émue* » qui indique que, même inconsciemment, il y a chez l'enfant qui chante un « *regard intérieur* » sur des sensations indéfinissables mais senties qui font vibrer sa voix en lui communiquant une émotion gaie ou attendrie, mais toujours artistique.

L'enseignement doit être « sérieux » en ce sens qu'il exige du maître qui en est chargé une « *probité scrupuleuse* » dans les moindres détails.

Les intonations douteuses, les voix à peu près justes, les valeurs de notes écourtées ou prolongées, les nuances à peine

ou pas indiquées, les rythmes déformés ou négligés, etc., voilà les tares d'un enseignement superficiel et « *sans probité* ». Résultats artistiques : néant. Résultats moralisateurs : néant.

A défaut d'éducation musicale, un tel enseignement développe chez les enfants qui en sont victimes un ennui profond, d'abord, et une indifférence absolue pour toute musique, quant à présent aussi bien que pour l'avenir.

Lorsque l'on sait que la plupart des enfants du peuple ne peuvent recevoir qu'à l'école les notions d'art qui devront remplir leur existence tout entière, il semble inutile d'insister sur le devoir qui incombe à leurs éducateurs.

De plus, l'éducation du peuple étant liée à l'éducation de l'enfance, il est indispensable que celle-ci soit dirigée en vue de former des goûts, des volontés, des raisonnements, un idéal qui trouveront plus tard leur épanouissement selon les aptitudes de chacun et pour le plus grand bien de tous.

Que faut-il chanter à l'école ?

Rien que des chants (à une ou plusieurs voix, suivant les élèves auxquels ils sont destinés), rien que des chants écrits spécialement par de vrais poètes et de vrais musiciens, des transcriptions intelligentes d'œuvres de maîtres universellement admirées, avec — comme récréation — les vieux airs populaires de nos provinces.

Le répertoire scolaire doit écarter, systématiquement, les productions sans valeur artistique qui ne peuvent que fausser le goût et le jugement des enfants, en répandant une éducation déplorable.

En célébrant toutes les beautés, toutes les vertus et toutes les gloires, les chants scolaires peuvent se relier étroitement à diverses branches de l'enseignement général — histoire, récitation, morale, etc. — faisant ainsi marcher de pair l'éducation du goût avec la culture artistique et littéraire.



LUCA DELLA ROBBIA ; LES CHANTEURS, BAS-RELIEF.

Le chant a sa place marquée dans toutes les manifestations de la vie scolaire, dont il est la grâce et l'ornement.

Son emploi est tout indiqué, par exemple au début et à la fin de chaque classe. Rien ne saurait remplacer, en effet, l'exécution en commun d'une mélodie pleine de charme ou de gaieté, soit pour mettre les enfants dans les heureuses dispositions de calme et de recueillement nécessaires aux études, soit pour leur donner sur le seuil de la maison d'école le souvenir joyeux qu'ils emporteront dans leur famille.

Pendant les récréations séparant les différentes classes, on pourrait également réserver quelques minutes, au cours de la journée, à l'exécution de rondes enfantines ou de chants dialogués, ce qui procurerait aux enfants le plaisir de chanter — *sans crier* — tout en pratiquant un exercice plein d'entrain, de gaieté et de grâce.

Enfin, pour que l'éducation musicale porte des fruits durables chez l'enfant devenu adulte, il est de toute nécessité que celui-ci puisse trouver dans l'école même les moyens d'entretenir, de cultiver et de développer son éducation première.

Ce but serait atteint si, dans chaque école, des cours du soir, des réunions amicales d'anciens élèves, des séances musicales et littéraires offertes aux parents procuraient aux jeunes gens l'occasion de se réunir, dans un même culte artistique, pour chanter ou réciter de belles œuvres, et, par cette communion de sentiments élevés, de contribuer à leur propre perfectionnement moral tout en répandant autour d'eux les idées de Beauté, de Bonté et de Concorde, sources véritables de toutes les aspirations nobles et généreuses.

Auguste Chapuis,

Professeur d'harmonie au Conservatoire,
Inspecteur principal de l'enseignement du chant dans les écoles communales de Paris.



Aux Éducateurs, aux Artistes,

aux Amis de la jeunesse française.

Nous faisons appel à tous les esprits éclairés, à tous ceux qui s'intéressent à l'art, à l'enfance, à l'école.

Nous leur apporterons la puissance d'action de l'association, les avis d'une sollicitude avertie, le concours des pouvoirs publics. Nous réclamons l'adhésion morale et matérielle non seulement des jeunes gens et des jeunes filles, des ateliers, des sociétés d'art, des individualités et des collectivités, des conseils généraux et des conseils municipaux, mais encore des universités, des écoles, de tous ceux qui façonnent et dirigent la pensée de la nation en travail.

Tous tiendront à honneur de se joindre à nous. De notre côté, nous nous ferons un devoir de reconnaître par un concours effectif la participation de nos collaborateurs à cette œuvre d'éducation esthétique et nationale.

Si l'intelligence de la nature et le premier travail de l'esprit imposent à l'être humain, dès l'entrée dans la vie, un laborieux effort, la société moderne, loin d'y demeurer insensible, doit s'attacher, par tous les moyens, à en atténuer la rigueur. Comment y parvenir plus sûrement qu'en conviant l'Art à accueillir l'enfance? il apporte partout avec lui la joie de la beauté; en même temps sa valeur éducative est telle qu'il concourt de la

façon la plus efficace à la formation morale du citoyen et au développement intégral de ses facultés.

Parallèlement à l'œuvre jadis entreprise par la Ligue de l'enseignement, la « Société de l'Art à l'École » désire préparer à la nation un avenir plus heureux en plaçant les générations nouvelles dans un milieu propre à influer salutairement sur l'hygiène, l'esprit et le goût de l'enfance. Elle veut l'école saine, aérée, rationnellement construite et meublée, attrayante et ornée ; son champ d'action s'étendra assez loin pour que l'art vienne embellir de son charme tout ce qui, à l'école, est mis entre les mains de l'enfant ou offert à son regard ; elle entend que les distractions mêmes de l'enfance se trouvent ennoblies par le caractère artistique qu'elles sauront revêtir. En s'imposant cette mission, la « Société de l'Art à l'École » espère favoriser chez l'individu une juste conscience de la nature et de lui-même, et contribuer ainsi à une éducation civique mieux entendue, plus conforme à l'esprit d'une démocratie en marche vers des destinées meilleures.

La Société nationale de l'Art a l'École.

Historique.

La Société nationale de l'Art a l'École s'est constituée le 14 février 1907 à l'Hôtel de la Société des gens de lettres, sous la présidence provisoire de M. Ch.-M. Couyba, député, agrégé de l'Université, rapporteur des budgets de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, assisté de M. Léon Riotor, trésorier de la Société des gens de lettres, secrétaire provisoire.

Présents : MM. Léonce Bénédite, Paul Besques, Bigard-Fabre, Louis Caillet, Couyba, Victor Dupré, P.-L. Garnier, Louis Guébin, Henry Havard, Homolle, Frantz Jourdain, Roger Marx, André Mellerio, A. de Monzie, Georges Moreau, Édouard Petit, J.-F. Raffaëlli, Léon Riotor, Jacques Teutsch, Valentino, Gaston Van Brock, Louis Vauxcelles.

Représentés : MM. Ferdinand Buisson, Dr Galtier-Boissière, Langlois, Quénioux, Paul Steck.

Excusés ou autres adhérents : MM. André Balz, Mme Besnard, M. J. Beurdeley, Mlle Brès, MM. Armand Dayot, Lucien Descaves, Louis Feine, A. Gasquet, Paul Gers, Mme Jeanne Girard, MM. Georges Lecomte, Étienne Moreau-Nélaton, Pol Neveux, Charles Plumet, Léon Robelin, Mme Séverine, MM. Thiébault-Sisson, Henri Turot.

Total : 45 adhérents.

M. Couyba expose le but de la réunion et met aux voix la fondation de la Société de l'Art à l'École. (Adopté à l'unanimité.)

Le bureau est ainsi constitué : un président : M. Couyba ; cinq vice-présidents : MM. Ferdinand Buisson, Gasquet, Frantz Jourdain, Roger

Marx, Henri Turot; un secrétaire général : M. Léon Riotor (quai de Béthune, 26, à Paris); trois secrétaires-adjoints : MM. P.-L. Garnier, J. Teutsch, L. Vauxcelles ; un trésorier général : M. Victor Dupré, directeur de l'Imprimerie Nationale; deux archivistes : MM. Langlois et Galtier-Boissière.

Commissions : *Propagande et finances.* — MM. Balz, Caillet, Gers, Homolle, de Monzie, G. Moreau, Ét. Moreau-Nélaton, Ch. Plumet, J. Teutsch, G. Van Brock.

Artistique. — M. L. Bénédite, Mme Besnard, MM. Bigard-Fabre, Guébin, Havard, Fr. Jourdain, R. Marx, Mellerio, de Monzie, G. Moreau, Raffaëlli, Valentino.

Enquêtes. — Mme Besnard, MM. Besques, Beurdeley, Mlle S. Brès, MM. Dayot, Descaves, Feine, Mme Girard, MM. Guébin, G. Lecomte, Pol Neveux, Ed. Petit, Quenioux, Ch. Plumet, L. Robelin, Mme Séverine, MM. Steck, Thiébault-Sisson.

Les locaux suivants sont à la disposition du Comité : Hôtel des gens de lettres, Musée pédagogique, Imprimerie Nationale, Ligue de l'Enseignement, Société pour le développement de la culture artistique (pl. Saint-Germain-des-Prés).

Durant les séances qui suivirent il fut procédé à l'élaboration des statuts sur le modèle déposé au Conseil d'État, section de l'Intérieur, et du règlement intérieur.

La Société a été déclarée, conformément à la loi, le 11 juillet, et publiée au *Journal officiel* le 11 août 1907.

Elle est honorée de subventions du Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, de la Ville de Paris, des départements de la Seine, du Rhône, de la Gironde, de la Seine-Inférieure, de Seine-et-Marne, de la Haute-Saône, du Haut-Rhin, de la *Ligue française de l'Enseignement.*

Dans la séance de janvier 1908, la création d'une commission d'architecture fut décidée.

Statuts

But et composition de l'Association.

Article premier. — L'Association dite *Société nationale de l'Art à l'École,* fondée en 1907, a pour but de faire aimer à l'enfant la nature et l'art, de rendre l'école plus attrayante et d'aider à la formation du goût et au développement de l'éducation morale et sociale de la jeunesse.

Son siège est à Paris.

Art. 2. — Les moyens d'action de la Société sont : l'embellissement (extérieur ou intérieur) des locaux scolaires, la décoration permanente ou mobile de l'école, la diffusion de l'imagerie scolaire (livres, bons points, etc.)

appropriée à l'âge et aux facultés de l'enfant, et son initiation à la beauté des lignes, des couleurs, des formes, des mouvements et des sons.

Art. 3. — L'Association se compose de membres bienfaiteurs, fondateurs, titulaires et adhérents.

Pour être membre, il faut être présenté par deux membres de l'Association et agréé par le Conseil d'administration.

Sont dits membres bienfaiteurs ceux qui auront fait à l'Association un don minimum de 500 francs.

La cotisation annuelle minimum est de 20 francs pour les membres fondateurs, 5 francs pour les membres titulaires et de 2 francs pour les membres adhérents.

Elle peut être rachetée en versant une somme de 100 francs pour les membres titulaires et de 300 francs pour les membres fondateurs.

Art. 4. — La qualité de membre de l'Association se perd :

1° Par la démission ;

2° Par la radiation prononcée, pour non-payement de la cotisation ou pour motifs graves, par le Conseil d'administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir ses explications, sauf recours à l'Assemblée générale.

Administration et fonctionnement.

Art. 5. — L'Association est administrée par un Conseil composé de 45 membres élus pour trois ans par l'Assemblée générale et choisis dans les catégories de membres dont se compose cette assemblée.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

Le renouvellement du Conseil a lieu par tiers.

Les membres sortants sont rééligibles.

Ce Conseil choisit parmi ses membres un bureau composé d'un président, de cinq vice-présidents, d'un secrétaire général, de trois secrétaires-adjoints et d'un trésorier général.

Le bureau est élu pour trois ans.

Il peut être institué un Comité de patronage en nombre illimité, non soumis au renouvellement.

L'Association fondera des sections communales et régionales.

Art. 6. — Le Conseil se réunit tous les mois et chaque fois qu'il est convoqué par son président ou sur la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal des séances.

Les procès-verbaux sont signés par le président et le secrétaire de séance.

Art. 7. — Toutes les fonctions de membre du Conseil d'administration et du bureau sont gratuites.

Art. 8. — L'Assemblée générale des membres bienfaiteurs, fondateurs, titulaires et adhérents de l'Association se réunit à Paris, ou dans une ville

désignée, une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'administration ou sur la demande du quart au moins de ses membres.

Son ordre du jour est réglé par le Conseil d'administration.

Son bureau est celui du Conseil.

Elle entend les rapports sur la gestion du Conseil d'administration, sur la situation financière et morale de l'Association.

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'ordre du jour et pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'administration.

Pour ce renouvellement le vote peut avoir lieu par correspondance ou procuration sur papier libre.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à tous les membres de l'Association.

Art. 9. — Les dépenses sont ordonnancées par le président. L'Association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son président.

Le représentant de la Société doit jouir du plein exercice de ses droits civils.

Art. 10. — Les délibérations du Conseil d'administration relatives aux acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association, constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens dépendant du fonds de réserve et emprunts doivent être soumises à l'approbation de l'Assemblée générale.

Art. 11. — Les délibérations du Conseil d'administration relatives à l'acceptation des dons et legs ne sont valables qu'après l'approbation administrative donnée dans les conditions prévues par l'article 910 du Code civil et les articles 5 et 7 de la loi du 4 février 1901.

Les délibérations de l'Assemblée générale relatives aux aliénations de biens dépendant du fonds de réserve ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

Fonds de réserve et ressources annuelles.

Art. 12. — Le fonds de réserve comprend :

1° La dotation ;

2° Le dixième au moins du revenu net des biens de l'Association ;

3° Les sommes versées pour le rachat des cotisations ;

4° Le capital provenant des libéralités, à moins que l'emploi immédiat n'en ait été autorisé.

Art. 13. — Le fonds de réserve est placé en rentes nominatives sur l'État ou en obligations nominatives dont l'intérêt est garanti par l'État.

Il peut être également employé à l'acquisition des immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association.

Art. 14. — Les recettes annuelles de l'Association se composent :

1° Des cotisations et souscriptions de ses membres ;

2° Des subventions qui pourront lui être accordées ;

3° Du produit des libéralités dont l'emploi immédiat a été autorisé ; des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;

4° Du revenu des biens.

Modifications des statuts et dissolution.

Art. 15. — Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'administration ou du dixième des membres dont se compose l'Assemblée générale, soumise au bureau au moins un mois avant la séance.

L'Assemblée doit se composer du quart, au moins, des membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle ; et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Art. 16. — L'Assemblée générale, appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association et convoquée spécialement à cet effet, doit comprendre, au moins, la moitié plus un des membres en exercice.

Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée de nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle, et cette fois elle peut valablement délibérer, quel que soit le nombre des membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être votée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents.

Art. 17. — En cas de dissolution volontaire, statutaire, prononcée en justice ou par décret, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'Association. Elle attribue l'actif net à un ou plusieurs établissements analogues, publics ou reconnus d'utilité publique.

Ces délibérations sont adressées sans délai au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Art. 18. — Les délibérations de l'Assemblée générale prévues aux articles 15, 16 et 17 ne sont valables qu'après l'approbation du Gouvernement.

Surveillance et Règlement intérieur.

Art. 19. — Le président fait connaître dans les trois mois à la préfecture de la Seine tous les changements survenus dans l'administration ou la direction.

Les registres et pièces de comptabilité de l'Association sont présentés sans déplacement, sur toute réquisition du préfet, à lui-même ou à son délégué.

Le rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année au préfet du département, au Ministre de l'Intérieur et au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Art. 20. — Le Ministre de l'Instruction publique a le droit de faire

visiter par ses délégués les établissements fondés par l'Association et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

Art. 21. — Les règlements intérieurs préparés par le Conseil d'administration et approuvés par l'Assemblée générale sont adressés au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Règlement intérieur

Article premier. — Le Conseil d'administration nomme son bureau.

Art. 2. — Les vice-présidents remplacent le président empêché.

Art. 3. — Le secrétaire général est chargé du rapport annuel sur les travaux de la Société.

Art. 4. — Les secrétaires établissent les procès-verbaux des séances.

Art. 5. — Le trésorier est chargé, avec le concours de la Commission de la propagande et des finances, de toute la partie financière de la Société ; il soumet un rapport à l'Assemblée générale annuelle.

Art. 6. — Les archivistes sont chargés de la garde et de la comptabilité des différentes collections appartenant à la Société.

Art. 7. — Les enquêteurs instruisent les demandes qui leur sont soumises par le bureau.

Art. 8. — Un registre de présence est signé à chaque séance.

Art. 9. — Tout membre du Conseil qui aura négligé d'assister à trois séances consécutives, sans excuses valables, sera considéré comme démissionnaire.

Art. 10. — Quatre grandes commissions fonctionnent dans la Société :

a) Commission artistique ;

b) Commission d'architecture ;

c) Commission de la propagande et des finances ;

d) Commission des enquêtes.

Art. 11. — Chaque commission élit un président et un secrétaire.

Art. 12. — Les présidents et les secrétaires de commissions assistent de droit aux réunions du bureau, avec voix consultative.

Art. 13. — Les membres du bureau font partie de droit de chaque commission.

Art. 14. — Tout rapport ou proposition émanant d'une commission devra être approuvé par le tiers au moins des membres de la commission.

Art. 15. — Les membres de la Société se groupent et s'administrent par sections : communales, dans chaque commune et autour de chaque école ; régionales, par siège d'académie, province ou département.

Art. 16. — Pour fonder une section en conformité de l'article 5 des statuts, il suffira de réunir dix membres. Ce groupement nommera aussitôt son bureau et demandera sa reconnaissance au Conseil d'administration de la Société.

Art. 17. — Les sections s'administrent elles-mêmes et perçoivent leurs cotisations. Sur cette perception totale, 10 pour 100 sont attribués pour frais généraux à la caisse centrale de la Société.

Art. 18. — Les fournitures faites sur demandes au Conseil d'administration sont remboursées chaque année par la caisse de la section.

Art. 19. — Les sections, tout en conservant une complète liberté d'initiative et d'action, doivent se conformer aux statuts de la Société et au Règlement intérieur.

Art. 20. — Pour garder l'unité de la Société, toute décision relative à des questions artistiques ne peut être prise qu'en accord avec le Conseil d'administration.

Art. 21. — Une fois par an un compte rendu financier, et au moins deux fois par an un compte rendu moral de la section, devront être envoyés au Conseil d'administration.

Art. 22. — Les communications des sections au Conseil d'administration sont assurées par le secrétaire général de la Société.

Art. 23. — Les membres des bureaux des sections, de passage à Paris, peuvent assister aux séances du Conseil d'administration.

Art. 24. — Les membres de la Société se réservent bon accueil de section à section et correspondent entre eux.

Art. 25. — Les visites de classes sont autorisées sur l'assentiment des recteurs, inspecteurs, directeurs et instituteurs. Elles ont pour seul motif l'ornementation des locaux, l'imagerie, l'éducation du goût par le décor, l'initiation de l'enfant à la beauté des lignes, des couleurs, des formes, des mouvements et des sons.

Art. 26. — Une carte numérotée, signée par le président de la Société et par le président de la section, est délivrée à tous les membres de la Société.

Art. 27. — Sur la présentation de leur carte, les sociétaires et adhérents sont admis aux congrès, expositions, et à toutes les manifestations de la Société Nationale de l'Art à l'École.

Art. 28. — L'Assemblée générale annuelle pourra distribuer des récompenses, des dons ou des subventions à ceux des instituteurs, professeurs de l'enseignement public ou libre qui se seront distingués par leurs efforts ou leurs travaux.

Art. 29. — Il ne sera attribué de récompenses ou d'imageries qu'aux membres de la Société.

Indications

La section se trace un programme d'action qu'elle soumet au Conseil général de la Société.

La section se réunit chaque fois qu'on construit, agrandit ou modifie des bâtiments à usage scolaire, discute, s'il y a lieu, la disposition rationnelle et l'aspect esthétique de ces locaux, présente des avis motivés à la municipalité, aux architectes, à ceux qui participent à l'édification de ces locaux.

Elle intervient de la même façon en ce qui concerne la décoration intérieure et extérieure des locaux : cour, jardin vert, fenêtres fleuries, peinture claire des murailles, frises, pochoirs, estampes décoratives,

ornementation florale intérieure, transformation ou amélioration pour un aspect plus riant ; soins à apporter dans le choix de la petite imagerie scolaire, bons points, témoignages de satisfaction, cahiers.

Elle délègue, avec l'autorisation des autorités pédagogiques, certains de ses membres à la visite d'écoles où son action lui paraît devoir s'exercer.



La section constitue, autant que possible, un « groupe » autour de chaque école, comprenant le directeur et les instituteurs, avec mission de :

Dégager les murs, serrer dans un placard les tableaux pédagogiques, anti-alcooliques ou économiques, qui seront exposés seulement durant la leçon et le temps nécessaire à l'impression morale.

Choisir la meilleure place pour l'exposition momentanée de ces pancartes, y poser dans ce but un ou deux clous de bronze, sinon une jolie tablette de bois.

Choisir deux ou quatre emplacements pour les images d'art ; changer périodiquement ces images dans les cadres, les alterner de classe en classe, les varier. Si l'image est moindre que le cadre, l'entourer de papier ; si elle est plus grande, la rogner à la plus vaste dimension usitée dans l'école.

Se prêter des images d'école à école.

Étudier la peinture en clair des murailles, jaune, bleu, rose, vert d'eau, avec si possible filets, pochoirs floraux ou frises de papier. On peut passer les murs à l'huile ou les tendre de papier de fond uni, blanc, gris ou rosâtre, à décorer soi-même par une frise au pochoir allongée sous le plafond. Pochoir pour un ton : ajourer au canif une feuille de fer-blanc ou de carton résistant, en enlevant un dessin de fleurs ou feuilles ; le fixer au mur par des épingles, badigeonner avec un pochon ou tampon avec le ton épais, presque sec, étalé sur un morceau de vitre en guise de palette. Pour plusieurs tons, faire autant de pochoirs, les repérer pour les superposer, recommencer pour chacun après séchage. Chercher l'harmonie des tons et du fond. Peut être fait à plat sur des bandes à coller ensuite.

Calculer la pose de planchettes au bord intérieur des fenêtres, sans gêner l'ouverture, y poser des fleurs.



Le Conseil d'administration de la Société pourra fournir, sur demande : cadres spéciaux, imageries désignées par la Commission artistique, planchettes porte-fleurs, échantillons de peintures murales, de pochoirs, de frises en papier avec indication des prix particuliers obtenus en faveur de l'œuvre. Cette liste est absolument *confidentielle* et réservée aux sections de la Société.

Société Nationale de l'Art à l'École

Secrétariat général : quai de Béthune, 26, a Paris (IVe)

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR 1907-1908

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. Armand FALLIÈRES, Président de la République française.

PRÉSIDENT

M. Ch.-M. COUYBA, Sénateur, ancien Rapporteur des budgets de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Agrégé de l'Université.

VICE-PRÉSIDENTS

MM. Ferdinand BUISSON, Député, ancien Président de la Ligue française de l'enseignement.

A. GASQUET, Directeur de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Frantz JOURDAIN, Architecte, Président du Syndicat de la Presse artistique.

Roger MARX, Inspecteur général au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Henri TUROT, Homme de lettres, Conseiller municipal de Paris.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

M. Léon RIOTOR, Homme de lettres, Chargé de mission pédagogique.

SECRÉTAIRES-ADJOINTS

MM. Paul-Louis GARNIER, Homme de lettres.
Jacques TEUTSCH, — —
Louis VAUXCELLES, — —

TRÉSORIER GÉNÉRAL

M. Victor DUPRÉ, Directeur de l'Imprimerie Nationale, rue Vieille-du-Temple, 87, à Paris (IIIe).

ARCHIVISTES

MM. V. LANGLOIS, Professeur à la Sorbonne, Directeur du Musée pédagogique.

Dr GALTIER-BOISSIÈRE, Conservateur des collections du Musée pédagogique.

MEMBRES

MM. André BALZ, Président du Syndicat de la Presse de l'Enseignement.
Léonce BÉNÉDITE, Conservateur du Musée du Luxembourg.
Mme Albert BESNARD, Artiste sculpteur.
MM. Jacques BEURDELEY, Graveur.
BIGARD-FABRE, Chef du service des Travaux d'art au Sous-Secrétariat d'État des Beaux-Arts.
Mlle S. BRÈS, Inspectrice générale des Écoles maternelles.
MM. Louis CAILLET, Membre du Syndicat de la Presse de l'Enseignement.
Lucien DESCAVES, Homme de lettres.
Louis FEINE, Architecte.
Paul GERS, Secrétaire de la Ligue Française de l'Enseignement.
Mme Jeanne GIRARD, Inspectrice des Écoles maternelles.
MM. Louis GUÉBIN, Inspecteur principal de l'Enseignement du dessin dans les Écoles de la Ville de Paris.
Henry HAVARD, Inspecteur général des Beaux-Arts.
Th. HOMOLLE, Directeur des Musées nationaux.
Georges LECOMTE, Homme de lettres.
André MELLERIO, Homme de lettres.
A. DE MONZIE, Avocat, Commissaire général de l'Instruction publique à l'Exposition de Liége.
Georges MOREAU, Fondateur de la *Revue Encyclopédique*.
Pol NEVEUX, Inspecteur général des Bibliothèques.
Édouard PETIT, Inspecteur général de l'Instruction publique.
Charles PLUMET, Architecte, Vice-Président du Salon d'automne.
G. QUENIOUX, Professeur à l'École nationale des Arts décoratifs.
J.-F. RAFFAËLLI, Artiste peintre, Président de la Société *la Gravure originale en couleurs*.
Léon ROBELIN, Secrétaire général de la *Ligue française de l'Enseignement*.
Mme SÉVERINE, Femme de lettres.
MM. Paul STECK, Inspecteur de l'Enseignement du dessin.
THIÉBAULT-SISSON, Homme de lettres.
VALENTINO, Chef de l'Enseignement et des Manufactures nationales au Sous-Secrétariat d'État des Beaux-Arts.
Gaston Van BROCK, Banquier, etc.

MEMBRES HONORAIRES

MM. Paul BESQUES, Sous-Préfet de Rochechouart (Haute-Vienne).
Armand DAYOT, Inspecteur général des Beaux-Arts.
Ét. MOREAU-NÉLATON, Artiste peintre.

COMMISSION ARTISTIQUE

PRÉSIDENT

M. Roger MARX, Inspecteur général au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

SECRÉTAIRE

M. André MELLERIO, Homme de lettres, Secrétaire délégué de la Société des Artistes indépendants.

COMMISSION D'ARCHITECTURE

PRÉSIDENT

M. Frantz JOURDAIN, Architecte, Président du Syndicat de la Presse artistique, Président du Salon d'Automne.

SECRÉTAIRES

MM. SAUVAGE et SARAZIN, Architectes décorateurs.

COMMISSION DE LA PROPAGANDE ET DES FINANCES

PRÉSIDENT

M. Gaston Van BROCK, Banquier, Vice-Président de la Société d'Enseignement moderne, etc.

SECRÉTAIRE

M. Jacques TEUTSCH, Homme de lettres, Directeur de *l'Enfant.*

COMMISSION DES ENQUÊTES

PRÉSIDENTE

Mme Albert BESNARD, Artiste sculpteur.

SECRÉTAIRE

M. Paul STECK, Inspecteur de l'Enseignement du dessin.



Moyens de propagande

et Budget de la Société.



Pour que les idées préconisées par la *Société de l'Art à l'École* se propagent rapidement dans tous les milieux, nous comptons sur le zèle de ses membres et de ses nombreux amis, lesquels ne manqueront point de répandre à grand nombre les opuscules, brochures et prospectus publiés et à publier.

La Société se propose de stimuler le zèle des amis de l'École :

1° En leur fournissant à un prix modique de nombreuses brochures de propagande et des estampes. De généreux mécènes, sénateurs, députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, maires, etc., feraient œuvre méritoire en offrant ces opuscules et ces imageries aux Directeurs et Directrices d'écoles de leur région.

2° En faisant exécuter un *Diplôme artistique,* à l'exemple de celui de la Société pour la Protection des Paysages de France, destiné à récompenser les membres de la Société nationale de l'Art à l'École dont le concours aura été jugé particulièrement efficace.

3° En créant une *plaquette,* « *l'Art à l'École* », dont les épreuves, soit en bronze, soit en argent, seraient destinées

à récompenser des services exceptionnels rendus à notre cause.

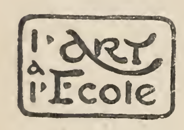
4° En éditant un *Bulletin* mensuel qui relatera tous les projets, les travaux accomplis, et servira de lien entre les sections de la Société.

5° Enfin, en publiant un *Livre d'or* (annuaire), lequel serait illustré d'un choix des meilleures productions (décor et imagerie) réalisées chaque année et contiendrait les noms des Bienfaiteurs de la Société et de ses Membres.

Toute œuvre soumise à l'examen de la Société et qui aura été jugée digne de pénétrer dans les milieux scolaires pourra être signalée au Corps enseignant, soit par les mentions :

1. *Approuvée par la Société nationale de l'Art à l'École;*

2. *Honorée d'une souscription de la S. N. A. É;*

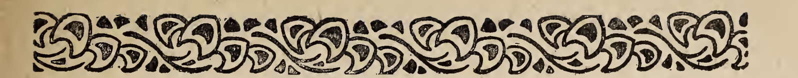


Soit par l'*estampille* spéciale ci-contre. Un ou deux astérisques joints à l'estampille indiqueraient en outre la qualité esthétique attribuée à l'œuvre.

Enfin, pour augmenter les ressources de la Société, il y aura lieu d'examiner si les œuvres approuvées et recommandées ne devront point être frappées d'un droit d'estampille. Ce serait là un moyen précieux d'assurer l'équilibre du budget de la Société et de lui constituer des réserves pour la réalisation de ses projets.

LE COMITÉ.





Opinions.

L'Art pour tous.

L'ART seul donne du prix à la vie. L'art pour tous, c'est pour tous la vie précieuse et digne d'être vécue. Oui, l'art doit être pour tous parce qu'il est de tous, et que tous le créent, l'artisan autant que l'artiste. Artiste, artisan sont égaux devant la beauté : ensemble ils l'ont réalisée ; les beaux-arts et les arts industriels ne se séparent pas. Ils sont l'art, l'art source de toutes les joies, fleur de toutes les vertus, la seule raison d'être que, pour ma part, j'aie jamais pu découvrir à la vie humaine.

ANATOLE FRANCE, *Allocution.*

Le vice fondamental dont nous souffrons est dans la séparation trop profonde des ouvriers d'art et des artistes. C'est à combler ce trou qu'on s'emploie. Chacun préconise son remède. L'un prêche le rétablissement des corporations anéanties par la Révolution. L'autre réclame les secours de l'État. D'autres plus libéraux et plus hardis, s'adressant à l'initiative privée et individuelle, cherchent à créer un irrésistible courant d'opinion et à propager les idées d'art jusque dans les masses profondes de la nation. Quel que soit le chemin suivi, le but est le même, et de tant d'efforts combinés il faut espérer que sortira un jour le résultat attendu : un pays où l'art ferait partie de l'éducation de tous, des plus humbles comme des plus fortunés, où le Beau serait une des formes naturelles du génie populaire, où l'enfant apprendrait à goûter les œuvres d'art, comme il apprend à lire et à écrire.

ED. POTTIER, membre de l'Institut.

On se plaint que les heures soient trop souvent remplies par des distractions et des joies d'un ordre tout matériel, où les mœurs se corrompent et l'esprit s'avilit. En serait-il de même si les classes populaires étaient mises en état de goûter les satisfactions d'ordre supérieur que procurent les belles choses, si elles étaient instruites, fût-ce même dans une faible mesure, à se plaire dans cette sorte de divine et salutaire ivresse que procurent, par l'ouïe ou par la vue, les proportions et les harmonies ?

FÉLIX RAVAISSON.

Nécessité de la Société.

Une idée vieille au moins d'un demi-siècle, et qui, depuis sa naissance, n'avait guère grandi. Une belle et bonne idée, pourtant : faire aimer à l'enfant la nature et l'art, rendre l'école plus attrayante, aider à la formation du goût, et par là développer l'éducation morale et sociale de la jeunesse !

VICTOR MARGUERITTE.

Faire l'école souriante au dehors comme au dedans, n'y apporter aucune contrainte, laisser aux enfants le champ ouvert, en un mot, créer un milieu favorable au libre développement de leurs jeunes personnalités, ce sont là des principes déjà connus et qui sont vrais surtout quand il s'agit de l'éducation artistique.

PAUL BEURDELEY.

Elle a depuis longtemps été l'objet, cette œuvre d'éducation populaire, de nombreuses méditations et de tentatives honorables, qui, toutes, ont plus ou moins échoué. Mais jamais les circonstances n'avaient été, semble-t-il, aussi favorables que maintenant, pour bien des raisons. Il paraît certain que, si le succès est possible, la nouvelle Société de l'Art à l'École réussira.

STEEG, député, *Rapport sur le budget de l'Instruction publique, 1908.*

Pour l'instant, il s'agit surtout de la formation du goût, d'environner les jeunes esprits de lignes et de couleurs simples, de rappels de la nature, qui les habitueraient à *penser beau*, qui leur inculqueraient l'*horreur du laid.* Il ne s'agit pas de déterminer des vocations, nous ne voulons pas créer des artistes — il n'y en a que de trop — des professionnels et des amateurs aussi gêneurs que pédants, nous souhaitons uniquement de façonner l'homme dès le jeune âge à la compréhension de l'art.

Pour se manifester, notre groupement attend que l'idée se soit répandue sous sa vraie forme et que l'opinion, préparée, s'ouvre à elle comme le sol fertile à la bêche du bon jardinier. Partout les travaux se préparent, la province entière est en fermentation, les livres sur la culture de l'esthétique naissent à chaque pas. Citerai-je cent missives qui me renseignent sur ce mouvement unique? On veut savoir ce qu'il faut faire, recevoir une direction, agir sans hésitation...

LÉON RIOTOR

Culture esthétique.

SUS A LA LAIDEUR! — CHOIX DES ŒUVRES D'ART

... A l'école, enfin, il conviendrait qu'on préparât de bonne heure les enfants du peuple à la culture esthétique dont on les laisse actuellement dépourvus. En place des chromolithographies fades ou niaises qui ornent (?) les murs, ne pourrait-on envoyer quelques belles reproductions des événements fameux de notre histoire, d'après les œuvres des maîtres?

Ch.-M. Couyba, *Rapport sur le budget des Beaux-Arts, 1907.*

Serait-il impossible de substituer aux grossières enluminures, aux images niaises, aux bons points et aux accessits en papier gaufré, une ou plusieurs séries de récompenses consistant en bonnes gravures de grandeur différente, depuis celle qui servirait de récompense hebdomadaire ou mensuelle jusqu'à la grande feuille reproduisant, par exemple, un des chefs-d'œuvre de la chalcographie du Louvre, qui serait donnée en prix et qui, soigneusement conservée par la famille, introduirait dans les plus humbles demeures comme un reflet des musées? Notre histoire, en particulier, ne pourrait-elle pas être presque tout entière illustrée de la sorte ; cette diffusion par l'imagerie populaire des plus grands souvenirs de notre vie publique ne tentera-t-elle pas des artistes distingués ?

F. Buisson, *Rapport au ministre, 1880.*

Mon maître ?... C'est l'horreur de certaines choses !

Puvis de Chavannes.

L'imagerie, le décor, l'ornement nous envahissent, enlaidissent nos intérieurs, la rue, le livre. A côté des grands efforts d'art très beaux, très nobles, l'industrie s'étale sous mille aspects divers et répand à l'infini le simili-art qui déborde, envahit, empoisonne à sa source le goût des enfants; or ceux-ci, plus tard, seront le public, le mauvais public que l'on sait...

Je voudrais que l'on supprimât purement et simplement les mauvaises images qui sont la pâture des yeux de la jeunesse aux heures d'étude ou de récréation. On pourrait occasionnellement les remplacer par de bonnes reproductions photographiques des

chefs-d'œuvre d'architecture, de sculpture, de peinture, ainsi que des objets d'art et d'ameublement dont nos villes, dont nos musées regorgent.

Mme Albert Besnard, *Revue Universelle, 1901.*

... Bannissons de nos écoles les véritables horreurs qui les déshonorent.

Songez à l'imagerie scolaire qui s'étale à l'heure qu'il est sur les murs de nos écoles ! Nous avons la morale en images où l'on voit par exemple le père qui rentre ivre mort le soir dans sa maison et qui rosse sa femme. Nous voyons sur les murs de nos écoles des animaux fantastiques, qui prétendent être la représentation d'animaux naturels. Les éléphants sont invraisemblables, les animaux les plus familiers de nos basses-cours sont parfois méconnaissables.

Enfin, que trouvons-nous encore sur les murs de nos écoles ? D'abominables cartes de géographie, vieilles de plusieurs décades, quelques-unes antérieures à la guerre de 1870. Voilà ce que nous plaçons sur les murs de nos écoles !

Allons plus loin. Admirez les cahiers que vos écoliers emportent à la maison, avec leurs enluminures de la première et de la seconde page, avec leurs couleurs qui donnent envie de pleurer.

Nous avons donc à chasser de l'école une ornementation mauvaise, nulle au point de vue artistique, détestable au point de vue pédagogique. Nous avons à mettre à la place des images simples, peu nombreuses, choisies avec goût, qui soient pour l'enfant l'exemple d'un beau contour ou d'une belle couleur.

Ardaillon, recteur de l'Académie de Besançon.

Le commencement et la fin de toute éducation artistique bien conduite serait de rendre sensibles aux plus humbles les rapports de l'art et de la vie, de rapprocher les chefs-d'œuvre consacrés de l'expérience commune, de montrer qu'entre la beauté révélée par les maîtres et notre pauvre existence quotidienne il n'y a pas solution de continuité, qu'ils sont allés prendre à la source de la nature, où nous pouvons tous puiser, ce qui à travers les siècles fait l'entretien et l'édification des hommes.

... Entre un simple tableau comme *la Pourvoyeuse* de Chardin et les « anecdotes » les plus mouvementées, l'hésitation n'est plus possible ; entre *la Becquée* ou *les Premiers Pas* de J.-F. Millet et les mignardises des peintres d'enfants pommadés, sucrés et déguisés, le départ se fait sans qu'on ait à discuter. Les yeux,

l'esprit et le cœur s'ouvrent en même temps, et le goût s'élargit en s'humanisant. Il m'est arrivé d'avoir à expliquer devant des auditoires populaires, tout à fait ignorants de l'histoire de l'art, quelques chefs-d'œuvre anciens ou modernes. Comme on se sent à l'aise avec Rembrandt! Comme on est, avec lui, dans le plein courant de la vie et du génie, et comme on est vite compris des plus humbles... Ils savent, dès lors, ils constatent que les « gestes » les plus beaux, ce sont les plus simples, les moins anecdotiques, les plus essentiels, — qu'ils nous touchent d'autant plus intimement qu'ils sont moins faits pour nous surprendre et s'offrent à nous comme de vivants idéogrammes où se conservent, se transmettent et s'exaltent les expériences, les lois et les émotions de la vie, de « notre » vie, — que tout homme, si petit soit-il, peut communier avec les plus hauts génies...

André Michel.

A l'école maternelle, le fondement de l'éducation doit être l'image. L'image entre les mains de l'enfant et l'image sur les murs... On devra choisir des compositions très gaies et très simples, d'où se dégage un enseignement moral : respect des parents, amour de la famille, aide qu'on se doit entre camarades. Ce sont là des sentiments qui peuvent se traduire par des œuvres artistiques originales; l'image doit être l'illustration des entretiens extrêmement simples qu'une institutrice à l'école maternelle doit avoir avec ses élèves. A l'école primaire, au fur et à mesure que l'enfant commence à apprendre l'histoire et la géographie de son pays, on lui montrera des images représentant des aspects des diverses contrées, des scènes, des personnages de l'histoire de France dont la présence sera toujours un enseignement moral. L'image sera belle par elle-même, agréable à voir et en même temps décorative.

Bayet, directeur de l'Enseignement supérieur.

Nous pensons qu'il convient de placer dans l'école des représentations qui exprimeront aux yeux des enfants la beauté des aspects de la Nature, le grand travail de l'humanité en contact avec les forces naturelles, les travaux des champs, l'aspect changeant des heures, la beauté noble, calme, reposante, des horizons, des bois, de la mer. Ces images, que vous attendez des artistes qui ont voulu s'associer à votre œuvre, réaliseront l'idée que vous avez conçue de présenter à l'enfance une sorte de raccourci ennobli et poétisé de la vie.

Henry Marcel.

Je crois qu'il est possible d'éveiller non seulement chez l'enfant des villes, mais encore chez l'enfant des campagnes, l'idée de l'art, le premier souci du beau, le premier tourment de quelque chose de mieux que ce qu'il a sans cesse sous les yeux, de l'élever en somme de la nature à l'art.

L'enfant étant le commencement de l'homme, il faut évidemment procéder avec lui ainsi qu'a procédé l'humanité elle-même. Il faut présenter à l'enfant des choses très simples, très claires et très nobles. A ce prix il s'élèvera peu à peu à son insu d'une manière presque inconsciente à la conception du beau.

Gasquet, directeur de l'Enseignement primaire.

Tout ce qu'on fait pour les enfants doit plaire, doit être délassant, récréatif, doit être clair, riant, distrayant, gai, je dirais : joyeux, enchanteur, si j'osais ; d'un seul mot, tout doit être beau. Mais le « tout petit », ce tout petit qui est une beauté lui-même, qui est la joie, la lumière, qui est tout puisqu'il est l'espérance, auquel l'école maternelle apprend à vivre, à voir, à aimer, à agir, est-ce que ce n'est pas pour lui surtout que le beau est fait ? est-ce que ce n'est pas pour lui que l'art doit se faire chef-d'œuvre ?

Mme Jeanne Girard, inspectrice des Écoles maternelles.

Pour amener les enfants à comprendre le beau, il faut commencer par exalter en eux la faculté admirative. Le maître doit veiller au développement de cette faculté ; il doit être le collaborateur direct par l'enseignement non seulement par l'image, mais par la nature même. Il faut d'abord se borner à développer en lui le sentiment du beau. C'est l'admiration qui fait la base du beau, le beau ne vient qu'après.

P. Steck, inspecteur
de l'Enseignement du dessin, à Paris.

Nous voudrions obtenir des éducateurs qu'ils se contentent de développer la faculté d'observation, qui est un des outils de l'intelligence pour saisir les choses, de provoquer des comparaisons qui sont les moyens les plus efficaces pour l'éveil du goût quand il s'agit d'observer des formes, des couleurs, de noter des impressions. Ce que nous devons demander à l'enfant, quand il est petit, c'est l'émotion ; quand il est plus grand, nous devons mettre en son pouvoir des moyens pédagogiques qui, peu à peu,

lui permettront de saisir les relations qui constituent la beauté dans les choses, mais la beauté sans parti pris, qui ne sera peut-être la beauté que pour lui seul. C'est ainsi que peu à peu nous nous émanciperons des préjugés d'écoles et préparerons une génération qui pensera par elle-même.

Guébin, inspecteur principal
de l'Enseignement du dessin, à Paris.

Pour juger de l'œuvre d'Art, il faut avant toutes choses l'aborder avec un esprit affranchi de toute opinion préconçue, de toute tradition routinière, il faut se libérer résolument de toute influence s'interposant entre l'œuvre d'art et notre esprit.

Juger l'œuvre d'art, c'est s'interroger devant elle, c'est chercher à en comprendre la portée, c'est essayer de se rapprocher le plus possible de l'artiste qui l'a conçue. Car de même qu'on ne saurait créer de la beauté sans sincérité, on ne saurait porter un jugement sain si l'on n'est sincère.

Mais alors, il faut accoutumer son œil et son esprit à voir, à découvrir la beauté des choses autour de soi, à sentir la valeur d'art d'un geste chez une femme qui passe, d'une attitude chez un ouvrier qui accomplit sous nos yeux sa besogne : c'est dans le mouvement tendre et simple d'une mère qui serre contre elle son enfant, et qu'a fixé Carrière, c'est dans l'effort harmonieux de tous les muscles tendus chez un mineur qu'a sculpté Constantin Meunier qu'est la vraie, la grande Beauté, tandis qu'elle ne se rencontre pas dans le « geste noble » qui est voulu, dans « l'élégance » qui est apprêtée.

Frantz Jourdain.

Comment créer de la beauté pour tous ?

Si vous voulez une règle d'or, et qui convienne à tout le monde, la voici : n'ayez rien chez vous que vous ne sachiez utile, ou que vous ne croyiez bon et beau. N'ayez rien et partout que de vraies œuvres d'art.

William Morris.

CONSÉQUENCES ESPÉRÉES

L'Art à l'École, c'est dans un avenir prochain la compréhension par tous de la beauté ambiante, sites et paysages, faune et flore locales, monuments créés par le génie humain ; c'est la parure élégante et discrète de la maison familiale ; la grâce de

nos femmes et de nos filles rehaussée sans faste par l'accord des formes et des couleurs ; c'est aussi la fin de l'exode des richesses artistiques arrachées à nos provinces par la cupidité des antiquaires, le snobisme des collectionneurs et l'avidité des villes tentaculaires dont les musées trop encombrés cessent d'être éducatifs. Enfin, c'est, avec la décentralisation et la renaissance de nos industries d'art, la prédominance assurée du goût français.

GEORGES MOREAU.

Subsides de l'État et des Mécènes.

Avant de terminer ces considérations générales sur le budget des Beaux-Arts, nous voudrions vous demander si l'ensemble des crédits que nous vous proposons, ou du moins une partie, profiteront à la classe la plus nombreuse, s'ils éléveront la démocratie à la hauteur de l'art. Nulle question plus élevée ne peut retenir votre attention. Le droit à la beauté, aux jouissances intimes et profondes que donne l'éducation artistique devrait être le partage de tous...

L. BUYAT, député, *Rapport sur le budget des Beaux-Arts, 1908.*

Cette œuvre mérite l'appui de chacun. Moyennant quinze ou vingt francs, on peut doter la classe d'une commune. Les personnes ayant une villégiature habituelle en un même lieu, celles qui résident en province, accompliraient un acte de haute bienfaisance morale si elles aidaient pécuniairement à la formation de ces petits musées scolaires. Une société de baigneurs dans les villes d'eaux et au bord de la mer, une bande de touristes dans les pays de montagnes, un groupe de chasseurs se doivent d'enrichir ainsi quelque peu les intelligences enfantines du pays où ils se reposent et s'amusent. L'aumône servira mieux que celle donnée au fainéant de la route.

GUSTAVE GEFFROY.



Paris. — Imp. LAROUSSE, 17, rue Montparnasse.



Prix : 1 fr. 50